

Pour de longs séjours en Floride
L'assurance-voyage
CROIX BLEUE
à la Banque Nationale
ou au **286-8403**

7050
JEAN-TALON
EST PRÈS DES
GALERIES
D'ANJOU
352-1010

LA HAUTE
TECHNOLOGIE
Nikon
POUR
VOS
LUNETTES

Météo

Ciel ensoleillé
min -2 / max 9
page S16

Économie

Pub EXPRESS

Du vrai monde dans les annonces page D18

Monde



L'Allemagne selon Helmut Schmidt page B4

Girerd

LES EMPLOYÉS DE BUREAU NE SAUVAIENT PAS SE FAIRE PLAISIR... AU TRAVAIL (SELON UNE ÉTUDE RÉCENTE)

POUR! COMME ÇA, DEVANT TOUT L'MONDE!?



Index

Annonces classées	
- immobilier	D11 à D14
- marchandises	D14
- emplois	D14 et D16
- automobiles	D17 et E6
- propositions d'affaires	D7
Arts et spectacles	
- informations	E1 à E4
- ciné-horaires	E3
- télé-horaires	E2
- radio-télévision	E1
Bandes dessinées	D15
Bridge	D17
Décès	E7
Économie	D1 à D10
Editorial	B2
Êtes-vous observateur?	D11
Feuilleton	D13
Horoscope	D12
Le monde	B4 et B5
Loteries	A11
Mot mystère	D16
Mots croisés	D14 et S10
Opinions	B3
Têtes d'affiche	E5
Vivre	C1 à C8

Le libre-échange s'étend à l'Asie

Les pays de la zone Asie-Pacifique devront avoir ouvert leurs marchés en 2020

RUDY LE COURS
envoyé spécial
La Presse À JAKARTA

Le monde aura bien changé dans 25 ans si la déclaration de Bogor des 18 leaders de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) se concrétise.

Fini alors les barrières commerciales, les tarifs douaniers, les licences d'importation, les quotas. Place désormais à l'El Dorado commercial, au Shangri-la des gens d'affaires, à l'Eden du consommateur.

L'entreprise est extrêmement ambitieuse, si on se fie au texte auquel les 18 chefs de gouvernement ont donné leur consentement. Mais qui aurait dit en mars 1985, au lendemain du sommet Reagan-Mulroney à Québec, que les deux pays auraient ratifié un accord de libre-échange trois ans plus tard et un second peu après incluant le Mexique?

Le marché que se propose d'ouvrir l'APEC est fort différent de celui créé par l'Accord de libre-échange nord-américain ou par la Communauté européenne. D'abord par sa taille puisqu'on parle

La Presse en ASIE

de deux milliards de consommateurs, mais aussi et surtout parce qu'il ne s'agit pas d'un club réservé aux pays membres.

Réciprocité
Tous les pays qui consentiront à ses règles pourront y adhérer sur la base d'accords de réciprocité. Seuls ses membres en revanche pourront déterminer les ré-

gles du jeu. Et le Canada est du nombre pour le grand bénéfice de toutes les provinces, a souligné le premier ministre Jean Chrétien à sa conférence de presse bilar

M. Chrétien s'est montré optimiste quant à la possibilité de construire un marché libre et ouvert au commerce et à l'investissement dès 2010 pour les économies industrialisées et dès 2020 pour les pays en développement ou en émergence.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Jusqu'ici, l'APEC s'est développée selon la culture bien implan-

tée au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et qui repose essentiellement sur deux grands principes: progression par consensus et non par vote majoritaire; la parole donnée permet d'éviter bien des frais et des délais causés par les avocasseries.

Cette fois-ci, il y a eu consensus dans la mesure où les leaders se sont tous présentés publiquement et souriants derrière le président indonésien, le général Suharto, pour la lecture de la déclaration que personne n'a toutefois signée.

VOIR ASIE EN A 2

Trois Mohawks se rendent

Un autre est arrêté par les peacekeepers

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Sautant l'étau se resserrer de plus en plus, trois jeunes Mohawks de Kanesatake qui étaient recherchés en vertu de mandats d'arrestation se sont livrés, hier après-midi, au détachement de Saint-Eustache de la Sûreté du Québec.

Un quatrième, Jean-Noël Cataford, qui était allé se cacher dans la réserve autochtone de Kahnawake, a été arrêté en fin d'après-midi par les peacekeepers locaux et remis à la SQ. Quinze chefs d'accusation, notamment pour avoir fait feu en direction de la maison du maire du village Jean Ouellette, le 31 décembre 1992, et de menace de mort à l'endroit d'un policier de la SQ, le 13 août 1992, avaient été portés contre lui. Il était recherché sous mandat depuis le 19 juillet 1993, date où il devait se présenter au palais de justice de Saint-Jérôme pour répondre de ces gestes.

La SQ compte interroger le quatuor sur son implication dans un guet-apens contre des policiers provinciaux, le 5 juin dernier, dans le stationnement du golf d'Okla. Guy, le frère de Jean-Noël Cataford, a déjà reconnu sa culpabilité dans cette affaire.

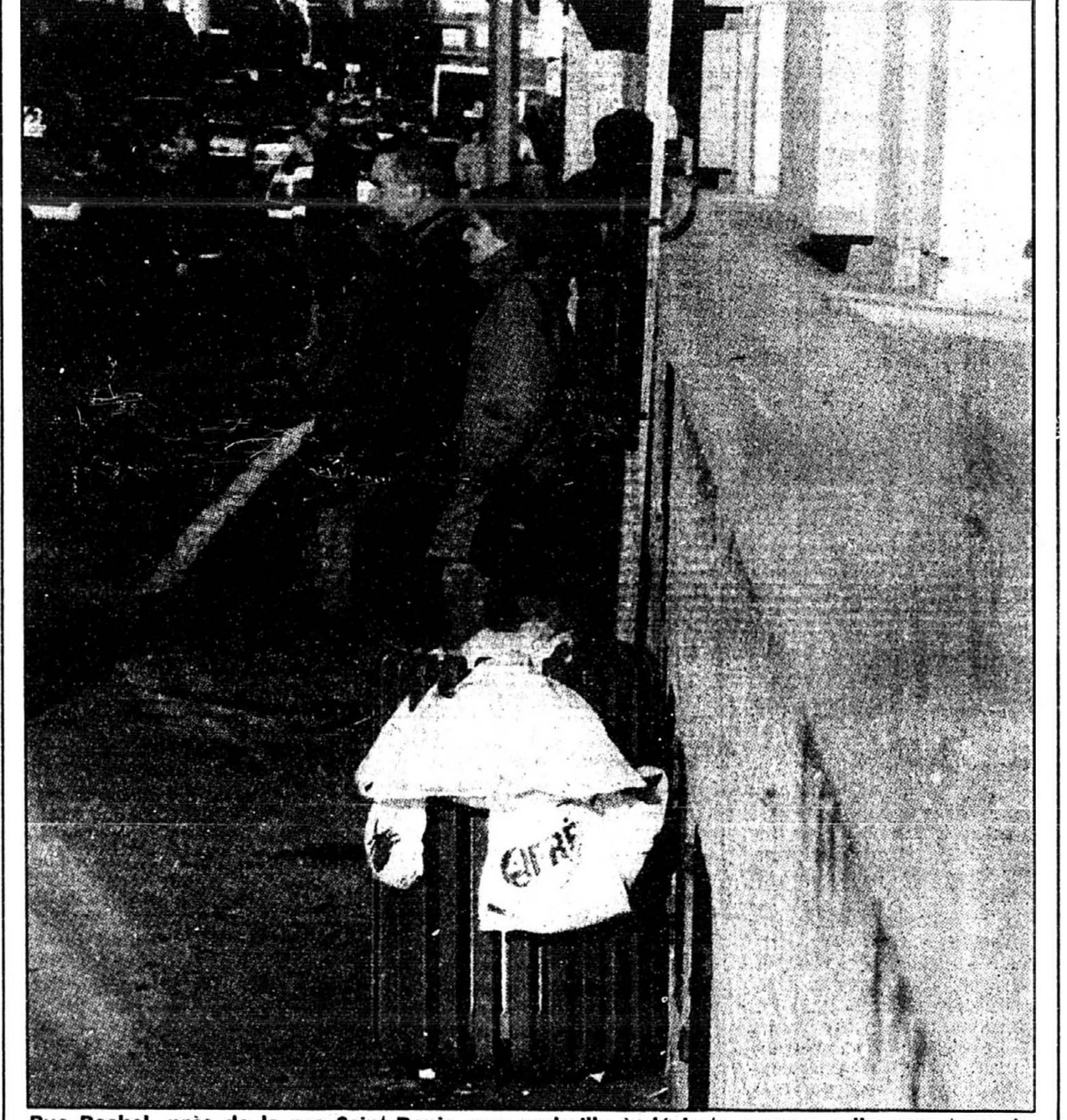
Depuis que le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, a demandé à la SQ de faire son travail dans Kanesatake, les forces policières sont beaucoup plus présentes et pénètrent dans le territoire autochtone. «La phase A se terminera avec la comparution de ces individus et la décision du juge à leur égard. Place maintenant à la phase B», a dit hier à La Presse un policier provincial.

Du groupe des fauteurs
Cataford, qui aura 36 ans la veille de Noël et qui fut très actif derrière les barricades en 1990 en haut de la Côte Saint-Michel, a été gardé pour la nuit au quartier général de Parthenais.

Il sera aujourd'hui à Saint-Jérôme pour comparaître devant un juge de la Cour du Québec. Il sera représenté par Me Richard Corribeau, de Québec.

VOIR MOHAWKS EN A 2

Montréal est-il vraiment sale?



Rue Rachel, près de la rue Saint-Denis, une corbeille à déchets comme celles que trop de Montréalais prennent pour une poubelle.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

P'têt' ben qu'oui, p'têt' ben qu'non

YVON LABERGE

Montréal est-il ou n'est-il pas une ville sale? Pour dire vrai, facile de répondre à cela et pas facile à la fois.

D'abord parce que la propreté, c'est évidemment une notion subjective et une affaire d'individus et de cultures.

Ensuite parce qu'à Montréal, on doit faire avec des saisons qui basculent parfois «cul par dessus tête».

Un printemps trop froid, par exemple, retardera le grand ménage printanier et un été de sécheresse produira son lot inhabituel de poussière.

Avec, bien sûr, les conséquences que l'on sait. Dans ces conditions, allez donc savoir si le nouveau maire de Montréal a raison quand il

prétend que «sa» ville est jonchée de déchets et que la malpropreté semble s'y être installée à demeure depuis les dernières années.

Une petite tournée hier dans les rues, ruelles et parcs de la métropole, par un bel après-midi d'automne, permet de constater que OUI il y a place à l'amélioration mais que NON Montréal n'est pas une ville sale et jonchée de déchets.

Pourquoi?
Parce que, dit-on, il y a plus d'un million d'habitants et près de 4000 cols bleus pour la faire briller, 58 aspirateurs-éléphants motorisés, 43 triporteurs à benne basculante, une soixantaine de balais mécaniques et autant d'arroseuses motorisées.

Dans ces conditions, allez donc savoir si le nouveau maire de Montréal a raison quand il

VOIR MONTREAL EN A 2

La semaine de quatre jours aussi pour les cols blancs de la CUM

SUZANNE COLPRON

À l'instar des 270 cols bleus de la CUM, 1500 fonctionnaires municipaux sont sur le point de conclure une entente de principe qui leur accordera la semaine de quatre jours et de 35 heures de travail.

«On est à la veille d'un pacte», a déclaré hier le président du syndicat des 6000 fonctionnaires municipaux, Georges Bazinet. «A moins que tout s'écroule, on devrait s'entendre d'ici à demain soir (aujourd'hui).»

Les négociateurs patronaux et syndicaux ont discuté intensivement tout le week-end, lundi et hier pour en arriver à un accord et parachever l'entente qui, selon toute vraisemblance, sera soumise aux 1500 cols blancs de la CUM dans moins de deux semaines.

«On vise un règlement avant le 1er décembre», a précisé M. Bazinet à La Presse.

La proposition ressemble en plusieurs points à l'entente conclue, en juillet, entre les 4500 cols blancs de la Ville de Montréal et l'ancienne administration Doré-Cousineau.

Ce contrat d'une durée de trois ans prévoit une augmentation de 15 minutes de la journée de travail sans augmentation salariale, des horaires flexibles et la création d'un comité mixte sur la productivité.

«Nous pensons obtenir une entente comparable ou plus avantageuse», a noté Georges Bazinet, qui préside aussi le syndicat des 4500 cols blancs de la Ville.

Actuellement, les 1500 fonctionnaires de la CUM n'ont pas droit à la semaine de quatre jours ni aux horaires flexibles. Ils travaillent 33 heures et trois-quarts par semaine, étalées sur cinq jours. Leur convention collective est échu depuis novembre 1992.

M. Bazinet négocie avec la CUM depuis plus de 18 mois. Les discussions ont été maintes fois interrompues en raison de problèmes administratifs.

VOIR JOURS EN A 2

Landry voit les «officiels» plutôt que les «souverainistes»

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale
PARIS

Le chaudron bouillant du triangle «infernal» Paris-Québec-Ottawa est-il en train de refroidir pour de bon?

En tout cas, le vrai début de la visite du vice-premier ministre Bernard Landry à Paris, hier, s'est déroulé sans la moindre fausse note, chacun y trouvant des motifs de satisfaction.

Côté Ottawa, on constatait avec tranquillité que la visite ne débordait en aucune manière les «précédents» créés dans les dix dernières années. Et, comme cela avait été inauguré au moment de la «détente» instaurée sous le gouvernement Mulroney

après 1985, on a vu hier l'ambassadeur du Canada Benoit Bouchard mêlé aux invités français et québécois de Bernard Landry à la résidence de l'avenue Foch.

Côté Québec, on faisait remarquer — avec raison — que le «tapis rouge avait été déroulé» sous les pieds de M. Landry, deux mois à peine après l'élection du 12 septembre. Même si elle a été un peu artificiellement étirée sur cinq jours, cette visite aura permis — pour un simple ministre «provincial» — de voir le premier ministre français et trois ministres du gouvernement. Dans une capitale où les chefs d'État, de gouvernements et des diplomates les plus divers défilent à un rythme ahurissant que même les vieux chauffeurs de taxi parisiens ne parviennent plus à suivre.

Une visite qui, entre autres priorités, visait... à préparer une autre visite, plus importante, celle-là, du premier ministre Jacques Parizeau à Paris. C'est réglé: en resortant de chez le premier ministre Balladur hier à midi précis, M. Landry a pu annoncer la venue à Paris de M. Parizeau «avant la fin janvier».

Les visites officielles à Paris se préparent de longs mois à l'avance, et les délais devenaient extrêmement serrés avant le déclenchement des hostilités générales de la campagne présidentielle, début février au plus tard. Le fait de recevoir le premier ministre du Québec, à la fois dans des délais aussi étroits et dans une période qui est déjà très lourde politiquement ces jours-ci constitue indéniablement une marque de grande sympathie pour le Québec. Car,

même si on le dit côté fédéral, «il est normal que la France reçoive officiellement le chef du gouvernement québécois», les Français avaient d'excellents prétextes, justement, pour reporter la visite au lendemain de la présidentielle de mai 1995.

Donc interlocuteurs de fort bon niveau pour le ministre Landry: après les 30 minutes chronométrées avec M. Balladur à 11 h 30 hier dans la matinée, un déjeuner honorifique à l'Assemblée nationale avec le président du Groupe d'amitiés France-Québec Pierre-André Wiltzer, en compagnie de 13 députés et quatre sénateurs membres du groupe. En attendant, côté français, la rencontre aujourd'hui avec le ministre en charge de l'Office franco-qué-

VOIR LANDRY EN A 2

MULTI VOYAGES 858-6260	MULTI VOYAGES 858-6260	MULTI VOYAGES 858-6260	MULTI VOYAGES 858-6260	MULTI VOYAGES 858-6260
VANCOUVER on B-747 449\$ Aller simple 299 \$ Dép. le 22 déc., ret. le 5 janv.	HAÏTI Vol hebdomadaire 449\$ à partir de Renseignez-vous sur nos tarifs spéciaux.	TUNISIE Séjour 3 sem. 2 repas par jour Circuit + séjour 12 jours Tunisie - Malte 17 jrs 31 mars 998\$ 1 299\$ 1 899\$	MAROC Circuit des villes impériales (htl 5*) Séjour à Agadir, 2 repas (Hti Club Salam), 1 sem. Combiné Tunisie-Maroc, 21 jours 1 199\$ 859\$ 1 699\$	SÉCIAUX DES FÊTES 1 sem. à partir de HONDURAS Partenon, 2 repas 789\$ CANCUN Aquamarina, tout inclus 899\$ VENEZUELA Margarita Caribe, 2 repas 849\$
				SÉCIAUX DES FÊTES 1 sem. à partir de MANZANILLO Vista Club, tout inclus 1 089\$ PUERTO PLATA Sosua Bay, tout inclus 799\$ ACAPULCO St-Tropez, tout inclus 1 149\$
				VOL SEULEMENT Alger 799 \$ Tunis 699 \$ Casablanca 599 \$ Paris 579 \$ F. Lauderdale 289 \$ Bucarest 839 \$ Dakar 1 339 \$ Rome 699 \$

Demain dans La Presse



Sortir

Les baroqueux

Les concerts et enregistrements de musique dite ancienne (médiévale, de la Renaissance et baroque) sont de plus en plus populaires auprès d'un public victime de surmenage symphonique. A Montréal, les «baroqueux» et leur panoplie d'instruments anachroniques suscitent autant de fascination que de méfiance. Grands passésistes ou artistes à la recherche de vérité? Jugez-en par vous-même, demain, dans le cahier Sortir.

Collectes de sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
- à Montréal: Centre des donneurs de sang, centre commercial Maison neuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10h à 18h;
- à Montréal: Cégep Marie-Victorin, Le Foyer, 7000, rue Marie-Victorin, de 10h à 17h.

Objectif: 175 donneurs;

- à LaSalle: Commission scolaire Saulx Saint-Louis, CDAC (cafétéria), 8825, rue Centrale, de 10h à 16h30. Objectif: 175 donneurs;
- à Grande-Île: Goodyear Canada Inc., Buffet Simon, 446, Grande-Île, de 14h30 à 20h30. Objectif: 325 donneurs.

Précision

Une erreur s'est glissée dans notre texte d'hier en page A7 sur les trois candidats aux élections scolaires à la CECM, Denise Souch-Brousseau, Linda Tassile et Maurice Prévost: ils briguent les suffrages dans le quartier 11 (Rosemont) et non pas le 9 (Mercier) comme nous l'avons écrit. Nos excuses pour la confusion que cela a pu entraîner.

Insolite

Sauvée par la pizza!

Associated Press OSLO

Une vieille femme menacée par un incendie dans sa maison de Bambløe, dans le sud de la Norvège, a dû son salut à la présence d'esprit d'un livreur de pizzas.

La vieille dame, a expliqué hier la presse norvégienne, a été réveillée la semaine dernière par la fumée qui remplissait son appartement. Rampant sur le plancher, elle s'est dirigée à

tâtons vers le téléphone. Mais, paniquée, elle a oublié le numéro de téléphone des pompiers, composant plusieurs fois le chiffre 2.

Elle est ainsi entrée en communications avec Pizza-Express en Oslo, à 110 km de là. Le livreur, entendant au téléphone la sirène de l'avertisseur d'incendie, a immédiatement pris l'adresse de la maison avant d'avertir les pompiers d'Oslo. Ceux-ci ont prévenu leurs collègues de Bambløe, qui sont promptement intervenus.

La quotidienne à trois chiffres 452
Tirage d'hier à quatre chiffres 5251

20 405 310 \$
Merci!
Centraide du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 tél.: (514) 288-1261
DONNEZ UN COUP DE MAIN AU DESTIN

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	
REDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.TÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

46-3 MERCREDI 16 NOVEMBRE 1994
CODE DU JOUR

Suite de la Une

ASIE

Le libre-échange s'étend à l'Asie

Selon M. Chrétien, un avocat de formation, un consentement public équivaut à un contrat signé.

Reste que le chef du gouvernement de Malaisie, Datuk Seri Mahathir bin Mohamad, exprimait des réserves peu après la réunion tandis que l'enthousiasme de Suharto était partagé par les autres leaders. Lui de l'Australie en particulier qui tirera certainement profit de l'abaissement des barrières commerciales dans la région où sont concentrées ses exportations.

En Occident, il est commun qu'un pays exprime des réserves sérieuses à la fin d'une réunion. Qu'on pense à la France qui s'est opposée jusqu'à la fin pour que soient exclues les industries culturelles des accords du GATT signés à Marrakech, plus tôt cette année.

Mais que feront les pays de l'APEC, ceux de l'Asie en particulier et du noyau de l'ASEAN, si la Malaisie refuse d'emboîter le pas? s'inquiétait déjà un peu un haut fonctionnaire canadien au Commerce international. En même temps, il restait optimiste car la Malaisie a déjà accepté d'être l'hôte de la réunion de l'APEC en 1998.

Le Japon

Que fera le Japon, lors de la prochaine réunion de l'APEC

chez lui à Osaka alors que les pressions libres-échangistes de son ministère des Affaires extérieures s'opposent à la volonté encore protectionniste du ministère de l'Industrie et du commerce international, le tout-puissant MITI.

On pourrait continuer ainsi la liste et trouver des obstacles pour chacun des pays. Que feront par exemple les provinces canadiennes qui n'ont pas encore levé toutes leurs barrières pour le libre commerce à l'intérieur du pays lorsqu'Ottawa devra s'engager en leur nom à respecter des règles commerciales qui pourraient même influencer sur la politique d'achat des gouvernements?

Mais les changements spectaculaires ne sont pas impossibles. L'Indonésie était l'hôte cette année du Mouvement des non-alignés dont le discours n'est pas des plus chauds vis-à-vis de la libre entreprise. C'est cette même Indonésie qui était l'hôte de l'APEC et il est de notoriété que le président Suharto a joué un rôle actif pour forcer l'adoption de la déclaration de Bogor.

Pourquoi cette volte-face? Simple- ment parce que l'Indonésie, comme la plupart des pays d'Asie, a besoin d'investissements étrangers pour créer deux millions d'emplois par année, soit un pour chaque jeune qui arrive sur le marché du travail chaque année. Elle ne dispose pas des capitaux suffisants pour y arriver seule. Si elle fait entrave à la libre circulation des capitaux, ces derniers iront dans des contrées moins

contraignantes, plus accueillantes, tout simplement.

Bref, l'APEC est une organisation jeune, encore muette par ses perspectives, par les besoins pressants de pays dont les économies croissent peut-être trop vite et de ceux qui doivent trouver de nouveaux débouchés pour réduire un chômage endémique. Elle n'est pas encore émuée par le compromis politique.

Quand viendra le temps de rédiger les textes définissant son fonctionnement, ce sera peut-être autre chose. On ne s'est même pas entendu hier sur les conditions d'adhésion après l'entrée du Chili même si déjà la Russie et le Vietnam frappent à la porte.

Mais l'APEC s'édifie justament maintenant grâce à deux groupes de représentants des milieux d'affaires, le Groupe de personnalités éminentes et le Forum d'affaires du Pacifique qui ne s'enferment guère dans ce qui pourrait faire obstacle au commerce et à l'investissement. Ce qui explique en bonne partie pourquoi l'APEC est en risque d'être beaucoup à l'avance de leur idéal: un monde où la compétition permettrait l'arrichissement du plus grand nombre.

Présentement, le Canada est per capita le plus grand exportateur des pays industrialisés. Près de 30 p. cent de son PIB est investi aux marchés extérieurs. Si il est vrai que plus des trois-quarts de ses exportations sont destinées aux États-Unis, il n'en demeure pas moins que les échanges com-

merciaux avec les pays de l'APEC (moins les USA) ont totalisé 45,2 milliards en 1993 contre 25,4 milliards pour les échanges avec le monde outre-atlantique.

Que sera la coopération économique Asie-Pacifique dans 25 ans? Quel rôle le Canada y jouera-t-il? La réponse est désormais entre nos mains.

Carnet de voyage

Le Canada a eu sa valse des milliards en Chine. Les Américains ne sont pas en reste. Hier, ils annonçaient pompeusement un projet de 40 milliards d'exploration pétrolière et gazière sous la gouverne d'Exxon en Indonésie. Plus modeste, le Canada participait, par l'entremise de son secrétaire d'État au commerce région Asie-Pacifique Raymond Chan, à l'inauguration d'une nouvelle usine Bata, un investissement de neuf millions.

Depuis que la chaîne hôtelière Four Seasons a conclu une entente avec les Hôtels Regent, elle complète la construction d'un cinq étoiles à Jakarta: 373 chambres (prix minimum d'une nuitée 285 \$ US) pour plus de 200 millions de dollars américains.

Aujourd'hui M. Chrétien amorce la dernière partie de son périple jaune qui consiste en une visite officielle au Vietnam. Il inaugurerà la nouvelle ambassade du Canada et annoncera quelques investissements canadiens, dont un autre de Bata.

MOHAWKS

Trois Mohawks se rendent

Après avoir passé la nuit en cellule à Saint-Eustache, les trois autres seront aussi conduits aujourd'hui devant le tribunal à Saint-Jérôme. Il s'agit de Bary Simon, 20 ans, Stéphane Parent, 20 ans et Carlos Nelson, 19 ans. Ils étaient accompagnés de Robert Gabriel, l'un des chefs du Conseil

de bande et agent de liaison entre la communauté et la SQ, lorsqu'ils se sont livrés. C'est Me Julio Peris qui agira pour la défense.

Bary Simon était recherché depuis le 31 août 1993. Quant à Parent, lui aussi recherché depuis le 31 août 1993, des accusations de voies de fait et de délit de fuite commis à Saint-Placide avaient été déposées contre lui. Nelson, cousin de Parent, était recherché depuis février dernier pour com-

plot dans le but de commettre un vol et possession d'outils de cambrioleur, à Saint-Joseph-du-Lac.

Denoncés par l'organe de la réserve

Ce ne sont pas seulement les paisibles résidents blancs et Mohawks d'Oka qui dénoncent l'attitude des vauriens — identifiés en partie par la population, la SQ et le ministre de la Sécurité Publi-

que — qui sèment la terreur dans cette région.

Dans son dernier numéro, l'Eastern Door, journal de la réserve amérindienne de Kahnawake, dénonce, sous la plume de son éditeur Kenneth Deer, l'attitude des jeunes écerclés de la communauté autochtone de Kanestake qui ne respectent pas la vie sociale des habitants de ce quartier de la paroisse d'Oka.

JOURS

La semaine de quatre jours aussi pour les cols blancs de la CUM

Depuis deux semaines, toutefois, elles se déroulent à un train d'enfer. « On négocie presque tous les jours, de 9 h du matin à 9 h du soir, a-t-il dit. Et parfois, on doit se réunir en caucus pour

poursuivre les discussions tard le soir. »

Le syndicat est prêt à concéder à l'employeur une augmentation d'une heure et quart de la semaine de travail, comme il l'a fait à la Ville. En contrepartie, il veut pouvoir examiner les dépenses de l'administration pour trouver des alternatives à la sous-traitance. Une telle clause figure dans la

nouvelle convention collective des 4500 cols blancs de la Ville de Montréal.

« C'est essentiel. Sans une telle clause, il n'y a pas de garantie possible à la CUM, a affirmé le président Bazinet. On est prêt à faire notre part en tant que fonctionnaires pour augmenter les services offerts à la population sans augmenter les dépenses. Mais on veut être partie prenante

des décisions. Si les gestionnaires font des choses qui n'ont pas de bon sens, on veut être là pour le dire. »

La CUM a récemment signé une entente avec ses 270 cols bleus. Le contrat de sept ans, qualifié d'historique par les deux parties, accorde aussi aux syndiqués la semaine de quatre jours et de 35 heures.

LANDRY

Landry voit les «officiels» plutôt que les «souverainistes»

bécois pour la jeunesse, Michèle Alliot-Marie, et celles, demain, avec le (très influent) ministre des Affaires étrangères Alain Juppé, et le titulaire de la Culture et de la Francophonie, Jacques Toubon, pour un déjeuner de travail.

Une visite qui, à la fois est hors normes selon les critères diplomatiques habituels mais qui, appliquée à ce «cas d'espèce» que sont les relations «directes et privilégiées» France-Québec, est assez importante pour satisfaire Québec, assez millimétrée pour permettre à l'ambassade du Canada de dormir sur toutes ses oreilles.

Réception fort officielle de M. Landry à Matignon, avec présence de quelques gardes républicains, et même une demi-sorte du premier ministre Balladur, qui a pris congé sur le peron. Mais

sans un mot. Face aux micros de journalistes, M. Landry s'est contenté de dire: «La position actuelle de la France — non-indifférence et non-ingérence — nous satisfait totalement. C'est également celle qui satisfait Ottawa.

Toute cette visite semble de la même manière marquée par le souci d'éviter le plus petit dérapage. Aucune déclaration aux journalistes prévue aujourd'hui avec Mme Alliot-Marie. «Points de presse» avec MM. Juppé et Toubon, mais on sait d'expérience que le premier est à peu près aussi émotif et susceptible d'une gaffe qu'un ordinateur de la NASA en forme, et que le second a l'habitude — dans les milieux culturels — à s'en tenir à des propos inoffensifs. Bref, demain midi, M. Landry aura vu «tout le monde» — et même davantage — mais sans qu'on ait senti le moindre remous.

Les absents de marque

Pour diverses raisons — politi-

ques ou fortuites — les personnalités qui auraient pu provoquer dans cette visite la controverse ou «la petite phrase» brillent par leur absence.

Le chef (historique) du RPR, Jacques Chirac, aujourd'hui candidat à la présidence, en tout cas héritier auto-proclamé du général De Gaulle, est de nouveau absent, pour la quatrième fois de suite, d'une visite d'un grand responsable souverainiste. Lui qui, à la fin des années 70, était considéré comme l'un des plus sûrs juges de l'indépendantisme. Il avait été question — entre diverses hypothèses — d'un revirement radical de sa part sur cette question suite à des fréquentations répétées avec M. Robert Bourassa, qui l'aurait convaincu du caractère «socialiste» du Parti québécois. On avait évoqué une rencontre avec un «proche» de Chirac: il n'y en a pas. Alain Juppé, certes, est son bras armé au RPR, mais il reçoit M. Landry strictement en tant

que ministre des Affaires étrangères.

Quant aux deux plus ardents et importants soutiens du souverainisme, ils se sont faits discrets. D'un côté, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, a dû renoncer au déjeuner d'hier à l'Assemblée nationale, pour cause de voyage à Moscou: il a cependant tenu à envoyer un message personnel. Le socialiste Michel Rocard, qui est maintenant dans une semi-retraite de la vie politique, mais pas du tout fini, dans l'hypothèse d'une victoire de Jacques Delors à la présidentielle, a manifesté sa vieille fidélité en recevant M. Landry. Mais, pour ne blesser aucune susceptibilité en cette période quasi-moment électoral, la visite est restée «strictement privée», et donc même pas inscrite à l'agenda.

La continuité de la politique franco-québécoise en sort «renforcée», comme le dit M. Landry, mais sans éclats ni le moindre écart de conduite ou de lyrisme.

MONTRÉAL

Montréal est-il vraiment sale?

A eux seuls, les aspirateurs-éléphants et les triporteurs motorisés parcourent 90 000 kilomètres par année cependant que les balais mécaniques en font 250 000, soit dix fois le tour de la terre!

Mais n'empêche que parfois... Vrai que certaines des 9000 corbeilles à déchets débordent et vrai que les jours de grands vents des papiers s'amuse à nos dépens et à ceux des cols bleus chargés de les ramasser.

Et vrai aussi que des déchets attendent parfois trop longtemps qu'on vienne les ramasser.

Mais, comme on dit à la Ville de Montréal, si une hirondelle ne fait pas les printemps, une rue, une ruelle ou un parc sales ne fait pas Montréal!

Là dessus, tout le monde devrait au moins s'entendre.

D'autant plus qu'une enquête menée en 1992 auprès de 3000 touristes révèle que 17 p. cent de ceux qui viennent du Québec sont «insatisfaits» de la propreté de leur métropole contre seulement 1,3 p. cent d'Américains.

C'est, peut-on dire, affaire d'individus et de cultures! □

Un million d'Ontariens boivent de l'eau de qualité douteuse

Presse Canadienne TORONTO

Un million d'Ontariens boivent de l'eau du robinet de qualité douteuse, inférieure aux normes de protection de la santé, mais on ignore encore si cette eau est dangereuse, a révélé hier le Vérificateur provincial.

Personne n'a effectué les tests nécessaires pour déterminer si l'eau pourrait rendre quelqu'un malade, a déclaré M. Erik Peters, qui rendait public son rapport annuel.

Près du quart, c'est-à-dire 120 des 490 usines de filtration d'eau ontariennes, n'ont pu satisfaire aux normes ministérielles. Ces usines desservent dix p. cent de la population ontarienne.

De plus, note M. Peters, il a fallu 17 mois, en moyenne, pour que le personnel du ministère examine seulement les problèmes découverts par les inspecteurs.

Les usines de traitement des eaux usées de la province sont également montrées du doigt. Une étude a démontré que 91 des 415 usines ontariennes ne sont pas conformes aux normes gouvernementales.

Le Vérificateur a par ailleurs déploré que le nombre de patrouilles de police affectées à la détection des conducteurs ivres ait été réduit de moitié, et que les patrouilles régulières aient diminué de 24 p. cent.

M. Peters a aussi critiqué le principal programme gouvernemental de création d'emplois, en soulignant que celui-ci n'a pas suffisamment contrôlé les fonds accordés aux agents chargés d'administrer le programme, et que de trop fortes avances ont été versées aux employeurs impliqués dans l'embauche et la formation de travailleurs.

Quelques 400 millions des 708 millions réservés à la construction de routes en 1993-94 ont plutôt servi à payer des choses comme l'enlèvement de la neige et l'épandage de sel sur les routes.

À plusieurs reprises, M. Peters est revenu sur le problème de l'insuffisance des mesures permettant de contrôler l'usage qui est fait des 50 milliards du budget de la province.

Par exemple, il a fait remarquer que le gouvernement n'a aucun mécanisme pour s'assurer qu'il obtient vraiment ce à quoi il a droit en échange notamment des 30 milliards qu'il verse chaque année aux hôpitaux, universités et autres.

PUBLIREPORTAGE

ORDINATEURS

Ne manquez pas ce cahier spécial samedi dans

La Presse

La moitié des Lavallois soumis à un test de lutte contre les moustiques ne marchent plus

ANDRÉ CÉDILOT

■ Piqués au vif par une «surtaxe» de 20\$, la moitié des citoyens de deux quartiers de Laval désapprouvent un programme de contrôle biologique des moustiques mis à l'essai l'été dernier. La situation est d'autant plus embêtante pour la Ville que l'autre moitié est... favorable au même programme.

Une consultation menée par la Ville auprès des 6500 propriétaires révèle que ce projet révolutionnaire n'a pas fait mouche et que la moitié des répondants souhaitent qu'on ne renouvelle pas l'expérience l'été prochain.

Surpris et visiblement déçus par les résultats du sondage, les dirigeants de Laval ne savent pas sur quel pied danser en vue de l'été 1995.

Des 6500 personnes dont l'avis a été

sollicité par la Ville, 3510 ont répondu. Le questionnaire maison était annexé au compte de taxe spécial de 20\$ qui avait été expédié aux contribuables des secteurs Auteuil et Fabreville-Champfleury.

«La position des citoyens n'est pas claire. On continue de réfléchir. Je dois rencontrer des citoyens d'ici une dizaine de jours», a déclaré, en substance, le conseiller André Boileau, qui pilote le dossier de l'environnement au comité exécutif de la Ville de Laval.

«Une chose est sûre, il faudra mieux informer tout le monde dans l'éventualité où l'on irait de nouveau de l'avant avec cette initiative», précise M. Boileau. La Ville avait étendu le programme d'épandage cette année après avoir mené une consultation plus ou moins rigoureuse dans les secteurs visés.

De l'aveu même de M. Boileau, il n'est pas certain que jusqu'à présent la population ait été suffisamment bien infor-

mée du processus et des effets de la lutte contre les larves d'insectes piqueurs, efficace à 80 p. cent. Le processus consiste à épandre au besoin, et à différents intervalles durant la saison estivale, un produit larvicide dans les endroits où se reproduisent les maringouins et les mouches noires, soit les mares d'eau, les bords de rivières, les fossés ou autres lieux humides situés dans les secteurs visés ou dans un rayon de deux kilomètres.

Pour sa part, le président de la compagnie GDG Environnement, Jean-Guy Lanouette, s'inquiète de ce que la Ville de Laval hésite à reconduire le contrat de 131 000\$ qu'elle lui avait accordé l'an passé. Il n'est nullement étonné, par contre, de la réaction des citoyens de Laval.

«Elle est typique des municipalités fortement urbanisées», a-t-il dit. Selon lui, il est normal que les citoyens qui habitent près des zones de reproduction des larves observent une plus grande

amélioration, tandis que ceux qui vivent dans les secteurs moins exposés comme Champfleury remarquent moins la diminution du nombre de moustiques.

Selon M. Lanouette, les conditions hydrométriques de l'été dernier peuvent avoir influé sur les opinions exprimées par les citoyens. Par exemple, si pour un été normal comme 1993 on comptait une centaine de maringouins dans la cour arrière d'une maison, il y en avait 250 cette année. Comme on en élimine 80 p. cent, il en est forcément resté plus cette année que l'année d'avant.

Selon ses dires, ce n'est pas le pesticide qui est coûteux, mais son processus d'application, surtout sur un territoire comme Laval, à la fois champêtre et fortement urbanisé. Il se désole du fait que la population de Laval ne soit pas plus solidaire puisque la protection contre les insectes, qu'elle soit biologique ou autre, n'est efficace que si elle est collective.

Camp spatial: le maire est invité à la prudence

BRUNO BISSON

■ Le parti d'opposition Option Laval, dirigé par M. Jean Rizzuto, a invité hier l'administration du maire Gilles Vaillancourt «à la plus grande prudence» avant de garantir un prêt additionnel de 4 millions\$ pour le fonctionnement du Camp spatial.

En comparant, «toutes proportions gardées», le camp spatial et l'avenue olympique montréalaise de 1976, M. Rizzuto a conseillé au maire Vaillancourt d'exiger un plan de redressement crédible à la Corporation Camp spatial Canada, avant de s'engager dans cette voie. La Ville a déjà cautionné des prêts pour une valeur de 9,25 millions\$ dans ce projet.

La Presse révélait hier que la Corporation, un organisme sans but lucratif qui gère le camp spatial de Laval, souhaite obtenir une aide financière de 6 millions\$ des gouvernements fédéral et provincial et de la Ville de Laval, pour compenser l'absence des 4 millions\$ de commandites privées qui avaient été prévues dans son budget initial.

La Ville est prête à endosser ce nouveau prêt, mais ne peut le faire qu'avec la permission du ministre des Affaires municipales du Québec, M. Guy Chevrette. Aucune demande officielle n'a encore été acheminée au ministre, les discussions ayant été limitées à des échanges d'information entre fonctionnaires.

Le gouvernement du Québec a par ailleurs gelé une subvention de 500 000\$, prévue elle aussi au budget de la Corporation, en raison de l'absence de toute commandite privée en plus de faire savoir, via le délégué régional de Laval, M. David Cliche, qu'il n'est pas question d'investir 1 million\$ supplémentaire, comme le demande la Corporation.

Québec a déjà investi 3,4 millions\$ dans ce projet tandis que le gouvernement fédéral y a injecté 5,1 millions.

Pour le chef d'Option Laval, Jean Rizzuto, le camp spatial est «un éléphant blanc», qui n'a attiré depuis le 24 juillet que 1800 visiteurs, dans sa section pédagogique.

L'inauguration de la partie muséale du projet doit avoir lieu le 16 décembre prochain.

M. Rizzuto a également rappelé que le chef de cabinet du maire Vaillancourt avait lui-même admis au journal *Le Devoir*, il y a un an, que le conseil d'administration de la Corporation s'était vu référer des noms de firmes d'ingénierie par le cabinet du maire en vue de l'obtention des contrats de construction et d'aménagement du Camp spatial. La Charte de la Corporation prévoit pourtant que la Ville n'a pas de droit de regard sur les affaires du Camp.

«Pour permettre une analyse minutieuse du dossier du Camp spatial, affirme M. Rizzuto, le conseil municipal et la population doivent avoir accès à toutes les informations jusque-là gardées secrètes.»

Le comité de discipline des psychologues accuse une collègue de «relations intimes» avec des clientes

MARTHA GAGNON

■ Une psychologue connue, M^{me} Lucre Bertrand, a été reconnue coupable d'avoir eu des relations intimes avec des clientes dans l'exercice de sa profession, en plus d'avoir eu recours à des pratiques ésotériques non permises.

Le Comité de discipline de la Corporation professionnelle des psychologues a déclaré que la psychologue était coupable sur tous les chefs d'accusation qui, selon lui, ont été clairement et hors de tout doute établis et prouvés par quatre ex-clientes.

«Il saute aux yeux que l'intimée n'avait et n'a toujours pas conscience des distinctions, des séparations, des écarts, des barrières qui doivent exister entre ses services professionnels et sa vie privée, explique le Comité. Bien au contraire, étant elle-même directement impliquée dans la problématique d'orientation sexuelle que lui soumettaient plusieurs de ses clientes, elle a voulu s'en faire l'apôtre, le défenseur, peut-être même le promoteur.»

Le Comité de discipline a rejeté l'argumentation de la psychologue voulant qu'elle ait été victime d'un «complot orchestré par une amante déçue». Selon lui, la défense a fait fausse route en affirmant une telle chose. «Le Comité n'a pas à examiner les motifs qui peuvent amener une plainte auprès du syndic ou encore moins les émotions et les motifs qui peuvent sous-entendre un témoignage.»

Dans sa décision, le Comité affirme avoir entendu plusieurs clientes qui ont rapporté fidèlement les faits et dénoncé les pratiques de l'intimée. A son avis, ces témoignages «illustrent bien le tort que celle-ci a pu causer à ses patientes. Tel comportement est inacceptable et doit être sanctionné.»

Le Comité de discipline rappelle que la Corporation des psychologues impose de séparer sa vie privée de celle de ses patientes. Selon lui, la psychologue «semblait prendre plaisir et tirer fierté de participer à des activités sociales où elle savait qu'elle rencontrerait des clientes.»

M^{me} Bertrand devrait connaître sa sanction demain. Les événements repro-

chés se situent entre 1983 et 1990 à Montréal, Laval et les Laurentides. D'après la preuve recueillie, la psychologue entretenait un climat de séduction plutôt qu'un climat thérapeutique; elle racontait ses problèmes personnels; elle invitait des clientes à venir se baigner dans sa piscine ou à participer à différentes activités sociales; elle écrivait des poèmes à l'une d'elles; elle se mêlait de la vie privée des clientes et avait des contacts intimes.

Toujours d'après les témoignages entendus devant le Comité de discipline, la psychologue utilisait des pratiques ésotériques tel que l'étude des vies antérieures, le karma et l'énergie cosmique. Une cliente a raconté que la psychologue lui avait affirmé qu'elle devait continuer ses relations puisqu'elles avaient des «dettes karmiques» à régler ensemble.

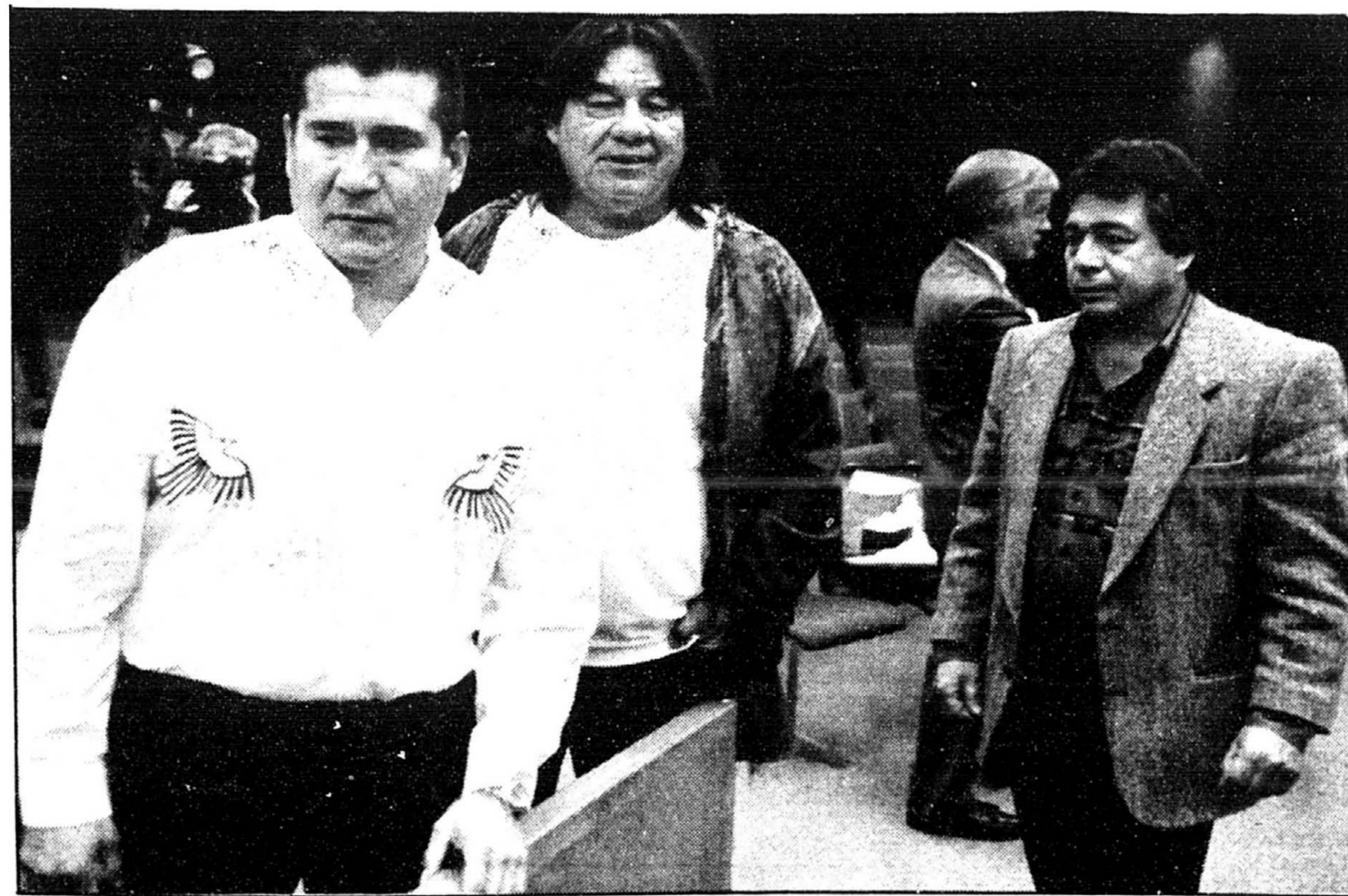
En janvier 1989, la psychologue a raconté avoir rencontré un «ange» par l'intermédiaire d'une cliente, venu lui annoncer qu'elle avait été élue pour survivre à une catastrophe devant se produire dans la région de Montréal. Elle affirmait aussi qu'elle avait des guides qui la

suivaient, dont des membres de sa famille décédés qui veillaient sur elle. Un jour, elle a également demandé à des clientes de répéter ensemble qu'elles étaient Dieu.

Dans un cas, M^{me} Bertrand entretenait chez une cliente des espoirs amoureux en restaurant une atmosphère de séduction. Elle avait, par exemple, encadré sa carte de souhaits et reconduisait la cliente chez elle après sa thérapie, en plus de l'accompagner dans son magasinage.

La psychologue est également blâmée pour n'avoir pas respecté son secret professionnel en utilisant et en diffusant des informations obtenues auprès de ses clientes. Elles permettraient également à certaines de voir ou entendre des séances de thérapie individuelle qui se tenaient à sa résidence.

Le Comité de discipline s'est aussi penché sur le fait que M^{me} Bertrand avait contrevenu au Code de déontologie en donnant un «caractère de lucre à ses activités. Il y avait une forte insistance à obtenir des paiements à l'avance pour les séances de groupe.»



Trois leaders mohawks ont assisté hier à la reprise de l'enquête du coroner Guy Gilbert sur la mort du caporal Marcel Lemay, de la SO, à Oka en 1990: dans l'ordre, Joe Norton et Billy Two Rivers, de Kahnawake, et Jerry Peltier, de Kanesatake.

PHOTO Presse Canadienne

Un prof de McGill souhaite l'absence de Québec aux négociations sur Kanesatake

ROLLANDE PARENT

■ Le gouvernement du Québec et les autorités municipales d'Oka devraient tenir compte de l'opposition de la communauté mohawk de Kanesatake et renoncer à participer aux négociations territoriales qu'il incombe au gouvernement fédéral de mettre en place au plus tôt.

Telle est la principale recommandation faite, hier, au coroner Guy Gilbert, par l'avocat Peter Hutchins, professeur de droit autochtone à l'université McGill et qui a également représenté les intérêts de la communauté de Kanesatake durant une bonne quinzaine d'années, avant 1990.

M^{re} Gilbert enquête depuis 128 jours sur la mort du caporal Marcel Lemay de la Sûreté du Québec (SQ) survenue à Oka le 11 juillet 1990.

M^{re} Hutchins a recommandé que le gouvernement fédéral abandonne son attitude «superficiellement neutre» à l'égard de la communauté mohawk de Kanesatake et travaille à trouver des solutions aux problèmes, comme l'exige son rôle de fiduciaire.

Cela dit, l'avocat et professeur a insisté pour que «dans un premier temps, ni le Québec ni la municipalité d'Oka ne soient impliqués dans le processus de négociations, si on veut avoir une chance de réussir.»

M^{re} Hutchins a dit baser cette position

sur des années d'expériences, l'état du droit, l'obligation principale du fédéral envers les communautés autochtones et sur l'opposition profonde de la communauté d'Oka à voir Québec et Oka s'en mêler.

«Le but ultime est d'avoir une communauté de Mohawks pouvant se gouverner et créer des relations avec les juridictions adjacentes, dont le Québec et la municipalité», a-t-il expliqué.

À l'issue de son témoignage, M^{re} Hutchins a soutenu que «ça ne donne rien de continuer à argumenter sur qui va être à la table et pourquoï».

«Le Québec ne doit pas insister pour être partie aux négociations. Son rôle n'est pas accepté par les Mohawks de Kanesatake pour des raisons historiques et légales qui sont valides. Sa participation dans le passé n'a pas constitué un facteur positif», a-t-il dit.

Quant aux autorités municipales d'Oka, M^{re} Hutchins considère que la rigidité de leurs positions a souvent entravé les négociations et déclenché des conflits.

Interrogé par le coroner sur la récente directive du ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, aux policiers de la SQ de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser les actes criminels à Oka, l'avocat a prié le coroner de recommander «que le Québec ne continue pas à insister pour que la Sûreté du Québec joue un rôle majeur à Kanesatake.»

Par ailleurs, M^{re} Hutchins a qualifié

l'opération policière armée du 11 juillet 1990 de «monumentale erreur» perçue par les Mohawks comme une invasion.

Aux yeux de M. Hutchins, la création d'une force autochtone pour voir au respect des lois à Kanesatake paraît l'étape la plus urgente à franchir.

«C'est prouvé à travers le Canada que ça marche mieux avec un corps issu de la population locale», a-t-il soutenu.

Quant au grand chef du conseil de bande de Kanesatake, Jerry Peltier, il s'est plaint au coroner des promesses non tenues par le gouvernement fédéral au fil des années.

Il a signalé que la question de savoir à qui il revient de faire respecter la loi à Kanesatake n'a toujours pas été résolue par le fédéral de sorte que les policiers de la SQ exercent cette fonction, ce qui constitue à ses yeux une situation comportant un potentiel de violence.

«Nous craignons que ce qui s'est produit en 1990 ne se reproduise», a-t-il déclaré.

«Nous voulons nos Peacekeepers et que le gouvernement fédéral négocie ça avec nous», a-t-il conclu.

Pour sa part, le grand chef de Kahnawake, Joe Norton, a indiqué qu'il est question que des Peacekeepers de sa communauté ainsi que de celle d'Akwesasne prêtent main-forte à Kanesatake, si le fédéral l'autorise.

L'enquête reprendra le 29 novembre pour l'audition de quelques témoins.

L'EXPRESS DU MATIN

VISION MONTRÉAL L'EMPORTE DANS VICTORIA

■ Le dépouillement judiciaire dans le district de Victoria a confirmé l'élection du candidat de Vision Montréal, Saulie Zajdel, qui obtient 1954 votes, soit une majorité de 36 voix sur son plus proche adversaire, David Ly Lac Huy du Parti des Montréalais, qui a obtenu l'appui de 1918 électeurs. C'est le Parti des Montréalais qui avait demandé le dépouillement judiciaire, alléguant que 133 bulletins de vote avaient été rejetés lors du décompte des voix, le soir des élections. Deux autres dépouillements judiciaires doivent être complétés cette semaine dans les districts de Mile-End et de Notre-Dame-de-Grâce.

BUDGET DE LA CUM RETARDÉ

■ En raison des élections municipales, le dépôt du budget de la Communauté urbaine de Montréal est retardé d'environ un mois. En effet, en vertu de la loi de la CUM, lors d'une année d'élections, la présentation du budget peut être retardée jusqu'au 15 décembre et son adoption au plus tard le 15 janvier. Selon une porte-parole de la CUM, M^{me} Diane Lorain, les étapes suivantes sont nécessaires avant le dépôt du budget: la formation du comité exécutif à la ville de Montréal, la re-formation du comité exécutif de la CUM et une assemblée spéciale du conseil de la CUM concernant le budget.

RÉPIT AUX PARCOMÈTRES: TECHNIQUEMENT POSSIBLE?

■ La promesse du maire Bourque d'accorder un répit aux automobilistes qui stationnent dans des espaces «parcomètres» pourrait se réaliser en un tournemain, affirme le président du syndicat des cols blancs de la Ville de Montréal, Georges Bazinet. «Il n'y a rien de plus facile», a-t-il dit hier à *La Presse*. «Les agents de stationnement travaillent dans des secteurs très délimités. Ils peuvent faire des marques sur les pneus des voitures pour faire respecter les 30 minutes de grâce.» M. Bazinet pense que le nouveau maire aura plus de mal à convaincre les gestionnaires de la pertinence de son projet. «Il aura de l'opposition parce que sa promesse représente une perte de revenus», a-t-il dit. M. Bourque évalue ce manque à gagner à 5 millions.

POLICIERS BLESSÉS À LAVAL

■ Deux policiers de Laval ont subi des blessures, peu après minuit hier, après que leur auto patrouille soit allée percuter un lampadaire à l'angle des Promenades des Îles et Croissant des Îles, dans le quartier Chomedey. Les agents s'apprêtaient à prendre en chasse une camionnette occupée par deux individus suspects, mais leur véhicule a dérapé sur la chaussée détrempée. L'agent Nathalie Lajeunesse a eu des côtes fracturées, et son collègue, Mario Beaudoin, blessé aux genoux.

NOUVEAU SYMBOLE À VERDUN

■ Le maire Georges Bossé a dévoilé hier la nouvelle identification visuelle de Verdun. Le logo (voir ci-contre) comporte une couronne et un socle de couleur or qui évoquent la qualité de vie, la richesse culturelle, sociale et communautaire de Verdun, sa vie de quartier, sa sécurité et son attachement à la famille. Le blason vert et bleu qui compose la partie centrale traduit le dynamisme et la volonté de changement qui se manifestent à Verdun, rappelle la grande accessibilité de la ville au centre de la région métropolitaine, et illustre, par ses couleurs, les espaces de verdure et la situation de Verdun sur les berges du fleuve. En dévoilant le nouveau logo devant des employés, puis devant les citoyens de Verdun rassemblés à l'occasion de la proclamation des prix Méritas, le maire Bossé a déclaré que «la nouvelle signature réaffirme la volonté des citoyens et des dirigeants de Verdun d'ouvrir pour la ville une période de renouveau, de développement harmonieux, de transformation de son image.»



ENLÈVEMENT

■ Un homme d'une vingtaine d'années a enlevé trois personnes dans une résidence de Le Gardeur, hier vers 17h00. Il a séquestré son ex-conjointe, un ami de celle-ci et un enfant pendant une heure dans le logement où il a tiré cinq coups de feu. Puis, il a forcé ses victimes à monter dans une voiture qui est partie dans une direction inconnue. Vers 22h00, la police retrouvait l'individu et ses otages au 8637, avenue Chaumont, à Anjou. Le suspect, connu de la police, a été arrêté et les trois personnes enlevées sont saines et sauvées.

Dans le quartier 9, la démocratie scolaire ne soulève pas les passions

ÉRIC TROTTIER

La démocratie scolaire n'excite pas les passions. Les trois candidates du quartier 9 aux élections de la CECM du 20 novembre prochain l'ont constaté la semaine dernière lors d'un débat public qui a attiré... une quinzaine de parents.

« Les gens se disent que ce n'est pas important, déplore Liliane Plante, candidate du COURS. Mais ce n'est pas vrai : la commission scolaire, c'est la base de notre société, c'est notre avenir, c'est... c'est plus important que les élections provinciales et fédérales réunies ! »

Le quartier 9, délimité par la rue Létourneux à l'ouest, l'autoroute 25 à l'est, de même que les rues Sherbrooke et Notre-Dame, correspond en fait à deux quartiers : d'un côté, la pointe est de Maisonneuve, un quartier de misère où sévissent prostitution et drogue ; de l'autre, la pointe ouest de Mercier, un secteur habité par des familles de classe moyenne. En tout, on y retrouve trois écoles secondaires, six écoles primaires et la toute nouvelle école des métiers de l'aérospatiale.

Trois candidates s'affrontent pour le poste de commissaire du



quartier 9 : les deux premières, plus sérieuses, se sont déclarées la guerre. La troisième, une vieille dame qui en a vu d'autres, voit le job comme une « mission ».

Diane Joyal, du Regroupement scolaire confessionnel (RSC, au pouvoir depuis 20 ans), est une ancienne animatrice de pastorale, élue pour la première fois en 1990. Agée de 50 ans, native du quartier Mercier où elle demeure depuis ce temps, Mme Joyal se dit fière de son premier mandat, croit avoir accompli « beaucoup de belles choses » et prétend avoir acquis de nombreuses compétences.

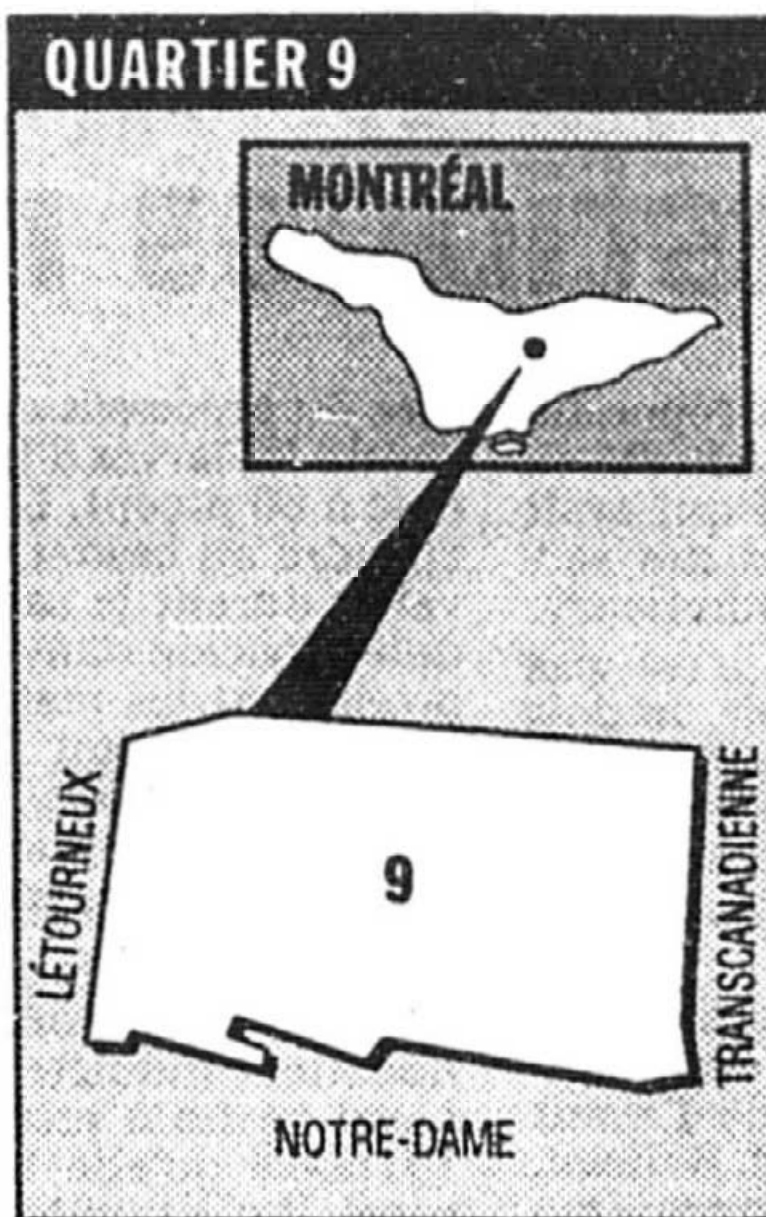
« En 1990, je m'étais embarquée pour donner des services

aux élèves et travailler pour une meilleure qualité de l'éducation », dit-elle. Et, selon elle, le RSC a fait tous ses devoirs : « Rien n'est parfait, mais je crois qu'on a réalisé de beaux projets (comme l'école de l'aérospatiale). Mais nos adversaires ont sans cesse mis l'accent sur les choses qui vont mal, alors les gens croient que tout va vraiment mal. Je pense que c'est fausser la réalité », dit Mme Joyal.

La candidate du RSC fait partie de cette bande d'irréductibles qui sont farouchement contre l'installation de distributrices de condoms dans les écoles secondaires, contre les commissions scolaires linguistiques et pour la professionnalité à l'école. « Je vis très bien avec ça, explique-t-elle. Je ne vois rien d'effrayant à défendre des valeurs pour nos jeunes. Dans une société où on ne parle plus que de suicide, de drogue, de misère humaine, ce n'est pas mauvais qu'on puisse continuer à faire la promotion de la religion catholique. »

La candidate du MEMO, Yolande Brunelle, estime que Mme Joyal « fait partie d'une équipe qui prône des structures dépassées »...

Enseignante qui n'habite pas



Infographie La Presse

le quartier 9 (mais dans Hoche-laga, juste à côté de Maisonneuve), Mme Brunelle semble être « l'adversaire à battre » dans cette élection. « Elle fait de la politique sur le dos des enfants », affirme Liliane Plante, tandis que Diane Joyal la qualifie de « prétextieuse » (parce que, en public, Mme Brunelle n'arrête pas de souligner, à gros traits, deux

fois plutôt qu'une, que la ministre Louise Harel, députée d'Hoche-laga-Maisonneuve, de même que le député Camille Laurin, appuient le MEMO).

C'est que Mme Brunelle, 42 ans, dispose d'une bonne organisation composée de militants du RCM, du PQ et du Bloc québécois. Son mari est le député bloquiste Gilles Duceppe et il n'hésite pas à faire du porte-à-porte avec elle (quand il n'est pas à Ottawa).

Mme Brunelle soutient que son expérience à titre d'enseignante et de mère (un de ses deux enfants fréquente toujours une école de la CECM) lui permet de dénoncer les décisions aberrantes prises par la commission scolaire.

Décrochage scolaire

Selon elle, le principal enjeu de cette élection est le décrochage scolaire, qu'on peut réduire en améliorant la formation professionnelle, les liens entre l'école et les groupes communautaires, en soutenant les parents et en remettant en place les professeurs-titulaires.

Dans le quartier 9, elle veut surtout se battre contre la fermeture de l'école Guybourg ; elle veut aussi, dès son élection, faire

une tournée des écoles pour savoir quelles sont les attentes des professeurs et des parents.

La troisième candidate, Liliane Plante, du COURS, est une gentille grand-maman qui a élevé cinq enfants, longtemps milité dans les comités d'écoles, actuellement présidente du Mouvement des femmes chrétiennes de Montréal.

Mouvement des femmes chrétiennes ? Mais sa place est au RSC... « Sûrement pas ! Sont trop intégristes », répond Mme Plante, qui, ouverte d'esprit, ajoute qu'elle n'est pas nécessairement contre l'avortement...

Avortement ? Alors sa place est au MEMO, chantre de la liberté... « Des intégristes, eux aussi », conclut-elle.

Bon, alors ce sera le COURS, le parti de Denise Soucy-Brousseau.

Agée de 66 ans, dotée d'un sens de l'humour à toute épreuve, Mme Plante est sans nul doute celle qui se prend le moins au sérieux dans le quartier 9 : « Si je veux être élue, c'est parce que j'aime les enfants et je veux m'en occuper. Je ne veux pas me battre pour accéder au comité exécutif de la commission scolaire ; je préfère rester un simple commissaire. »



UNIPNEU

VOS SPÉCIALISTES DU PNEU

PLUS DE 70 DÉTAILLANTS À TRAVERS LE QUÉBEC

MONTREAL-LAVAL			
SERVICE DE PNEUS SALOIS 9970, rue des Récollets, Montréal	CENTRE DE PNEUS BOISSELLE INC. 8997, boul. Pie-IX, Montréal	S.P. RADIAL SERVICE INC. 275, boul. Curé-Labelle, Chomedey, Laval	LES ALIGNEMENTS DESJARDINS INC. 2220, av. Benny Montréal
PNEUS FREDETTE & FILS INC. 6661, rue Sherbrooke Est (Coin boul. Langelier) Montréal	PNEUS ANDRÉ TOUCHETTE INC. 8910, boul. St-Laurent (Au nord du boul. Métropolitain) Montréal	SERVICE D'AUTO STE-ROSE INC. 171, boul. Curé-Labelle, Ste-Rose, Laval	D&G AUTOMOBILE LTÉE 1664, boul. des Laurentides Vimont, Laval
RIVE-SUD			
CENTRE DU PNEU ST-CONSTANT INC. 77, rue St-Pierre, St-Constant	PNEUS RÉGIONAL BOUCHERVILLE INC. 96, boul. Industriel, Boucherville	PNEUS LEMAY INC. 6010, boul. Taschereau, Brossard	PNEUS MERCIER INC. 1073, rue St-Jean-Baptiste, Mercier
AUTRES RÉGIONS			
PNEUS MACDONALD INC. 197, rue de la Forge, St-Eustache	SERVICE DE PNEUS SARRAZIN INC. 820, boul. des Laurentides, St-Antoine	ST-JÉRÔME BANDAG INC. 430, boul. Lajeunesse O., St-Jérôme	CENTRE DU PNEU VILLEMAIRE 1595, ch. Gascon, Terrebonne
VULCANISATION ROYALE LTÉE 2500, des Cascades Est, St-Hyacinthe	SERVICE DE PNEUS LAVOIE OUTAOUAIS INC. 156, de Varennes, Gatineau	LES PNEUS MARCHAND INC. 384, Beaudry Nord, Joliette	CENTRE DE PNEUS HALLÉ INC. 623, rue Lavoisier, Repentigny

Si la neige vous arrête, chaussez des Yokohama



AUTRES SPÉCIALITÉS:

- FREINS
- AMORTISSEURS
- ALIGNEMENT

S-380
Pneu d'hiver
CARACTÉRISTIQUES

- Pneu unidirectionnel.
- Semelle munie de nombreuses stries.
- Dessin de semelle conçu pour assurer une traction plus mordante et un autonettoyage supérieur.
- Composé de caoutchouc révolutionnaire permettant à la semelle de conserver toute sa souplesse, même à des températures extrêmement basses.
- Stabilité et roulement très doux.

S-480
Pneu d'hiver
CARACTÉRISTIQUES

- Pneu nouvelle génération.
- Semelle à rainures et nombreuses stries ondulées procurant une puissance de traction et de freinage sur chaussée enneigée ou glacée.
- Pneu extrêmement stable sur pavé sec ou mouillé.
- Roulement silencieux.



S-380

S-480

PNEUS UNIMAX

Sécurité... à tout prix!

6.9%

TAUX ANNUEL SUR UN FINANCEMENT MAXIMUM DE 48 MOIS PAR TOYOTA CRÉDIT CANADA INC. SUR TOUS LES MODÈLES CAMRY 1994 ET 1995 NEUFS



LA NOUVELLE CAMRY LE 1995

COUSSINS GONFLABLES CONDUCTEUR ET PASSAGER • GLACES, VERROUS ET RETROVISEURS ASSISTÉS • POUTRELLES DE PROTECTION LATÉRALES • TRANSMISSION AUTOMATIQUE 4 RAPPORTS • CLIMATISEUR SANS C.F.C. • RADIO-CASSETTE AM-FM STÉRÉO HAUT DE GAMME AVEC 4 HAUT-PARLEURS ET PLUS ENCORE.

- 30 VOITURES DE COURTOISIE
- PIÈCES ET SERVICE OUVERT JUSQU'À 3 H LE MATIN

ST-LÉONARD TOYOTA

7665, boul. Lacordaire (coin boul. Métropolitain)
Tél.: 252-1373



La prestigieuse présentation de notre collection de fait sur mesure au Carrefour Laval seulement

C'est avec grand plaisir que nous invitons tous ceux et celles qui savent apprécier l'originalité et la perfection des **Vêtements haute couture faits sur mesure** à se joindre à nous **les jeudi, vendredi et samedi, 17, 18 et 19 novembre** Des rafraîchissements seront servis



M. Simon Majzels, notre réputé maître tailleur, sera des nôtres au Carrefour Laval. Avec votre vendeur préféré, M. Majzels vous conseillera et vous aidera à choisir parmi les dizaines de tissus spécialement sélectionnés pour l'occasion. Un rendez-vous à ne pas manquer pour ceux et celles qui exigent des vêtements de coupe impeccable et de qualité remarquable.

Votre complet sera prêt pour le temps des fêtes! Venez choisir parmi les tout derniers motifs des meilleurs tisserands du monde.

Nous vous présenterons de superbes tissus pour costumes de marques aussi prestigieuses que Scabal, Dormeuil, Zegna, Barberis, Lessona et plusieurs autres. Notre présentation de notre collection de fait sur mesure vous offre l'occasion unique de faire votre choix parmi une collection vraiment exceptionnelle.

Notre garantie depuis 1899: "Nous ne signons que des vêtements qui nous rendent à la perfection"

PRESENTATION DE NOTRE COLLECTION DE FAIT SUR MESURE
Jeudi et vendredi 10h à 21h • Samedi 9h à 17h
A. GOLD & SONS, LE CARREFOUR LAVAL



IMAGE ET SON

Un cahier spécial à ne pas manquer mercredi prochain dans

La Presse

PUBLIREPORTAGE

Vous prenez le
covoiturage au sérieux ?



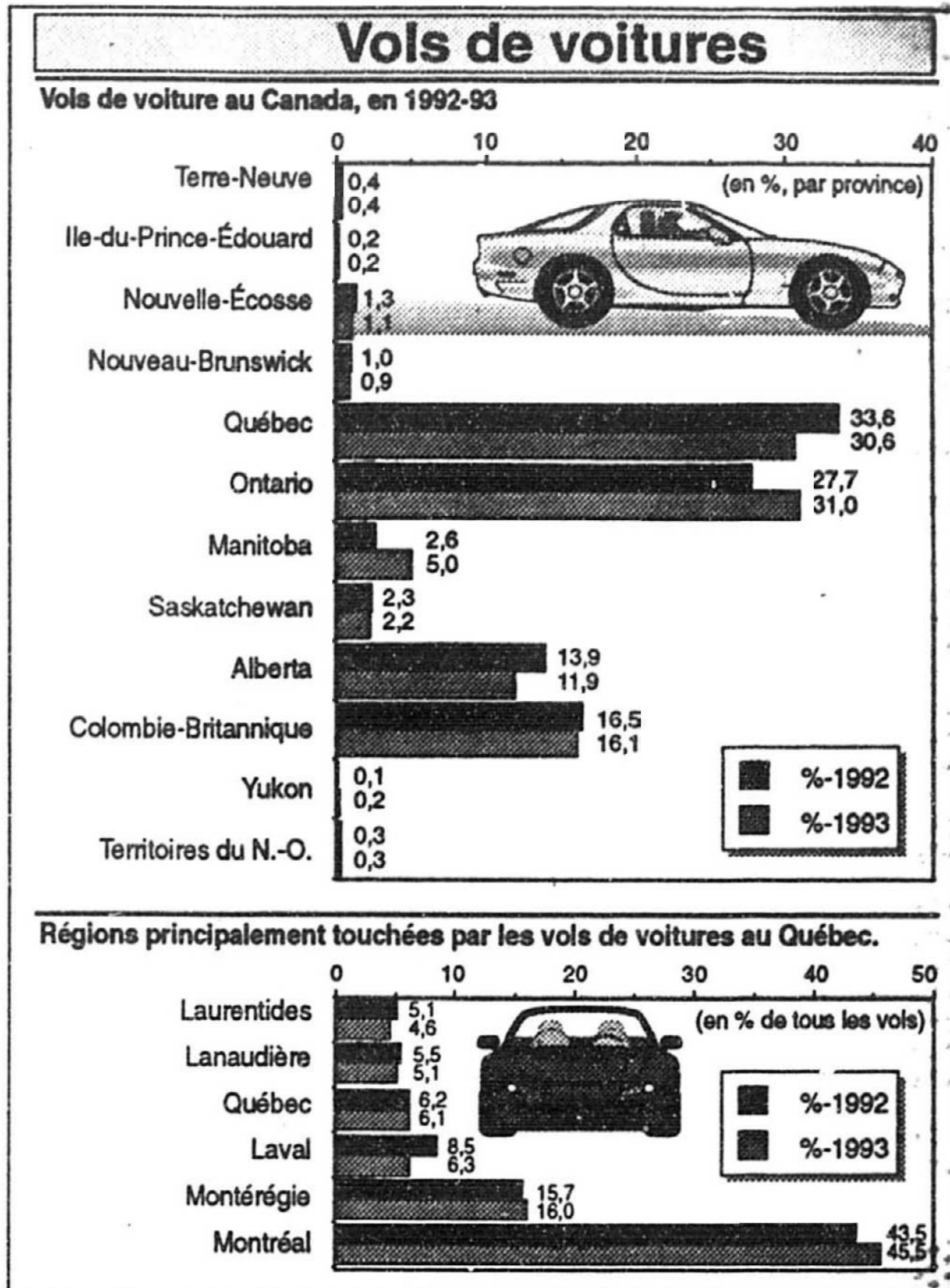
20 995\$*
Chevrolet Astro CS 1995

Modèle redessiné

- Moteur 6 cylindres de 190 chevaux
- Boîte automatique 4 rapports électronique avec surmultipliée
- Climatiseur; régulateur de vitesse
- Radiocassette AM/FM stéréo avec 6 haut-parleurs
- Sac gonflable
- Freins antiblocage (ABS) aux 4 roues
- Glaces teintées foncées
- Lève-glaces électriques
- et beaucoup plus !

Personne ne vous en offre autant !

* Offre réservée aux particuliers et s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (820 \$) et taxes en sus. ** Selon la première éventualité. Tous les véhicules neufs Camions Chevrolet 1995 sont couverts par la garantie GM Total. L'Assistance Routière est offerte sur les modèles Camions Chevrolet 1995. Durée: 3 ans ou 60 000 km, selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.
L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec.



Les vols d'automobiles ont diminué au Québec

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

Le Québec a perdu en 1993 le record peu enviable du nombre d'automobiles volées au Canada, qu'il détenait depuis quelques années.

Le Bureau d'assurance du Canada indique qu'après des hausses successives, ces dernières années, le nombre de voitures volées au Québec est passé de 49 374 en 1992 à 47 965 en 1993, soit une légère baisse de trois pour cent.

Jusqu'ici, depuis cinq ans, le Québec détenait le record canadien du vol d'autos; il vient de céder le championnat à l'Ontario.

Il faut toutefois noter que l'Ontario possède un parc automobile plus imposant que le Québec, soit environ 5 000 000 par rapport à 4 400 000.

À titre de comparaison, l'Ontario a vu le nombre de véhicules volés grimper de 20 pour cent pendant la même période, soit de 40 707 véhicules en 1992 à 48 703 en 1993.

Au cours d'une rencontre avec la presse hier à Montréal, le directeur général du BAC, M. Raymond Medza, attribuait cette bonne performance du Québec aux efforts des dernières années en matière de prévention, de sensibilisation du public et de concertation entre les corps policiers, les services de douanes et les compagnies d'assurances.

Parmi les mesures qui ont porté fruit, le BAC souligne la surveillance accrue par les corps policiers des centres commerciaux dans des régions cibles comme Laval. Il cite aussi le resserrement des enquêtes en matière de vol, qui a permis de démanteler 54 réseaux. Aussi, grâce au programme appelé « Cervo », les autorités ont pu retracer et rapatrier 69 voitures volées qui avaient été exportées. Aussi, davantage de consommateurs font installer des dispositifs antivols sur leur voiture, comme un antidémarrreur ou le marquage des vitres.

Accusé du meurtre de sa fille affligée de paralysie cérébrale

Presse Canadienne
BATTLEFORD, Saskatchewan

Un père accusé du meurtre prémédité de sa fille handicapée n'avait d'autre choix que de

mettre fin à sa souffrance, a soutenu hier son avocat dans sa plaidoirie.

« Si mon client a commis un péché envers Dieu, Dieu le jugera », a déclaré Mark Brayford.

Il a pressé le jury de tenir compte de l'amour de Robert Latimer pour sa fille, Tracy, parce que cela permet de douter raisonnablement qu'il ait agi en meurtrier.

« Il fallait faire quelque chose, comme l'exigeait la situation », a lancé Me Brayford, qui a ajouté que les jurés devraient faire des affirmations selon lesquelles un acquittement ouvrirait tranquillement la porte à l'euthanasie.

« Rien dans ce cas-ci n'entraîne la légalisation de l'euthanasie. »

Tracy, 12 ans, était affligée de paralysie cérébrale depuis sa naissance. Mais le procureur de la Couronne Randy Kirkham a fait remarquer que M. Latimer avait avoué avoir tué Tracy et qu'il n'avait nullement le droit d'enlever à cet être humain ce qu'il possédait de plus précieux, sa vie.

« C'est pas parce que quelqu'un est handicapé qu'il faut mettre fin à ses jours », a insisté Me Kirkham. En raccordant le tuyau d'échappement pour faire pénétrer l'oxyde de carbone dans le camion où il avait placé Tracy, M. Latimer a bien réfléchi et planifié le meurtre de sa fille, a poursuivi le procureur de la Couronne.

L'ARRIVÉE DU PÈRE NOËL



LE PÈRE NOËL ARRIVE AU CENTRE ROCKLAND
SAMEDI, LE 19 NOVEMBRE À 11 H.
Mais la fête commence à 10 h

et durera toute la journée. Fanfare, défilé du Père Noël, théâtre avec Violine et Turlutte, clowns, maquilleurs... une journée pour vous amuser !

Le Père Noël et ses ours attendent les enfants dans un décor enchanteur, tous les jours au 2^e niveau... suivez les pattes d'ours. Fotoclik sera sur place pour vous offrir à prix raisonnables des photos-souvenirs. Consultez l'horaire affichée au Centre ou composez le (514) 342-2872 pour plus d'information.

PARTICIPEZ AU CONCOURS LAROUSSE

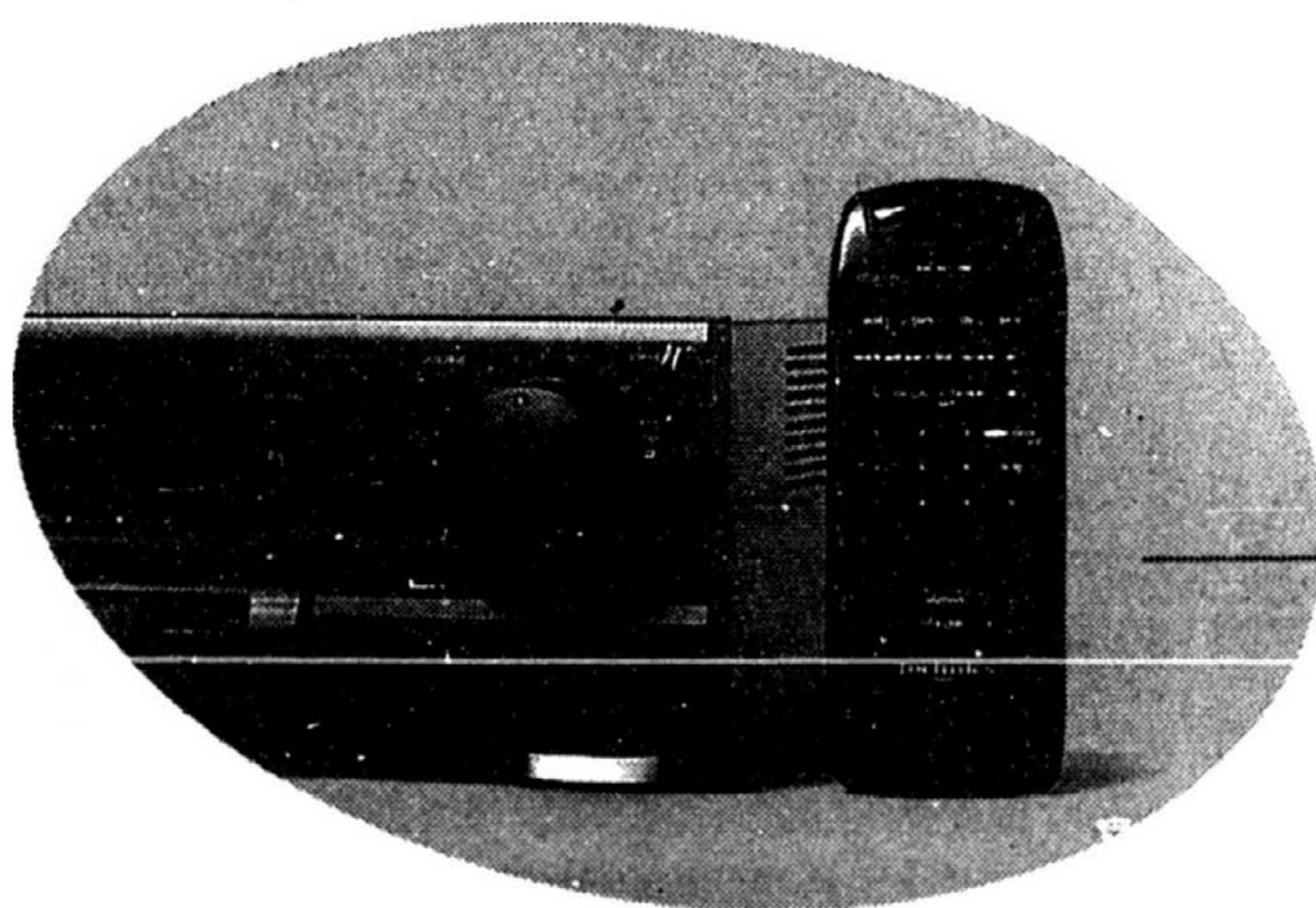
Visitez le père Noël et vous pourriez gagner :

3 livres de la collection "J'apprends à lire avec" ou 3 livres-cassettes de la collection "J'écoute et j'apprends à lire avec" une gracieuseté de Larousse

LAROUSSE

CENTRE
ROCKLAND

Angle l'Acadie et Métropolitain



Technics
(Récepteurs à partir de 299\$)

Petit nouveau plein de boutons!

Fillion
Louis
électronique

« On connaît la musique. »

MISÉRICORDIE

REALISATION

Jean Beudin

SCENARIO ET DIALOGUES

Fabienne Larouche et Réjean Tremblay

AVEC

Marina Orsini

Nathalie Mallette, Monique Miller



Demain soir
20h00



Le jeune parricide inquiétait ses parents

Les Labelle allaient même reconduire leur fils, Martin à la polyvalente

MARTHA GAGNON

La défense entend démontrer que Martin Labelle souffre de troubles mentaux et ne peut être tenu responsable de l'assassinat de son père, de sa mère et de son frère aîné, abattus de coups de feu à leur domicile, le 10 mai 1992, à Longueuil.

A cette époque, l'adolescent n'avait que 14 ans et manifestait des troubles de comportement qui inquiétaient grandement ses parents.

Un mois avant le drame, ceux-ci avaient décidé d'imposer à leur fils une discipline de fer pour ne pas perdre le contrôle. Ils allaient eux-mêmes le reconduire à la polyvalente, imposant un couvre-feu pour les sorties, surveillaient ses allées et venues et projetaient de l'inscrire dans un collège privé.

Le père et la mère travaillaient dans un hôpital. Elle comme technicienne de laboratoire et lui comme chercheur en endocrinologie.

Elle était très religieuse, tandis que lui s'adonnait à la culture des orchidées et l'élevage des poissons tropicaux.

Ils étaient très préoccupés par leur fils Martin qui leur donnait du fil à retordre. Ils avaient même contacté un groupe d'aide, Parents-ressources, pour les aider à trouver des solutions. Les relations étaient toutefois meilleures avec l'aîné, Rémy, qui a lui aussi été assassiné dans sa chambre.

Débat d'experts à venir

En commençant leur preuve hier, les avocats de la défense, Mario Gervais et Pierre Bélisle, ont annoncé au jury leur intention de démontrer que l'accusé, aujourd'hui âgé de 16 ans, n'était pas dans un état normal au moment de la tragédie. Deux psychiatres seront appelés à la barre pour décrire le comportement de l'adolescent.

Le procureur de la Couronne, Me Jacques Diamant, a déjà fait savoir qu'il présenterait lui aussi un médecin expert, ce qui donne

ra lieu à un débat de spécialistes dans les prochains jours.

Premier témoin de la défense, une tante maternelle, Mme Danièle Lecours, a raconté qu'un mois avant leur assassinat, sa soeur Claude et son mari, Yvon Labelle, étaient désemparés devant la conduite de leur fils. « Ils se sont vidés le coeur lors d'un souper chez-moi. Ils avaient de la misère à faire face à ce problème. Ma soeur était très bouleversée, effondrée même. »

Les parents avaient rencontré la direction de la polyvalente Jacques-Rousseau qui se plaignait de l'attitude de leur fils.

« Selon eux, Martin avait un comportement de caïd, vendait de la drogue et gardait dans son casier un pied-de-biche ou une barre à clous. » A la suite de ces avertissements, les parents avaient convenu de prendre les grands moyens pour obliger l'adolescent à changer de comportement.

Ils avaient exigé qu'il change de tenue vestimentaire et jette à la poubelle son long imperméable noir, qu'il se fasse couper les cheveux et respecte les nouvelles règles disciplinaires. Ils envisageaient également de l'envoyer pensionnaire et de l'inscrire dans un camp d'été pour le tenir occu-

pé. « Martin n'avait pas le choix; il devait plier », dit la tante.

L'adolescent était constamment sous surveillance, ce qui le révoltait. Des amis ont raconté au cours du procès qu'il détestait ses parents et répétait qu'il les tuerait un jour. Après le triple meurtre, Mme Lecours a trouvé dans la chambre de son neveu plusieurs livres sur la magie noire empruntés à la bibliothèque.

Selon la tante, sa soeur était une femme renfermée, peu sociable et très froide. Elle parlait peu et semblait incapable d'exprimer ses sentiments. Elle était très pratique et portait toujours un chapelet sur elle. Plus jeunes, ses fils avaient été servants de messe.

Son mari était, au contraire, volubile et d'abord facile. « C'est lui qui exerçait l'autorité dans la maison. Il avait toujours le dernier mot », précise-t-elle. Lorsqu'il a constaté que les résultats scolaires de Martin n'étaient pas satisfaisants, il a exigé de superviser les devoirs et leçons à la place de sa femme.

Comment a réagi Martin? demande l'avocat. « Il n'aimait pas ça mais il n'avait pas le choix. Lorsque mon beau-frère prenait une décision, c'était sans appel. » Le procès se poursuit aujourd'hui au Palais de justice de Longueuil.

Boutet sera examiné plus longuement par un psy

Presse Canadienne
QUEBEC

Des médecins devraient déterminer d'ici 30 jours si Benoit Boutet, accusé d'avoir proféré des menaces à l'endroit du premier ministre Parizeau, est apte à subir son procès.

Le prévenu a déjà été examiné pendant cinq jours par le docteur Richard Laliberté. En un si court laps de temps, le médecin s'est toutefois révélé « incapable de déterminer si Boutet était apte à réellement saisir les accusations qui pèsent contre lui ».

Le médecin, qui ajoute s'interroger « très sérieusement » sur les capacités mentales de Boutet, recommande cependant un examen prolongé afin de déterminer à coup sûr si le prévenu ne simulerait pas le dérangement mental afin d'être exempté de subir un procès.

Boutet sera examiné pendant un mois au centre hospitalier Robert-Giffard et comparaitra de nouveau le 15 décembre. A ce moment, un

rapport complet du Dr Laliberté sera présenté au tribunal.

Boutet a déjà plaqué coupable d'avoir proféré des menaces de mort il y a moins d'un mois. Il était également accusé de voies de fait, d'utilisation d'armes dans un dessein dangereux.

Le prévenu n'en est pas à ses premières expériences avec la justice. Il y a quelques années, il a été reconnu coupable d'avoir menacé sa mère.

Lorsque le nouvel incident est survenu, la semaine dernière, Boutet se trouvait d'ailleurs en période de probation.

M. Boutet a été interpellé puis écroué, mercredi dernier, après s'être fait conduire en taxi près de la nouvelle résidence du premier ministre Jacques Parizeau, rue des Braves, disant qu'il « s'en allait faire leur affaire » aux occupants.

Le chauffeur de taxi a cependant eu la présence d'esprit de communiquer avec la police, qui a procédé à l'arrestation de Boutet quelques minutes plus tard. Le prévenu a ensuite été accusé d'avoir menacé de mort le premier ministre Parizeau.



Pensionnat des Ursulines

26, rue Dufferin
Stanstead (Québec) J0B 3E0
Site enchanteur
à 90 minutes de Montréal

Résidence pour jeunes filles
Externat pour garçons et filles

Cours secondaire

Enseignement:
suivi pédagogique personnalisé
enrichissement de l'anglais
apprentissage de l'espagnol

Résidence:
milieu de vie accueillant
encadrement adapté à chaque niveau d'âge
transport organisé les fins de semaine
pour les garçons, possibilité de pension (Stanstead)

Séances d'information et examens d'admission
le dimanche 20 novembre à 13 h 30.

Pour information et rendez-vous, téléphonez au (819) 876-2795.

**Le Pensionnat des Ursulines, «Plus qu'une école...
Un second chez-soi.»**

Réussir aujourd'hui

Pour réussir aujourd'hui, il faut un collège :

MIXTE



- ✓ **À l'enseigne de la qualité**
 - Collège déclaré d'intérêt public par le MEQ.
 - un enseignement de tous les programmes des voies régulières et enrichie du cours secondaire.
 - un grand nombre d'heures de français et de mathématique. Supervision personnalisée à notre Centre d'aide en français et en mathématique.
 - un encadrement pédagogique classique et dynamique.
 - un service d'étude dirigée après les heures de classe.
- ✓ **À l'enseigne de l'élève**
 - Une école aux dimensions humaines et à l'ambiance familiale.
 - un groupe-classe stable et supervisé par un titulaire de classe.
 - des professeurs rigoureux et exigeants mais aussi capables de comprendre et d'aider les jeunes.
- ✓ **À l'enseigne de son temps et de son milieu**
 - une spécialisation **Art et Communication** des la 1^{er} secondaire.
 - nombreuses activités à l'école et à l'extérieur de l'école (radio, journal, conférences, sorties culturelles, théâtre, etc.).



310, rue Rachel Est
287-1944

EXAMENS D'ADMISSION
le 19 novembre dès 8h30 / Vous devez prendre rendez-vous.

La saison des CADEAUX PRATIQUES!

CLUB ULTIMA présente

VENEZIA Batterie de cuisine
10 morceaux, en acier inoxydable
159⁹⁹
JOUR APRÈS JOUR comparable à 349,98\$
VOUS ÉCONOMISEZ 54%
LAGOSTINA

LUMINARC

LASER Ensemble de breuvage 18 morceaux
JOUR APRÈS JOUR **27⁹⁹** comparable à 39,99\$
VOUS ÉCONOMISEZ 30%

ZWILLING JA HENCKELS

ENS. "4 ÉTOILES" 4, 5, 6 ou 7 morceaux
JOUR APRÈS JOUR **197⁹⁹ à 372⁹⁹**
comparable à 283\$ à 533\$ VOUS ÉCONOMISEZ 30%

TEFAL

FRITEUSE DE LUXE
Minuterie numérique, thermostat variable
Modèle#7385 **99⁹⁹** JOUR APRÈS JOUR
comparable à 129,99\$ VOUS ÉCONOMISEZ 23%

CLUB ULTIMA



ADIRONDACK Service de vaisselle 20 morceaux
JOUR APRÈS JOUR **69⁹⁹** comparable à 140\$
VOUS ÉCONOMISEZ 50%

STUDD & NOA

T-FAL

WOK SET anti-adhésif
JOUR APRÈS JOUR **28⁹⁹** comparable à 41,99\$
VOUS ÉCONOMISEZ 31%

EN PRIME
Produits et bons-rabais de **75\$**

BLACK & DECKER

FOUR GRILLE-PAIN Nettoyage continu
Modèle #TRO500-04
JOUR APRÈS JOUR **61⁴⁹** comparable à 74,99\$
VOUS ÉCONOMISEZ 18%

BRUNNEN

MULTIMIX "4-EN-1"
Batteur à main, pétrin, mélangeur à main et hachoir
Modèle #M880 **68⁹⁹** comparable à 79,99\$
JOUR APRÈS JOUR VOUS ÉCONOMISEZ 11\$

offre tout les cadeaux, les articles de cuisine, la literie et la décoration que vous cherchez!

SAINT-LÉONARD
6755, boul. Métropolitain Est
(coin nord de Langelier)
Tél.: 322-2000

PAIEMENT DIRECT

VISA **MasterCard** **AMEX**

CHÈQUES PERSONNELS ACCEPTÉS.

OUVERT 7 JOURS

WEST ISLAND
3205, boul. Des Sources
(Galeries des Sources)
Tél.: 685-6565

donnez sang risque

Pour savoir où et quand
donner du sang, appelez
Info-Collecte au 527-1501



La Société canadienne
de la Croix-Rouge
Services transfusionnels



Panasonic
(Téléphones à partir de 149\$)

*Parler pour ne rien dire
et dix canaux pour le faire.*



« On connaît la musique. »

Bons du Trésor volés: trois personnes doivent rembourser 215 000\$ à une firme de courtage

YVES BOISVERT

L'affaire des bons du Trésor volés à l'aéroport de Dorval, lors du braquage d'un avion de la Brink's, vient de connaître un nouveau développement, en chambre civile de la Cour supérieure.

Dans un jugement rendu public hier, le juge Nicole Bénard a condamné l'« homme d'affaires » Réal Roberge (qui purge en ce moment une peine de six ans d'emprisonnement), sa femme Lucie Bélanger et le courtier hypothécaire Richard Sauvé à éponger une perte de 215 000 \$, essuyée par la firme de courtage Lévesque Beaubien Geoffrion, lors de la transaction d'une partie des bons volés.

En pleine nuit, le 1er décembre 1990, un groupe de braqueurs professionnels, au sein duquel se trouve Marcel Talon, attaque sur la piste de l'aéroport de Dorval un avion qui contient plus de 15 millions en argent, lingots et bons du Trésor.

Par des voies qu'on ne connaît pas, les bons du Trésor se retrouvent au mois d'octobre 1991 entre les mains de Réal Roberge, 56 ans, de Terrebonne. L'homme a trempé dans diverses fraudes et vols avant de se recycler dans la vente d'automobiles et le remorquage.

Roberge se retrouve donc au mois d'octobre 1991 avec pour 4,8 millions de bons du Trésor encaissables. Vu son passé criminel et l'origine des bons, Roberge cherche des intermédiaires pour les écouler en douce.

Par l'intermédiaire d'Yves Bobby (un courtier en immeubles), Roberge est mis en

contact avec le courtier Sauvé et le négociateur indépendant à la Bourse de Montréal, Ronald Biron.

Au début du mois de novembre 1991, des rencontres ont lieu entre Roberge, Sauvé et Biron. Roberge assure les deux hommes que les bons ne sont pas volés et qu'ils ont été vérifiés par un directeur de banque. Il dit que certains de ses associés ont des ennuis avec le fisc, et qu'il doit pour cela avoir recours à des intermédiaires. La commission promise à Biron est de 300 000 \$.

Biron, sous la pression de Roberge, émet un chèque de 300 000 \$ au nom de Gestion LBR, une compagnie à numéro dont la présidente est Bélanger, la femme de Roberge.

Ayant montré qu'il était digne de confiance, Biron se fait remettre par Roberge les 4,8 millions en bons. Les comptables Michel Faille et Marc Beaudoin sont contactés. Sauvé, sur les conseils de Beaudoin, s'envole avec ce dernier pour Nassau, aux Bahamas, afin d'aller écouler pour 4,2 millions de bons.

La transaction est bloquée à la banque (BITCO), et les bons sont déclarés volés peu de temps après. Biron se retire alors du dossier, le 18 novembre. Onze jours plus tôt, il avait réussi à encaisser pour 300 000 \$ de bons chez Lévesque Beaubien sans être inquiété (en échange du chèque donné à Roberge).

Quoi qu'il en soit, Sauvé continue à tenter d'écouler une partie des bons. Avec le concours du courtier Louis-Philippe Séguin et d'un de ses clients, on parvient à vendre par Lévesque Beaubien Geoffrion 225 000 \$

de bons volés (Séguin et son client touchent des commissions de 5000 \$ et 4500 \$).

Quand l'affaire éclate, Lévesque Beaubien Geoffrion débite Biron de 300 000 \$ dans son compte, car les bons que la firme a acceptés ne valent rien. Elle a ensuite déposé contre Biron, Roberge, sa femme, et Sauvé la poursuite qui vient de se conclure.

Le juge Bénard conclut que Biron n'est pas responsable de la perte de 225 000 \$, et elle rejette l'action contre lui (Biron a aussi été acquitté d'accusations de recel et de fraude, par un jury, cet hiver). Par contre, Biron aurait dû se poser des questions sur l'origine des 300 000 \$ en bons qu'il a transigés chez Lévesque Beaubien Geoffrion, estime la juge. « Il s'est aveuglé volontairement », écrit-elle, et en conséquence, il ne peut, comme il le faisait, demander le remboursement des 300 000 \$ saisis par la firme dans son compte.

Elle condamne d'autre part les trois autres à rembourser les 225 000 \$ à la firme de courtage Roberge, d'ailleurs, après avoir été condamné pour recel, a été envoyé en prison pour six ans, au mois de mai 1993, à cause de cette affaire. Sauvé subit un procès criminel présentement, qui se poursuit le 12 décembre. Bélanger n'a pas été accusée dans cette affaire.

Le juge Bénard écorche au passage la Banque du Canada, qui s'est réveillée bien tard dans cette affaire. La Banque du Canada « a été très négligente dans cette affaire; elle a encaissé 525 000 \$ de bons volés sans même s'apercevoir qu'il s'agissait de bons volés », note-t-elle.

Neuf incendies allumés en un peu plus de trois heures à Saint-Hubert

GEORGES LAMON

La police de Saint-Hubert se perd en conjectures au sujet d'une série de neuf incendies allumés tôt hier matin dans le secteur Lafleche, à quelques minutes d'intervalle et causant des dommages évalués à environ 30 000 \$.

Un homme dans la trentaine, qui avait été aperçu se promenant aux environs de l'un des lieux d'incendie, a été interpellé et interrogé par les enquêteurs de Saint-Hubert au cours de la matinée.

Le suspect, connu du Service de police pour d'autres méfaits, a cependant été relâché, les enquêteurs ne pouvant le relier à ces incendies.

La première alerte a été donnée à 0h53 à la station de pompiers pour un incendie dans une maison inhabitée, appel nécessitant l'intervention d'une dizaine de pompiers.

Une trentaine de minutes plus tard, à 1h29, nouvelle

alerte. Puis d'autres à 1h37, à 2h20, 2h23, 2h28, 3h11, 4h21 et 4h22.

Il s'agissait d'incendies allumés avec de l'essence dans une réserve de bois de chauffage, dans des sacs à rebuts, dans quatre voitures ainsi que dans une maison.

Un des résidents du secteur s'est plaint de s'être fait dérober un récipient d'essence entreposé dans une remise à l'extérieur. Tous les incendies ont été allumés dans les rues Kennedy, Albert, Roosevelt, Godin, Jean XXIII et Grande-Allée.

Le directeur du Service de police de Saint-Hubert, Pierre Trudeau, croit que cette série d'incendies criminels est probablement l'oeuvre de plus d'un individu. « Nous avons affaire à quelqu'un qui a des instincts de pyromane, a expliqué le directeur Trudeau. Peut-être des jeunes en mal de sensations et qui auraient trop regardé le film *Le Corbeau* ? »



Ah! ce cher petit mari... Chaque fois qu'il faut repeindre une pièce, c'est le même scénario. Dès qu'on a fini de recouvrir le plancher de papier journal, Monsieur, qui habituellement ne lit à peu près que le cahier des sports, s'intéresse tout à coup à l'accord de Maastricht, au dernier congrès des Raëliens ou aux moeurs de la gélinotte huppée. N'importe quoi plutôt que de se mettre au boulot...

Le papier. Au cœur même de nos vies.

Les fabricants de pâtes et papiers du Canada

Notre Père Noël... plus vrai que nature!

C'est le samedi 19 novembre, à 13h, que le Père Noël plus vrai que nature fera son arrivée dans le plus beau et le plus gros village de Noël à Montréal!

Amenez vos petits lui serrer la mitaine et lui tirer la barbe... il leur fera cadeau d'un magnifique mini «Puzz-3D» de Wrebbit!

Ho! Ho! Ho! venez voir par vous-même, le Père Noël existe bel et bien et il est au Complexe Desjardins!
Renseignements? 845-INFO



Jamais Noël n'aura été aussi Noël que ce Noël!

La Presse



CKAC 730

MONTRÉAL
285-8585
 Tour de la Cité, 300, LeO-Panseau Bureau 500, Montréal
 Permis no. 749737

LAVAL
662-9090
 3, Place Laval, Bureau 10, Laval
 Permis no. 389551

LONGUEUIL
677-9191
 1111, St-Charles Ouest Bureau 101, Longueuil
 Permis no. 290504

- Programmeur/programmeuse analyste (420.52)
- Techniques de micro-informatique (901.91)
- Micro-ordinateur général (247.50)
- Actualisation en bureautique (900.62)

Admissibilité aux prêts et bourse.
 Possibilité de prolongation des prestations d'assurance-chômage.
 Stages en entreprise.
 Service de placement.
 Aide financière personnalisée.



CDI LE COURS DU PROGRÈS

CDI, le plus vaste réseau d'enseignement en informatique depuis 1965

QUÉBEC • HALIFAX • OTTAWA • KINGSTON • OSHAWA • SCARBOROUGH • NEWMARKET • NORTH YORK • TORONTO • MISSISSAUGA • HAMILTON • WINNIPEG
 SASKATOON • EDMONTON • BURNABY • COQUITLAM • SURREY • VANCOUVER • VICTORIA
 ICD Institut Carrière et Développement Ltée

Un des policiers accusés d'avoir tabassé Richard Barnabé fera bande à part

L'agent Manon Cadotte assumera les frais de sa défense

Presse Canadienne

L'agent Manon Cadotte, du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, assumera seule les frais liés à sa défense en Cour du Québec, devant laquelle elle est accusée de voies de fait ayant causé des lésions corporelles au chauffeur de taxi Richard Barnabé.

Par contre, ses cinq collègues, à l'égard desquels pèse la même accusation, sont assurés que les frais encourus seront payés par leur syndicat, la Fraternité des policiers.

Selon les informations obtenues auprès du président du syndicat, Yves Prud'homme, la fra-

ternité a fait la même offre aux six policiers. S'ils retenaient les services de l'avocat choisi par le syndicat, ils n'auraient rien à défrayer.

Les policiers Pierre Bergeron, André Lapointe, Michel Vadeboncoeur, Karl Anderson et Louis Samson ont accepté l'offre; seule Mme Cadotte a décidé de continuer à confier sa défense à Me Sylvie Bourque.

Pas d'obligation

Le leader syndical a rappelé qu'il n'avait aucune obligation légale de soutenir financièrement les policiers faisant l'objet d'une accusation criminelle.

« Si chaque individu décide de choisir son procureur, il faut

imaginer les impacts financiers. Nous sommes responsables des fonds que les syndiqués nous confient. Nous nous assurons de sélectionner les meilleurs avocats.

« On propose une démarche et ils sont libres d'y adhérer ou pas », a-t-il dit.

M. Prud'homme n'a pas voulu dire pour quelles raisons l'agent Cadotte a décidé de faire bande à part.

« Mme Cadotte n'a pas mis en cause le choix de l'avocat retenu par la Fraternité », a assuré le leader syndical.

L'enquête préliminaire des six policiers tenue pendant cinq jours en juillet dernier doit se poursuivre à compter du 29 novembre.

Un hiver... tout en confort!



Botte de cuir. Fait au Canada. Doublée de "Borg", semelles de caoutchouc. Noir. Pointures 7 à 11, 12. Prix régulier 89,95\$. Solde.....69,99\$



Botillon de cuir lacé. Fabriqué au Canada. Doublé de "Borg", Semelles de caoutchouc. Noir ou brun. Pointures 7 à 11, 12. Prix régulier 90\$. Solde.....69,99\$

Certaines pointures ne sont pas disponibles dans certains de nos magasins. Pour plus de renseignements, communiquez avec le magasin Sauvé le plus près de chez vous.

SAUVÉ

Carrefour Angrignon...365-1070
 Place Rosemère...435-6160
 Carrefour Laval...681-9213

Galerias d'Anjou...351-6810
 Galerias Joliette...752-0950
 Centre Laval...688-6292

Promenades St-Bruno...461-2832
 Plaza St-Hubert...273-6392
 (6554 rue St-Hubert) Stationnement à l'arrière rue Chateaubriand.



RÉVEILLONNEZ AVEC LE PÈRE NOËL CONCOURS

LE 24 DÉCEMBRE, LE PÈRE NOËL IRA LUI-MÊME PORTER LES CADEAUX AUX GAGNANTS.

1^{er} Prix

10 000\$

10 000\$ dans un compte d'épargne de la Banque Royale



3^e Prix **Kodak**

Un des 110 appareils motorisés Kodak Cameo plus un ensemble Tutti Frutti de pâte à jouer aux parfums de fruits, incluant rouleau et moules. Valeur au détail combinée: 95,99\$

2^e Prix **SONY**

Un des 5 caméscopes Sony CCDTR30. Valeur au détail: 899,99\$ chacun

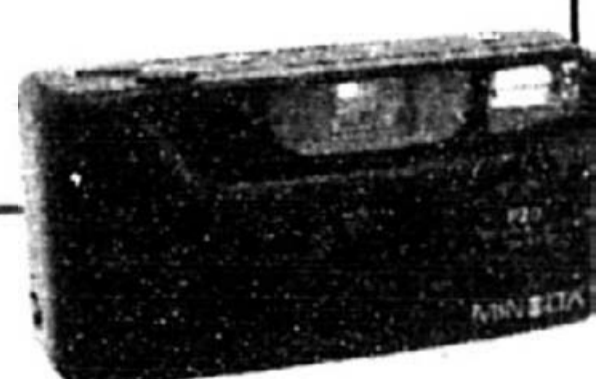
Pour participer, déposez votre bulletin dûment rempli dans la boîte de tirage située dans chacun des 110 magasins Astral Photo. Vous pouvez obtenir le règlement complet du concours en magasin.

Faites votre choix parmi les nombreuses idées-cadeaux du Père Noël!

MINOLTA F20R

- Appareil à mise au point fixe
- Chargement automatique du film
- Réduction de l'effet des yeux rouges

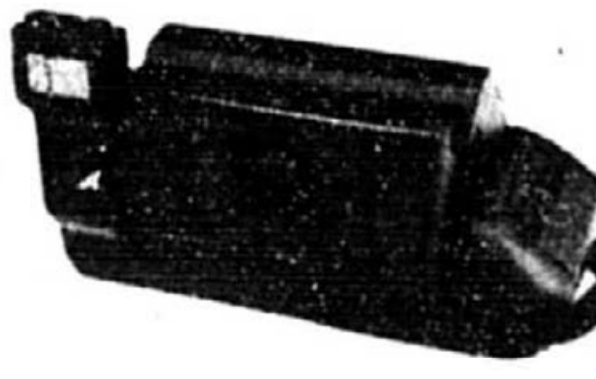
6999



POLAROID CAPTIVA MONOREFLEX

- Fabriqué de nouveau, testé et garanti à 100% par Polaroid
- Photos format portefeuille
- Tel qu'annoncé à la télévision

9999



CANON SURE SHOT OWL DATE

- Appareil 35 mm à mise au point automatique
- Viseur très large et clair
- Imprime la date sur vos photos!

13999



14⁹⁹ Une valeur de 50\$

La nouvelle carte Astral Plus*

vous fait profiter de nombreuses garanties sur votre appareil photo et de rabais intéressants sur le développement de vos films, incluant 2 coupons-rabais de 50%, chacun applicable sur le développement d'un film couleur (une valeur de 15\$).

KODAK STAR 105 ZOOM QUARTZ DATE

- Zoom 38 à 105 à mise au point automatique
- Réduction de l'effet des yeux rouges
- Flash, chargement et avance automatiques du film
- Imprime la date sur vos photos
- Comprend film Kodak

29999



ENSEMBLE MINOLTA MAXXUM 3xi

- Appareil monoréflex 35 mm à mise au point automatique
- Objectif zoom 35 à 70 mm
- Flash incorporé de haute précision
- Flash intégré «TTL» télécommandé sans fil

49999



*La carte Astral Plus vous est offerte à l'achat de tout appareil 35 mm. Certaines conditions s'appliquent.

1 HEURE PHOTO ASTRAL photo

- | | | | |
|--|---|--|------------------------------------|
| **916, Ste-Catherine (514) 842-5225 | **Centre commercial Le Boulevard (514) 721-3939 | **Les Galeries d'Anjou (514) 354-2001 | **Place Montréal T. (514) 843-8836 |
| **2020, Université (514) 849-7341 | **Centre Laval (514) 688-3636 | **Mail Champlain (514) 671-5935 | **Place Rosemère (514) 979-3306 |
| **Carrefour Angrignon (514) 363-6918 | **Centre Rockland (514) 733-2669 | **Place Bonaventure (514) 878-4378 | **Place Versailles (514) 355-4709 |
| **Carrefour Laval (514) 687-7986 | Galerias Joliette 1-(514) 752-0956 | **Place Bourassa (514) 323-4249 | Carrefour du Nord 1-(514) 436-1011 |
| **Centre Fairview (514) 695-6563 | Jardins Dorval (514) 636-8221 | **Complexe Desjardins (514) 843-8219 | **Place Vertu (514) 336-8272 |
| **Promenades Deux-Montagnes (514) 491-8817 | **Plaza Alexis-Nihon (514) 933-7209 | **Plaza Côte-des-Neiges (514) 343-5209 | **Place Ville-Marie (514) 878-9821 |
| **Promenades St-Bruno (514) 653-8826 | | Carrefour Richelieu (514) 359-1803 | **Caméras vidéo |
- *Les services de développement en une heure et du lendemain n'y sont pas offerts. W2196528



NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ!
UNE SEMAINE SEULEMENT!

NETTOYAGE DE TAPIS

Appelez avant le 19 novembre 1994 et nous paierons la TPS et la TVQ sur toute commande de nettoyage de tapis ou de mobilier

- 2 pièces** 28 \$
Nettoyage à la vapeur
- 4 pièces** 52 \$
Plus nous nettoyons, plus vous économisez
- Super offre! Maison complète** 79 \$
5 pièces, 12 marches, plus 1 vestibule

- Notre service 4 étoiles :**
une garantie de satisfaction à coup sûr!
- ★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
 - ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
 - ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
 - ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!



Nous venons nettoyer et nous payons la TPS et la TVQ

Canapé et 2 fauteuils ou canapé et causeuse 79 \$



- 28 \$ Nettoyage de conduits de ventilation. Deux conduits minimum, 9 \$ par bouche
- 69 \$ Service de ménage à domicile. 5 pièces, 1 cuisine, 2 salles de bains

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h 339-5420

Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert à seulement 9 \$ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stainmaster® ou des tapis berbères sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérés comme deux pièces. Le nombre minimal de pièces à nettoyer est de deux. Service de camion-usine moyennant 9 \$ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Le nettoyage du sous-sol coûte 0,18 \$ le pied carré. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attachés. Frais de déplacement, s'il y a lieu. L'offre prend fin le 19 novembre 1994.

L'évêque de Nicolet se défend devant les tribunaux

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ L'évêque de Nicolet, Mgr Raymond St-Gelais, poursuivi devant les tribunaux civils du Québec pour 800 000\$ par le Père Yves-Marie Blais et l'Ordre du Cœur Immaculé de S. Louis-Marie-de-Monfort fondé par ce dernier, vient de faire déposer son plaidoyer par ses avocats devant la Cour supérieure de Drummondville. Le prélat répond aux prétentions du Père Yves-Marie Blais et de l'Ordre qu'il a fondé et installé à l'Avenir, près de Drummondville.

Les demandeurs prétendent que Mgr St-Gelais les aurait calomniés. De plus, ils alléguent que l'évêque aurait agi de façon malicieuse, erronée et sans droit, en refusant de reconnaître l'Ordre et d'octroyer juridiction au Père Blais, un ancien Monfortain.

La poursuite initiale du Père Blais et de son Ordre avait été déposée en mars 1994, contre Mgr St-Gelais es-qualité d'évêque de Nicolet. Premier jugement rendu dans la cause, la Cour demande que soient retranchées toutes les demandes faites en vertu du droit canon. Certaines le seront. Début octobre, une déclaration recomposée des procureurs du Père Blais fera état de pertes substantielles encourues à la suite du refus de reconnaissance de l'Ordre par Mgr St-Gelais.

Selon Me Luc Malouin, avocat au dossier, il est fait mention dans cette demande recomposée de 306 000\$ en dons perdus, d'un petit montant de 10 500\$ pour manque à gagner dans la vente des objets de piété, de 234 000\$ pour les frais de résidence et de subsistance pour des vocations annoncées et envisagées. Cette dernière donnée démontre qu'un nouvel adepte - on évalue le nombre des nouveaux à 12 par année - paie 6 500\$ l'an. D'autres montants sont mentionnés, dont 180 000\$ en dons accompagnant habituellement les nouvelles vocations.

Joint par La Presse, le procureur du Père Blais et de son Ordre, Me Jean d'Auteuil, a déclaré que la réclamation initiale de 800 000\$ était maintenue à ce montant, «mais nous sommes en mesure de prouver des pertes de 1 057 500\$».

Me d'Auteuil n'était pas encore en possession des pièces du plaidoyer de Mgr St-Gelais. Cependant, un communiqué émis par l'évêché de Nicolet mentionnait qu'une grande quantité de documents démontrant le sérieux de la démarche de l'évêque avaient été déposées, la conscience de sa charge pastorale, et son objectivité.

Le communiqué mentionne une lettre de Mgr Giovanni Battista Re, substitué à la secrétaire d'Etat du Vatican, soit la plus haute instance au Vatican auprès du Saint-Père, qui écrit le 6 octobre à Mgr St-Gelais: «Je suis en mesure de vous assurer qu'aucune autorisation n'a été accordée par le Pape Jean-Paul II au Père Blais» concernant son ordre. L'Ordre n'est pas reconnu par le Saint-Siège. Selon l'évêché, toute reconnaissance doit commencer par une institution diocésaine et sous l'autorité de l'évêque ordinaire du lieu.

Figure également au dossier une lettre du cardinal Augustin Mayer, président de la Commission Pontificale «Ecclesia Dei», datée de mai 1991, concluant au sujet du Père Blais: «On ne peut que déplorer l'attitude de ce prêtre, inspirée par de pseudo-révélation qui le mettent en marge de l'Église, ainsi que ses disciples».

Dans une lettre datée du 12 décembre 1990, le Pro-nonce apostolique Mgr Carlo Curis remercie Mgr St-Gelais de la ferme attitude... «prise dans votre diocèse à son égard, et de la prudente démarche faite auprès de ceux qui pouvaient évaluer, avec preuves à l'appui, les déviations de ce groupe marginal...»

Enfin, Mgr St-Gelais a également produit deux rapports et études du Centre d'Information sur les nouvelles religions qui concluent: «Le modèle est classique: la Vierge pleure, retient le bras du Père, annonce des temps difficiles, appelle à la prière et la pénitence, donne un signe ou un secret. C'est du déjà vu et entendu». Rappelons que l'Ordre fondé par le Père Blais compte parmi ses fidèles une jeune infirmière ontarienne, Soeur Marie-Danielle, à qui Jésus et la Vierge apparaissent quasi quotidiennement, et qui, à l'automne 1992, avait transmis le message de voter pour l'accord de Charlottetown.

Me d'Auteuil, le procureur du Père Blais, a noté qu'il venait tout juste de déposer une requête pour permission d'amender, pour la mise en cause d'un tiers au litige. Il n'a pas voulu préciser de quel tiers il s'agit, renvoyant les journalistes au dossier de la cour. Mais si elle peut retarder encore la date du procès, cette manœuvre n'a aucun lien avec le dépôt de la plaidoirie de Mgr St-Gelais, que Me d'Auteuil ignorait encore hier.

Thierry Huguenin dira tout sur le carnage de l'OTS

ÉRIC CLÉMENT

■ Celui qui est considéré comme le miraculé du carnage de l'Ordre du Temple solaire, le Suisse Thierry Huguenin, achève l'écriture d'un manuscrit de 200 pages dans lequel il raconte toute la tragédie. Il n'écartera pas une publication par un éditeur québécois.

La Presse a joint Thierry Huguenin par téléphone. Il était en train d'écrire sur ce drame qui a fait 53 morts dans la nuit du 4 au 5 octobre, lors de trois incendies, à Cheiry et Salvan en Suisse et à Morin Heights, au Québec.

Traqué par les journalistes, l'homme qui avait voulu se faire rembourser une forte somme par l'OTS avant le drame, est encore sous le choc. Après avoir bénéficié de la protection de la police genevoise, qu'il dit avoir aidée «pour essayer de comprendre ce qui s'est passé», il a dû changer de nom et de domicile.

Je dois quelque chose à mes amis

«Je raconte toute ma vie, de A à Z, pas dans un but de ven-

geance mais en mémoire de tous mes amis lâchement assassinés. Je leur dois quelque chose. C'est une sorte de mémoire qui s'impose car tout le monde se demande pourquoi je ne suis pas mort. J'étais sur les lieux quelques heures avant le drame. Les autres ont été attirés comme moi. Je vais expliquer comment j'ai pu m'en tirer. C'est un véritable miracle, comme quand on réchappe d'un accident d'avion.»

Le quotidien Libération avait prétendu que l'explication de l'hécatombe était à chercher du côté de l'Histoire, alors que le 10 mai 1310, à Paris, 54 chevaliers de l'Ordre du Temple étaient brûlés vifs. Cet automne, il furent 53 à mourir et Thierry Huguenin est présenté comme «le» rescapé.

«Di Mambro s'est trompé dans les dates, explique Thierry Huguenin à La Presse. Il a voulu copier quelque chose du passé. J'ai fait des recherches là-dessus et je l'explique dans mon manuscrit.»

Expliquer les trucages

«Tout ce que j'écris est axé sur quelque chose de profond,



dit-il. J'essaie d'être sincère et d'expliquer les phénomènes, les trucages, tout ce qui amène à ce qu'on croit s'être passé, comment on a pu en arriver à une telle situation.»

Thierry Huguenin veut clairement dire au public que les adeptes de l'OTS n'étaient pas des «gens idiots»: «On ne peut pas être pris (dans une telle affaire) s'il n'y a pas quelque chose de très bien monté. Alors, je

vais dévoiler les faits afin de faire passer le message pour que cela ne se reproduise jamais, même si l'on n'est jamais sûr de ça.»

Des éditeurs français ont approché Thierry Huguenin mais ce dernier n'a pas encore donné son accord. «Les propositions d'éditeurs québécois sont bienvenues, notamment pour une codition franco-québécoise», dit-il, mais jeudi soir, prévient-il, il devrait prendre une décision.

C'est que Thierry Huguenin dit être complètement fauché. «J'ai gagné seulement 150 francs suisse (environ 150 \$) par mois pendant des années quand j'étais avec l'OTS, dit-il. En plus, Joseph Di Mambro m'a fait signer des papiers et m'a laissé une énorme dette sur les bras. Je suis actuellement en assurance invalidité. Je ne peux rien rembourser. Je suis même obligé d'aller manger chez des amis.»

Thierry Huguenin ne veut pas vendre son manuscrit au plus offrant, même s'il a besoin d'argent. Paris Match, qui dispose de gros moyens financiers pour se réserver des exclusivités, l'a approché mais il n'est pas chaud.

«Si je peux éviter le sensationnalisme de Paris Match, je le fe-

rai, dit-il. Je n'ai encore exprimé aucune préférence. Mais je tiens à ce que ce soit quelqu'un de sincère qui l'utilise. Et si cela pouvait me rapporter de quoi rembourser mes dettes, cela m'arrangerait bien.»

Le Suisse ne tient pas les journalistes dans son cœur. Il a été pas mal malmené depuis le carnage. «Les journalistes ont voulu devancer les choses, dit-il. Des journalistes m'ont saisi. Une certaine presse. Mais vous êtes le premier journaliste canadien qui m'appelle. C'est déjà tellement dur d'encaisser le coup. Je ne veux qu'exprimer ma vérité.»

Il explique qu'on l'a «accusé d'être en vie». «Un journal allemand, un des plus grands d'Europe, m'a accusé d'être un criminel alors que j'avais un emploi du temps béton le jour du drame, dit-il. J'ai d'ailleurs porté plainte. On n'est pas un criminel parce qu'on a une cause noble. Pourtant, j'ai essayé d'être vrai et on a voulu me salir. Je trouve ça injuste. Un être humain devrait être respecté.»

La semaine prochaine, il sera en tournage avec une télévision suisse mais il estime que «cela ne remplace pas un film ou un livre afin de donner toute la dimension de cette affaire».

Thierry Huguenin a déjà été filmé par la chaîne française TF1 dans le cadre de l'émission Le droit de savoir, qui sera diffusée en France dans quelques jours. Une co-production canado-franco-suisse sur le drame a été annoncée hier par Cinévidéo, TF1 et Banco Productions, mais M. Huguenin ne sait pas si son manuscrit sera utilisé pour ce film.

«Ma blessure ne se refermera jamais, dit-il. Ma vie a été détruite par Di Mambro et Jouffé. Je suis appuyé par des amis mais vous savez, nous étions coupés de tout. C'est aussi cela que je veux dire car j'aimerais que des gens qui connaissent cette situation ou qui l'ont connue, puissent ressentir ce que j'ai vécu.»

PRIX D'ENTREPÔT

PRIX NEVADA 199.95\$
Valeur de 449.95\$

MULTIFLEX - Centre d'entraînement familial
4 stations - 7 courroies de tension
"Multi gym"

PRIX NEVADA 189.95\$
Valeur de 1099.95\$

TAPIS ROULANT ESP-6
0 à 6.0 MPH (10 km/h)

PRIX NEVADA 199.95\$
Valeur de 299.95\$

Bicyclette d'exercice TG-700

Gants CCM ULTRA
PRIX NEVADA 49.95\$
Valeur de 109.95\$

Patins TACK MTT352
PRIX NEVADA 159.95\$
Valeur de 209.95\$

Gants PRO MHG135
Tout cuir
PRIX NEVADA 99.95\$
Valeur de 209.95\$

Vaste choix de bâtons de hockey
À partir de **7.95\$**

PRIX NEVADA 9.95\$
DEMI-VISIÈRE
ITECH

Vaste choix de patins pour le patinage artistique

NEVADA

Cycle et Sports Inc.

DORVAL
9353, Côte de Liesse
(514) 633-0886

LAVAL
1899, boul. des Laurentides
Coin St-Etienne
(514) 667-9929

ST-HUBERT
PLAZA ACTUEL
5791, boul. Cousineau
(514) 411-1092

ST-EUSTACHE
CARRÉFOUR GRANDE-CÔTE
195, 25ième Avenue
(514) 472-0331

ST-CONSTANT
PROMENADE ST-CONSTANT
400, Route 138
(514) 635-1326

ST-JULIE
CENTRE PORTE DE LA CITE
1700, Chemin du Fer à Cheval
(514) 649-2250

RÉSULTATS				
Panco				
Tirage du 94-11-15				
5	9	14	20	22
23	32	34	38	39
41	43	45	47	51
58	61	62	67	69

Prochain tirage: 94-11-16

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PONTIAC

BUICK

GMC

GM

Vous transportez les Atomes de Saint-Pacôme?

19 995\$*

Pontiac Trans Sport SE 1995

- Moteur 6 cylindres
- 7 sièges baquets indépendants
- Sac gonflable

- Freins antiblocage (ABS)
- Panneaux de carrosserie en polymère
- Climatiseur; poutrelles de sécurité latérales
- Radiocassette AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- et beaucoup plus!

Personne ne vous en offre autant!

GARANTIE TOTAL

Assistance ROUTIÈRE

*Offre réservée aux particuliers et s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (745 \$) et taxes en sus. **Selon la première éventualité. Tous les véhicules neufs Pontiac 1995 sont couverts par la garantie GM Total. L'Assistance Routière est offerte sur les modèles Pontiac 1995. Durée: 3 ans ou 60 000 km, selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec.

Le Dr Guylaine Lanctôt sommée de «se radier» du Collège des médecins

LILIANNE LACROIX

■ Auteur du livre choc *La Mafia Médicale*, opposante avouée aux campagnes de vaccination massives qu'elle juge non seulement inutiles mais néfastes, le docteur Guylaine Lanctôt a reçu du Collège des médecins l'ordre de présenter sa demande de radiation de l'organisme. «On m'a remis cette lettre avec des espaces à remplir. Ou bien je signe, ou bien on m'amène en comité de discipline et on peut d'ores et déjà prévoir le résultat», dit-elle.

Convoquée par lettre après sa sortie contre les campagnes de vaccination, en particulier contre celle déjà en cours contre l'hépatite B, elle a rencontré les représentants du Collège jeudi dernier. Entre temps, l'ouvrage *La Mafia*

Médicale était sorti publiquement, ce qui n'a contribué qu'à indisposer encore plus les dirigeants du Collège.

«Est-ce la question des vaccins ou le livre qui m'a valu ce traitement, je l'ignore», admet le docteur Lanctôt.

En s'élevant contre ce qu'elle appelle «le petit catéchisme de la médecine», soit l'information admise par les autorités médicales comme des dogmes et dont les médecins ne peuvent déroger, elle savait très bien qu'elle s'exposait à l'«excommunication» pure et simple.

«Ça me chagrine, mais ça ne me surprend nullement.» Selon elle, cette réaction du Collège vient tout simplement confirmer le chapitre 9 de son livre qui traite de la punition contre l'insou-



Dr Guylaine Lanctôt

mission. «Je constate une fois de plus que cette institution est définitivement et de façon manifeste à la solde d'intérêts autres que la population. L'essence même de cette institution qui se dit au ser-

vice du public doit être remise en cause.»

Si quelqu'un tente de défendre véritablement le public, poursuit-elle, il doit en payer le prix. «Ce n'est pas pour rien que j'ai mis un an à me décider. Ce ne sont pas des enfants d'école. Je savais que je risquais ma carrière et même ma peau, mais j'avais le choix d'obéir au système ou à ma conscience, de continuer à me taire ou de parler.» À partir du moment où elle a choisi sa voie, sa décision fut irrévocable.

Selon elle, ce sont les industries pharmaceutiques et technologiques qui sont les gagnantes de cette bataille inégale alors que les patients, au premier chef, mais aussi les médecins en ressortent perdants. «Regardez simplement ce qui se passe dans le domaine de la santé. Inmanquablement,

on ressort du cabinet de médecin avec une prescription soit pour un test, soit pour des pilules, à moins qu'il ne s'agisse d'une chirurgie.»

Le docteur Lanctôt, qui doit donner une réponse demain à l'ultimatum du Collège, n'a pas voulu dévoiler à l'avance quelle serait sa décision. «Je la transmettrai jeudi au Collège», a-t-elle précisé.

Que fera-t-elle si le titre de médecin lui était retiré, de son propre chef ou à la suite d'une comparution devant le Comité de discipline?

«Je pense qu'il y a encore beaucoup de choses à dire, pas mal d'informations à donner, précise le médecin qui compte 25 ans de pratique. J'aurai sans doute l'oc-

casion de prononcer quelques conférences...»

Au Collège des médecins, on se contentait de souligner qu'une conférence de presse aura lieu vendredi au sujet des questions soulevées par le docteur Lanctôt. Le nouveau président du Collège, le docteur Roch Bernier, ne semble pas, d'ici là, disposé à répondre aux accusations et critiques du médecin rebelle. Son livre comme ses critiques sur la vaccination de masse ont toutefois constitué un des points à l'ordre du jour de la rencontre du comité administratif lundi.

Foie artificiel de cellules humaines clonées

Associated Press
CHICAGO

■ Un foie artificiel utilisant des cellules humaines clonées a été expérimenté sur 12 patients souffrant de maladies hépatiques graves et neuf ont survécu sans aucune autre assistance, selon une étude britannique rendue publique lors de la réunion annuelle de l'Association américaine de recherche sur les maladies du foie.

Réalisée par l'équipe du Dr Roger Williams, chef de l'institut des études sur le foie au King's College de Londres, cette expérimentation s'inspire du procédé utilisé pour la dialyse du rein: le sang du patient est pompé, traverse plusieurs cartouches contenant des cellules du foie clonées avant d'être réinjecté dans le corps.

Sur les 12 malades soumis à cette expérience, trois ont ainsi pu attendre que le foie d'un donneur soit disponible en vue d'une greffe. Les six autres ont quant à eux vu leur foie retrouver un fonctionnement normal.

Les maladies hépatiques, qui frappent souvent de jeunes adultes en bonne santé, sont généralement causées par un virus ou une drogue. Environ 80 p.cent des victimes en meurent. Quant aux organes provenant de donneurs, ils vont pour la plupart aux patients souffrant de troubles chroniques du foie (dix fois plus courants) qui ont davantage de chance de survivre dans l'attente d'une greffe, a expliqué le Dr Norman Sussman, co-inventeur de ce foie artificiel.

SEARS

Attendez-vous à plus

3 JOURS SEULEMENT

Mercredi, jeudi et vendredi!

RABAIS 400%

Tous les chandails, gilets, jupes sport et blousons molletonnés pour femmes de la boutique Deux Routes^{MC} dans le rayon de vêtements sport pour jeunes

Le choix peut varier selon les magasins

Copyright 1994. Sears Canada Inc.

RÉCLAME EN VIGUEUR LES 16, 17 ET 18 NOVEMBRE 1994, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc. Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

À partir de 995 \$

À partir de 1 100 \$

À partir de 2 300 \$

À partir de 1 750 \$

À partir de 3 450 \$

À partir de 4 400 \$

Sublimes et superbes bagues de fiançailles à diamants Birks

Club Prestige de Birks

Avec tout achat de plus de 1 000 \$ vous ne versez que 20 % du montant et réglez le solde en six versements mensuels, sans intérêt.

BIRKS

1240, SQUARE PHILLIPS, 397-2511
CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180
CENTRE ROCKLAND, 341-5426
CARRÉFOUR LAVAL, 688-3431
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350
PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011



SEIKO 30% DE RABAIS

Toutes les montres Seiko sont présentement en vente, y compris les plus récents modèles pour hommes et femmes.

• Garantie Seiko de trois ans • Gravure sans frais • Certificat de remplacement gratuit de la pile

BIRKS

• 1240, SQUARE PHILLIPS, 397-2511 (Renseignez-vous sur le rabais sur le stationnement accordé par Birks Square Phillips)
• CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180 • CENTRE ROCKLAND, 341-5426 • CARRÉFOUR LAVAL, 688-3431
• MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350 • PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011



- | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|---|--|--|--|--|--|--|--|---|---|--|---|--|--|--|--|--|--|--|
| VALLEYFIELD
G. Couillard Automobiles
373-0850 | VERDUN
Woodland Toyota
761-3444 | VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235 | TROIS-RIVIÈRES
L.G. Léveillé
471-4117 | TERREBONNE
Automobiles
Pierre Lefebvre
742-4596 | SHERBROOKE
Relais Toyota
539-8393 | SHAWINIGAN
Blainville Toyota
435-3685 | ST-ÉUSTACHE
Toyota St-Eustache
473-1872 | ST-LÉONARD
St-Léonard Toyota
252-1373 | ST-JÉRÔME
Toyota St-Jérôme
438-1255 | RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923 | REPENTIGNY
Repentigny Toyota
581-3540 | POINTE-CLAIRE
Fairview Toyota
694-1510 | MONTRÉAL
Houle Toyota
351-5010 | MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354 | MONTRÉAL
Lexus Toyota Gabriel
748-7777 | MONTRÉAL
Alix Toyota
376-9191 | MONTRÉAL
Chassé Toyota
527-3411 | LONGUEUIL
Longueuil Toyota
674-7474 | LACHUTE
Lachute Toyota
562-6622 | GRANBY
Estrie Toyota
378-8404 | CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200 | CHAMBLY
Chambly Toyota
658-4334 |
|--|--|--|--|---|--|--|--|--|--|--|--|---|---|--|---|--|--|--|--|--|--|--|

VOTRE CONCESSIONNAIRE

T U M , É P A T E R A S T O U J O U R S !

TOYOTA

Voire concessionnaire

DERNIÈRES SEMAINES !
Les concessionnaires Toyota sont très fiers de leur offre... mais toute bonne chose a une fin ! Pour être sûr de profiter de ce taux de financement sans bon sens, vous devez vous en prévaloir avant le 30 novembre 1994 ! Hâtez-vous !

*Financement au taux de 6,9% pour 48 mois offert, sur approbation de crédit par Toyota Crédit Canada Inc., à l'achat de tout modèle Camry et 4Runner 1994 et 1995. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant. Cette offre prend fin le 30 novembre 1994.

6,9%

48 mois*

48 mois*

L'OFFRE SANS BON SENS!

Peu importe dans quel sens vous regardez, le taux de financement de 6,9%* sur tous les modèles Camry et 4Runner 1994 et 1995 de Toyota est une offre renversante ! Passez dès aujourd'hui chez votre concessionnaire Toyota pour en profiter avant qu'il ne soit trop tard !

*Financement au taux de 6,9% pour 48 mois offert, sur approbation de crédit par Toyota Crédit Canada Inc., à l'achat de tout modèle Camry et 4Runner 1994 et 1995. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant. Cette offre prend fin le 30 novembre 1994.

TOYOTA

Voire concessionnaire

T U M , É P A T E R A S T O U J O U R S !

VOTRE CONCESSIONNAIRE

- | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|--|---|--|--|--|---|--|
| BOUCHERVILLE
Toyota Duval
655-2350 | CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200 | GRANBY
Estrie Toyota
378-8404 | LACHUTE
Lachute Toyota
562-6622 | MAGOG
Toyota Magog
843-9883 | MONTRÉAL
Houle Toyota
351-5010 | POINTE-CLAIRE
Fairview Toyota
694-1510 | ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191 | STE-AGATHE
Toyota A Ste-Agathe
326-1044 | SOREL
Automobile
Pierre Lefebvre
742-4596 | VALLEYFIELD
G. Couillard Automobiles
373-0850 |
| BROSSARD
Brossard Toyota
445-0577 | COWANSVILLE
Cowansville
Toyota
263-8888 | ÎLE PERROT
Île Perrot Toyota
453-2510 | LAVAL
Chomedey Toyota
687-2634 | MONT-LAURIER
Claude Auto
623-3511 | MONTRÉAL
Lexus Toyota Gabriel
748-7777 | REPENTIGNY
Repentigny Toyota
581-3540 | ST-JEAN
Déry Toyota
359-9000 | STE-THERÈSE
Blainville Toyota
435-3685 | TERREBONNE
Automobiles
L.G. Léveillé
471-4117 | VERDUN
Woodland Toyota
761-3444 |
| CANDIAC
Candiac Toyota
659-6511 | DRUMMONDVILLE
Toyota
Drummondville
477-1777 | JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449 | LAVAL
Vimont Lexus Toyota
668-2710 | MONTRÉAL
Alix Toyota
376-9191 | MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354 | RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923 | ST-JÉRÔME
Toyota St-Jérôme
438-1255 | SHAWINIGAN
Mauricie Toyota
539-8393 | TERREBONNE
Automobiles
L.G. Léveillé
471-4117 | VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235 |
| CHAMBLY
Chambly Toyota
658-4334 | | LACHINE
Spinelli Lexus Toyota
634-7171 | LAVAL
Chomedey Toyota
687-2634 | MONTRÉAL
Chassé Toyota
527-3411 | MONTRÉAL
Toyota Pie IX
329-0909 | ST-EUSTACHE
Toyota St-Eustache
473-1872 | ST-LÉONARD
St-Léonard Toyota
252-1373 | SHERBROOKE
Relais Toyota
563-6622 | TROIS-RIVIÈRES
Trois-Rivières Toyota
374-5323 | |



Élégance
Puissance
Contrôle
Confort
Stabilité
Fiable
Classique
Beauté
Valeur
Revente
Garantie



LA ACCORD EX 1995

- Boîte automatique • Climatiseur • Deux coussins gonflables (SRS) • Glaces et serrures électriques
- Chaîne AM/FM stéréo, avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs • Direction assistée à crémaillère
- Freins assistés à disque à l'avant, à tambour à l'arrière • Suspension indépendante à deux leviers triangulés



Montant basé sur l'utilisation d'une Accord berline EX 1995 neuve à boîte automatique (D56 B5), soit 2988\$ par mois pendant un bail de 48 mois total de 14 304\$. Versement initial de 2328\$, premier versement mensuel et dépôt de garantie remboursables, totaux de 3478\$ plus taxes. Frais de 96 000 km (0,10\$ km excédentaire) S.A.C. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Option d'achat disponible. Taux peut changer sans préavis. Chez les concessionnaires participants seulement.



298\$*
par mois
PRÉPARATION ET TRANSPORT INCLUS

Entente Belgique-Québec sur la formation de techniciens en aéronautique

GEORGES LAMON

■ Une entente bilatérale sur la formation de techniciens standardisés en aéronautique sera ratifiée d'ici quelques jours par la Belgique et le Québec.

C'est à l'occasion de la Commission paritaire Québec-Wallonie, qui se réunira le 18 novembre, que l'entente sera officiellement signée. Cette entente devrait se concrétiser dès l'an prochain avec l'envoi de formateurs québécois à Charleroi, en Belgique. Un budget de 100 000 \$, qui y sera affecté sur une période de trois ans, défrayera le déplacement des cinq à six professeurs et consultants appelés à participer à ces échanges.

Le projet pilote prévoit que l'École nationale d'aérotechnique de Saint-Hubert (la plus importante parmi les 14 du genre au Canada avec ses 1 350 étudiants) se chargera de la formation à Charleroi, en particulier dans les secteurs de la construction, de la manutention et de l'avionique.

Le Centre Minerve de Charleroi, un centre de formation en aéronautique subventionné en partie par l'Union européenne et deux entreprises privées, deviendrait par la suite un centre d'entretien. Il reliait celui de Bruxelles, qui est de plus en plus surchargé, et pourrait ainsi satisfaire aux normes européennes et nord-américaines.

Familiarisation

C'est pour se familiariser avec le potentiel aéronautique québécois et « officialiser l'entente » que M. Albert Liénard, ministre du Développement technologique, de la recherche scientifique, de l'emploi et de la formation professionnelle de la Wallonie, a visité l'école de Saint-Hubert, hier, en compagnie de l'ambassadeur de Belgique au Canada, M. Christian Fellens, et de journalistes belges.

Ils ont trouvé les installations très intéressantes et très à la page.

M. Liénard a précisé que l'entente Wallonie-Québec — la quatrième à être signée — a comme objectif premier de donner à d'autres écoles — dont celle d'Armory-la-Grange, en France — l'accès aux critères européens et nord-américains uniformisés en matière d'aéro-technique.

Cela devrait aboutir, par la suite, à un échange entre des étudiants stagiaires québécois (quatre ou cinq par stage d'environ trois mois), des professeurs, et à une collaboration pour les programmes techniques et pédagogiques ainsi qu'à une reconnaissance des diplômes dans chacun des pays (par le ministère de l'Éducation du Québec et celui des Transports du Canada).

Rappelons que depuis janvier, quatre étudiants de Saint-Hubert ont effectué un stage d'un mois et demi en France chez Airbus, à Toulouse, pour se familiariser avec les nouveaux appareils dont, entre autres, Air Canada s'est déjà équipé.

Ces stages ont également un autre objectif bien précis : faire évaluer les compétences des étudiants.

PUBLIREPORTAGE

Carrières dans le domaine du voyage

L'industrie du voyage, un monde fermé et difficilement accessible ? Depuis 1979, une institution privée a prouvé qu'après une formation de 4 mois les portes vous sont grand ouvertes.

- Vous avez fait des études collégiales ou universitaires mais les emplois sont rares dans votre secteur de spécialisation ?
- Vous avez quitté le marché du travail depuis quelques années et vous recherchez un travail intéressant ?
- Vous travaillez actuellement, mais vous songez à réorienter votre carrière ?
- Le domaine du voyage vous intéresse, vous n'avez pas fait d'études collégiales et vous vous demandez s'il y a des emplois intéressants pour vous ?

Formation technique

Sachez d'abord que, pour y accéder, il faudra acquérir une solide formation technique: rien de très difficile, mais il faut connaître la terminologie technique du voyage, la tarification, le système de réservation informatisé, etc. En plus d'une bonne formation en géographie, vous devez connaître les produits offerts aux touristes et gens d'affaires et les caractéristiques des principales destinations.

L'industrie du voyage ne se limite pas aux agences de voyages. Il y a une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et toutes ces entreprises aussi recherchent du personnel techniquement qualifié de tout âge.

Avant de choisir une école, assurez-vous qu'elle est reconnue par les employeurs. Découvrez par vous-même quelle

est la meilleure école. Faites votre propre sondage en demandant aux agences de voyages: **Quelle est la meilleure école ?** Vous allez alors découvrir que le Collège April-Fortier offre la formation professionnelle la plus reconnue.

Collège April-Fortier

En quelques mois, le Collège April-Fortier vous permet d'acquérir cette formation technique. Ce collège n'est pas un Cégep et, par conséquent, n'offre pas un enseignement général; le collège offre une formation professionnelle qui s'adresse d'abord et avant tout à une clientèle adulte qui recherche les outils nécessaires pour fonctionner dans le domaine du voyage. Fondé par des professionnels du voyage pour répondre aux besoins de cette industrie, le collège a la réputation d'être très branché sur les besoins de l'industrie.

Le collège vous permet donc de faire la transition entre votre situation actuelle et l'industrie du voyage; une fois dans l'industrie, vous découvrirez une quantité surprenante de postes diversifiés. Ce sera alors à vous d'orienter votre carrière selon vos goûts, vos forces et vos objectifs.

Vous pouvez aussi effectuer une transition graduelle en vous impliquant à temps partiel dans le domaine tout en conservant votre emploi actuel; cette approche vous permet de bénéficier des avantages de l'industrie et d'acquérir une expérience qui sera valorisée si un jour vous décidez de vous y impliquer à temps plein.

Programme

Le programme de formation d'une durée de 332 heures est suivi d'un stage d'au moins 30 heures en agence de voyages. Le programme est divisé en sept cours de telle sorte que vous pouvez le suivre à temps plein ou à temps partiel; le collège offre des cours de jour, de soir et du samedi.

Service de placement

En plus de répondre aux demandes provenant de l'industrie, le personnel du collège pourra vous orienter selon vos expériences passées, votre âge, les études que vous avez déjà faites et les objectifs que vous poursuivez. Comme il s'agit d'une industrie aux multiples ramifications avec des emplois de nature très diversifiée, le monde du voyage a besoin de personnes de tout âge, autant des diplômés universitaires que des personnes possédant une formation de niveau secondaire. Les étudiants se retrouvent très rapidement sur le marché du travail du fait que la direction du collège travaille en étroite collaboration et uniquement avec l'industrie du voyage; après 15 ans de réputation d'excellence, il n'est pas surprenant de retrouver un grand nombre d'ex-étudiants à des postes importants dans toutes les sphères de l'industrie.

Prochains cours

Les prochains cours du jour débutent le 17 janvier et le 13 février. Les cours du soir débutent le 13 février; ceux du samedi débutent le 11 février. Nous vous offrons aussi la possibilité de suivre le programme en anglais du 30 janvier 1995.



Gisèle April-Fortier

Vous avez le choix de suivre les cours en français ou en anglais. Ceux qui suivent les cours en anglais ont la possibilité de rédiger leurs examens en français s'ils le désirent. Il s'agit là d'une excellente occasion de se perfectionner en anglais tout en suivant une formation spécifique.

Renseignements

Si vous désirez en savoir davantage, contactez le Collège April-Fortier au 878-1414 ou au 521-1600; on vous fera parvenir une brochure explicative. Si vous le désirez, prenez rendez-vous avec un conseiller.

Pour mieux connaître l'industrie et les possibilités qu'elle vous offre, le collège offre gratuitement un cours de 3 heures, mercredi: 16 nov. à 19h00 ou mercredi: 23 nov. à 19h00 ou vendredi: 18 nov. à 14h00. Vous aurez alors l'occasion de poser toutes les questions qui vous intéressent. S.V.P. Réservez.

Le collège est situé au 801 rue Sherbrooke Est (1er étage), au coin de St-Hubert, à deux minutes de la station de métro Sherbrooke (sortie Berri Est).

BOUTIQUE DE SKI SIREN

SPECIALITÉ: SKI DE FOND

- Bottes et fixations
- SALOMON
- Ski FISHER
- Gants PARIS
- Vêtements
- LOUIS GARNEAU
- et LIFA

25 à 50 %
de rabais*

5 % de rabais* additionnel avec coupon

*Offres valides jusqu'au 22 nov. 94.

6131, rue Sherbrooke Ouest, N.-D.-G.

Tél.: 482-2734



ALCOOL DROGUE



DEPUIS 1978

SI C'EST UN PROBLÈME DANS TA VIE, JE SUIS PRÊT À T'AIDER.
PAUL AQUIN
ET SON PERSONNEL
(514) 229-3426
TÉLÉCOPIEUR
229-7882

PAVILLON GRAND ELAN

4171, RUE ROLLAND, C.P. 119 MONT-ROLLAND (QUÉBEC) J0R 1G0

IL Y A UN SEUL ET UNIQUE PAVILLON GRAND ELAN À MONT-ROLLAND

Guitouni poursuit Radio-Canada

Il réclame 555 000 \$ à la suite d'un reportage « partial »

YVES BOISVERT

Le psychosociologue et président congédié du parti de l'Action démocratique du Québec, M. Moncef Guitouni, a déposé hier en Cour supérieure une poursuite de 555 000 \$ contre la Société Radio-Canada et trois de ses journalistes pour un reportage peu flatteur diffusé à l'émission Le Point, le 17 août 1994.

Le reportage, diffusé en pleine campagne électorale, était signé par la journaliste Francine Pelletier. Il a entraîné dans les heures suivantes la mise à l'écart de M. Guitouni comme président et comme candidat de l'ADQ, après une réunion de l'exécutif du parti de Mario Dumont.

M. Guitouni reproche à Mme Pelletier, à son rédacteur en chef et à sa réalisatrice d'avoir présenté un reportage « partial » contenant diverses

informations inexactes, selon lui.

L'ancien président de l'ADQ, qui dirige la Société de recherche en orientation humaine (SROH), se présente comme « conseiller dans une approche préventive » des relations humaines et repousse le titre de « thérapeute ».

Il déclare qu'il n'y a pas eu de départ « en bloc » d'une vingtaine de personnes qui contestaient les méthodes de la SROH, mais que différentes personnes l'ont quitté depuis une dizaine d'années, pour plusieurs raisons.

Il nie avoir falsifié son curriculum vitae et déclare que ce CV, qui cite des études à la Sorbonne, montre clairement que son seul diplôme universitaire est un baccalauréat de l'UQAM en « relations humaines », obtenu en 1976.

Quant aux pratiques financières de son organisation, M.

Guitouni estime que le reportage les montrait à toutes fins utiles comme frauduleuses, ce dont il se défend.

Le reportage affirmait de plus que M. Guitouni avait fait un don de 3 000 \$ au Parti québécois, quelques jours avant la fondation de l'ADQ. Il affirme qu'il n'a donné que 300 \$ au PQ, et 410 \$ au PLQ, en 1992 et 1993, sans rien donner par la suite.

M. Guitouni prétend être victime d'un « piège » journalistique. Il déclare des « pertes de revenus » de 100 000 \$, en plus de 15 000 \$ de dépenses supplémentaires parce qu'il s'est présenté comme candidat indépendant, 90 000 \$ d'honoraires professionnels, 250 000 \$ pour « humiliation, souffrance morale » et « embarras », ainsi que pour « préjudice subi en compromettant (sa) carrière politique ». Il réclame enfin 100 000 \$ de « dommages exemplaires ».

Des agents de la SQ arrêtent par hasard deux hommes armés jusqu'aux dents

MARCEL LAROCHE

Deux individus interceptés par des policiers de la SQ pour excès de vitesse sur le pont Jacques-Cartier craignaient tellement pour leur vie qu'ils étaient armés chacun d'un pistolet chargé à bloc!

Plutôt sceptiques devant leurs nébuleuses explications, les policiers ont vite découvert que les deux hommes n'avaient pas tout à fait tort, le premier étant un évadé de prison et le second, témoin dans une affaire de meurtre.

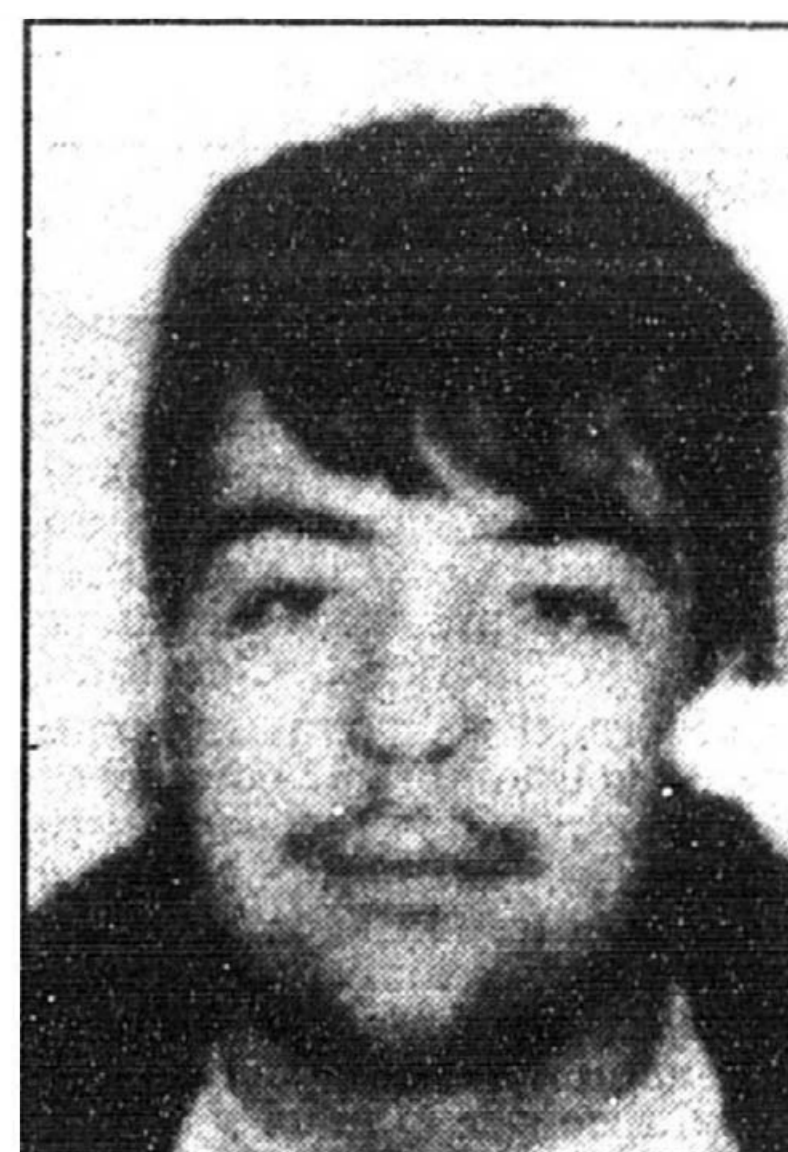
Les deux suspects, Yvan Nadeau, 27 ans, le conducteur du véhicule dans lequel était dissimulé tout l'attirail de parfaits voleurs, dont des cagoules, des gants, des verres fumés et des couteaux, ainsi que son passager Luc Beaupré, 23 ans, ont aussitôt été écroués au quartier général de la SQ, à Montréal.

Les deux hommes ne s'attendaient sûrement pas à être aussi bêtement arrêtés quand leur voiture a été prise en filature par deux policiers de la SQ, vers 20h25 vendredi dernier sur le pont Jacques-Cartier.

Après avoir intercepté la Buick Riviera rouge 1986 à l'intersection des rues Delormier et Ontario, à la sortie nord du pont, l'un des patrouilleurs de la SQ s'est approché du véhicule pour demander au conducteur ses papiers d'identité.

Une odeur suspecte s'apparentant à de la fumée de marijuana a aussitôt été détectée par le policier qui a ordonné au conducteur de descendre de son véhicule. C'est à ce moment que le policier s'est aperçu que le conducteur tenait un couteau dans sa main.

L'homme n'a cependant oppo-



Interceptés pour excès de vitesse à la sortie du pont Jacques-Cartier, Yvan Nadeau, 27 ans, et Luc Beaupré, 23 ans, ont été trouvés en possession de l'attirail de parfaits petits voleurs.

sé aucune résistance aux policiers qui l'ont désarmé. En plus de trouver un chargeur rapide pour une arme de calibre 357 magnum dissimulé sur le chauffeur, les policiers ont découvert sous sa banquette un revolver de même calibre chargé à bloc.

Quant au passager qui prétendait s'appeler Sylvain Pelletier, mais qui était en réalité Luc Beaupré, évadé de la prison de Waterloo depuis le 23 mai 1994, il a été surpris avec un pistolet 9mm chargé.

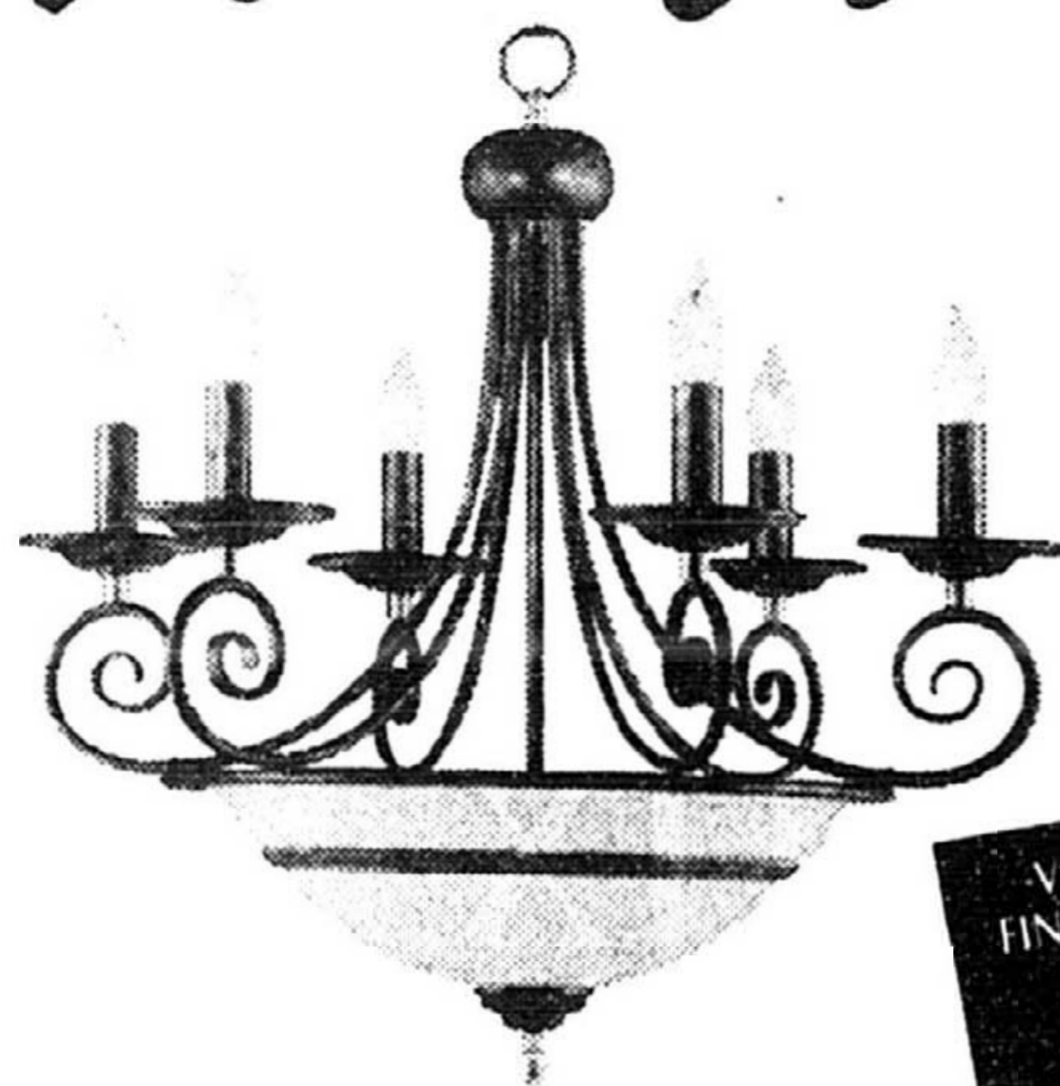
Un gadget dangereux En poursuivant leur fouille dans le véhicule, les agents ont aussi mis la main sur un contrôleur à distance utilisé pour autos en modèle réduit. Bien que ce petit « gadget » soit inoffensif lorsqu'il est utilisé à bonne fin,

il peut facilement devenir une arme redoutable pour des artificiers amateurs qui s'en servent pour amorcer des explosifs à distance.

Yvan Nadeau, le conducteur de l'auto, aurait alors expliqué aux policiers s'être ainsi armé pour protéger sa vie depuis qu'il a été témoin du meurtre de son « chum » Daniel Bertrand, criblé de balles le vendredi soir 4 novembre dernier, à l'intérieur du bar Sainte-4, situé au 2459, rue Sainte-Catherine Est, à Montréal.

Les deux hommes ont comparu samedi dernier au palais de justice de Montréal pour répondre d'accusations de possession d'armes à autorisation restreinte, et de supposition de personne dans le cas de l'évadé Beaupré.

L'art de briller

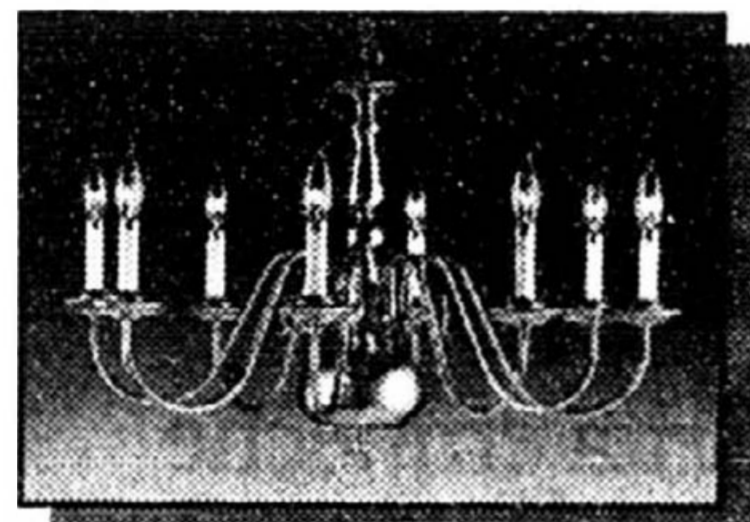


VERRE ALABÂTRE ITALIEN.
FINI BLANC OU VERT-DE-GRIS.
QUANTITÉS LIMITÉES.
HAUT 29" L. 27" 1180W
SEULEMENT 499,50\$

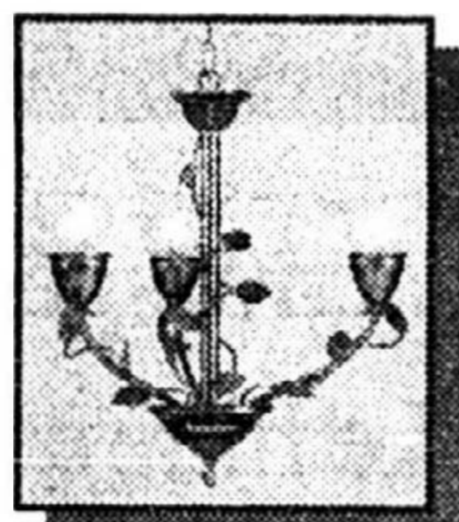
CHEZ LITEMOR, VOUS TROUVEREZ DES CHEFS-D'OEUVRE EXCLUSIFS REFLETANT L'ÉLEGANCE DE TOUS LES TEMPS. DES LUMIÈRES AUX LIGNES GRACIEUSES ET À LA SYMÉTRIE HARMONIEUSE, PRÉSENTANT UNE ATTENTION MINUTIEUSE AUX DÉTAILS. LITEMOR, OÙ CHAQUE LUMIÈRE EST UNE OEUVRE D'ART. MAINTENANT À DES PRIX ABORDABLES!



LAMPE ORIENTALE EN PORCELAINE.
QUANTITÉS LIMITÉES.
HAUT 21 1/2" L. 15 1/2" 150W
SEULEMENT 69,50\$



LUMINAIRE TRADITIONNEL
FINI ÉTAIN.
QUANTITÉS LIMITÉES.
HAUT 20" LARG. 26" 850W
SEULEMENT 139,50\$



VERRE SAÏNNE FINI ÉTAIN ANTIQUE
AVEC ACCENTS VERT-DE-GRIS.
QUANTITÉS LIMITÉES.
HAUT 18" LARG. 19" 350W
SEULEMENT 277,50\$

- La plus grande sélection de luminaires intérieurs et extérieurs
- Accessoires • Consultation gratuite • Service
- Demandez au sujet de notre installation gratuite • Satisfaction garantie



LITEMOR
ARCHITECTES LUMINAIRES

5965 CÔTE DE LIESSE (VOIE DE SERVICE NORD), VILLE ST. LAURENT 738-2433

« Hal Was Neues! »

« On rénove »

ON DOIT FAIRE DE LA PLACE!

GOLF 1994, JETTA 1994
À FAIRE SORTIR AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES!



GARANTIE 10 ANS SANS FRAIS
160 000 km SUR MODÈLES 1994
* VÉHICULES EN INVENTAIRE DURÉE LIMITÉE

Rimar
AUTOMOBILE RIMAR INC.
5500, boul. Métropolitain Est
sortie Lacordaire 253-4888



2075, rue de Champlain
Montréal (Québec) H2L 2T1
Téléphone : 527-2194



Un nouveau look sans les tatouages?

AIDER LE MONDE MOT À MOT



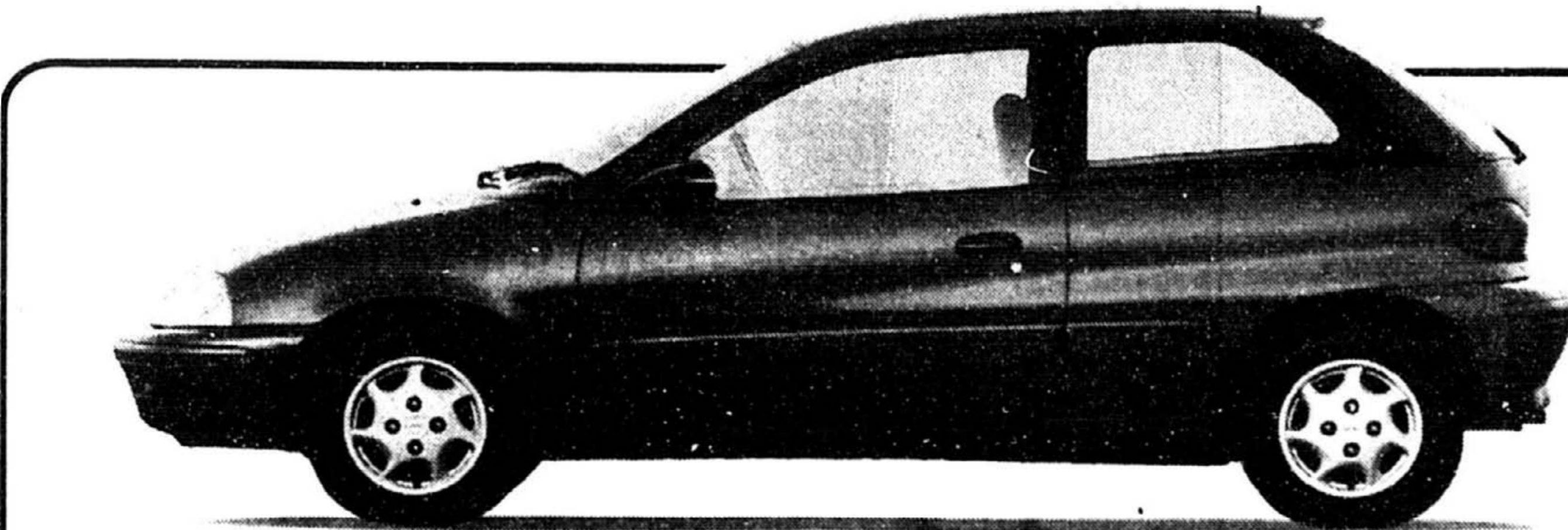
L'autonomie grâce à l'alphabétisation dans le monde en développement. Pour renseignements, composer le 1-800-661-2633

RWANDA

Un espoir: votre solidarité!



(514) 257-8711
5633, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1N 1A3



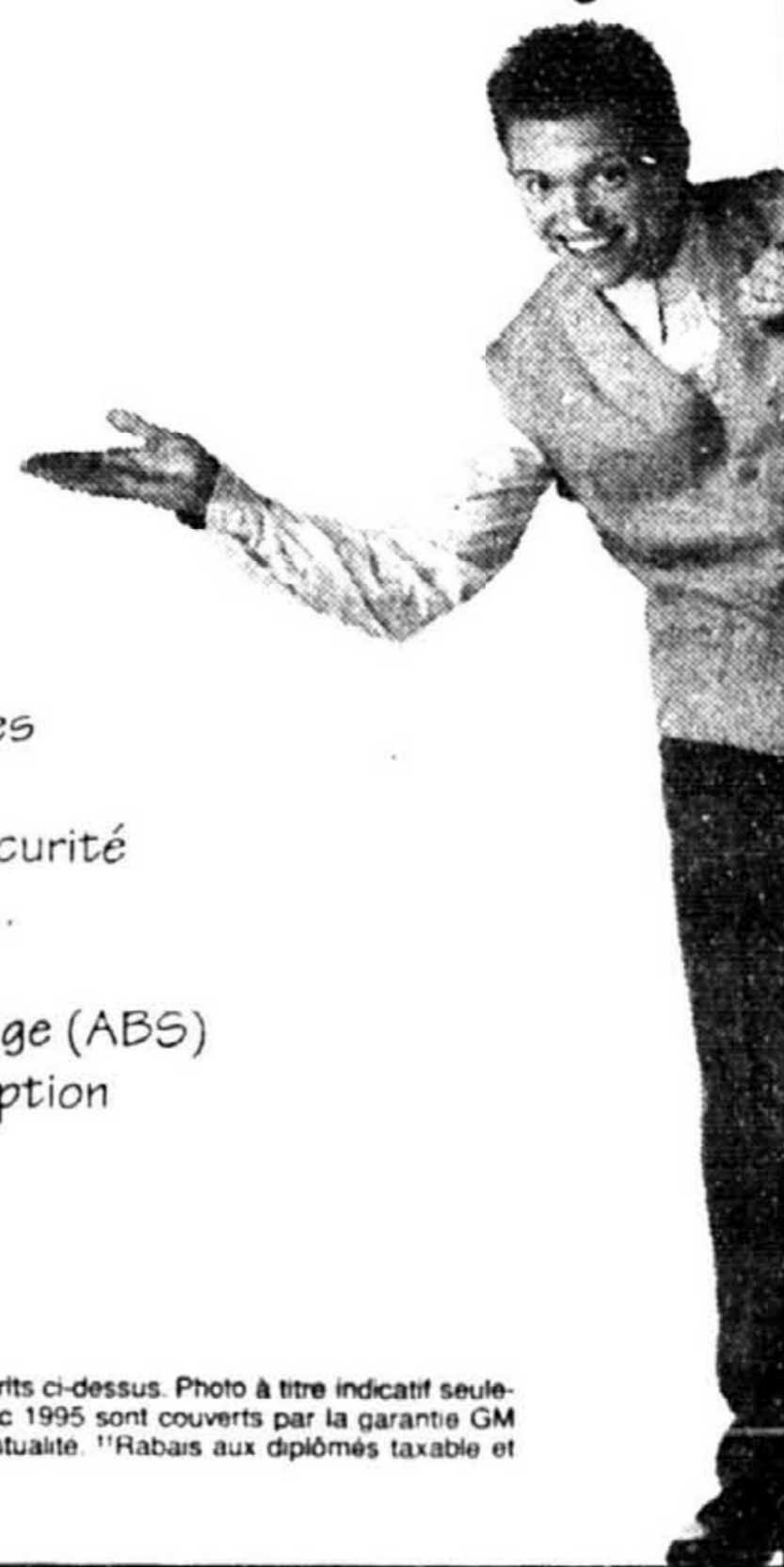
9 995\$* Firefly 1995

- Entièrement redessinée. ■ Boîte manuelle 5 rapports ■ Suspension indépendante aux 4 roues

Personne ne vous en offre autant!



*Offre réservée aux particuliers et s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (500 \$) et taxes en sus. **Selon la première éventualité. Tous les véhicules neufs Pontiac 1995 sont couverts par la garantie GM Total. L'Assistance Routière est offerte sur les modèles Pontiac 1995. Durée : 3 ans ou 60 000 km, selon la première éventualité. †Rabais aux diplômés taxables et accordés selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec.



PUBLIREPORTAGE

SUPER SALON

SPORTS ET PLEIN AIR

Ne manquez pas ce cahier spécial sur le super Salon sports et plein air qui aura lieu du 24 au 27 novembre 1994 au Stade olympique. L'événement des gens actifs.

UN ÉVÉNEMENT



SAMEDI DANS

La Presse

Les Postes en déficit si le prix du timbre ne monte pas

En bref

Pour le pdg de la Société canadienne des postes, une hausse de 2 ¢ ne serait pas exagérée

ANDRÉ BELEMARE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

En 1994-1995, la Société canadienne des postes accusera un déficit d'opération pour la deuxième fois seulement en sept ans si sa demande d'augmentation du prix du timbre est refusée, a prédit hier son président directeur général, M. Georges C. Clermont.

Conférencier devant les membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec métropolitain, M. Clermont a expliqué dans un entretien avec la presse que le coût des timbres (43 cents) n'a pas changé depuis deux ans et demi et qu'il ne serait en rien exagéré d'accorder la hausse souhaitée de deux cents dès 1995.

Le gouvernement fédéral fera connaître au début de la prochaine année sa décision là-dessus. Une augmentation d'un cent du

coût du timbre se traduit par des revenus supplémentaires de 30 millions environ.

En 1993-94, la Société a réalisé des profits d'opération de l'ordre de 26 millions. La santé financière se porte bien aux postes canadiennes et les pouvoirs publics n'ont pas eu, depuis 1986, à fournir une aide financière à la Société, a précisé le pdg.

M. Clermont a dit aux journalistes qu'une majoration de deux cents laisserait encore le timbre canadien beaucoup moins cher que dans la plupart des autres pays du monde.

«Si le tarif de base du timbre avait suivi l'inflation depuis 1982-83, il devrait être à environ 50 cents. En Angleterre, le timbre se vend 52 cents, en France 68 cents, en Allemagne 75 cents, et tout cela dans des territoires beaucoup plus petits et avec une population beaucoup plus dense», a expliqué M. Clermont.

Le conférencier a semblé intéresser son auditoire en rappelant combien la Société des postes accordait de l'importance à la formation de ses 55 000 employés et cadres dans le but d'offrir un service de meilleure qualité.

C'est ainsi que la Société, mise sur pied en 1981 en remplacement du ministère canadien des Postes, a décidé de consacrer 56 millions à la formation.

En juin dernier, on a annoncé la formation de l'Institut de la Société canadienne des postes dont l'objectif est d'offrir à tous les employés l'occasion de développer leurs aptitudes personnelles en participant pleinement à l'évolution et l'amélioration du milieu de travail.

Au niveau du développement du matériel et de nouvelles technologies, la Société a investi pas moins d'un milliard de dollars

dans le but de rattraper les concurrents qui, de l'aveu même de M. Clermont, possédaient souvent une bonne longueur d'avance.

Des projets

Parmi les projets envisagés ou en voie de réalisation, se trouvent le code postal individuel (qui permettrait d'acheminer le message destinée à une personne partout où elle se trouve), le projet pilote UBI mené conjointement avec Vidéotron et Hydro-Québec, entre autres, c'est-à-dire un service de télévision universel, bidirectionnel et interactif.

Plusieurs services de ce réseau de distribution électronique seront offerts aux citoyens du Saguenay dès septembre 1995, comme le paiement des factures, les opérations bancaires électroniques, messages personnels et commerciaux, formation à distance, etc.

Relations de travail

M. Clermont, tout en rappelant le climat d'anarchie dans les relations de travail avant la privatisation des postes, a expliqué que la Société n'avait connu que deux brefs arrêts de travail en 1987 et un autre en 1991 et que, somme toute, la Société canadienne des postes a su s'adapter aux nouvelles technologies et assurer un service de meilleure qualité.

La Société livre chaque année plus de 10 milliards d'envois, deux fois plus qu'il y a 10 ans avec 10 000 employés de moins.

«Notre productivité a augmenté de deux pour cent par année, ce qui dépasse largement la moyenne canadienne, a dit encore le président. Nous avons aussi mis de l'ordre dans nos relations de travail en réduisant, notamment, le nombre d'unités syndicales accréditées de 26 à quatre.»

CONSTAT ALARMANT DANS L'EST

Une cinquantaine d'organismes communautaires du quartier Hochelaga-Maisonneuve dressent un bilan alarmant des conditions de vie de la population du secteur. Selon les données recueillies par ces organismes, 46 p. cent des familles sont monoparentales contre 24 p. cent dans la région montréalaise. Plus de la moitié des enfants vivaient sous le seuil de la pauvreté et une majorité des 15-24 ans ne fréquentent plus l'école. Plus du quart de la population dépend de l'aide sociale. Afin de lutter contre ces problèmes, les différents intervenants proposent, entre autres: d'améliorer les programmes et les équipements afin de favoriser la réussite scolaire des enfants et des adultes, de soutenir les familles par diverses mesures et d'améliorer l'accessibilité à l'emploi.

OGILVIE: ESPOIR

Mince espoir pour les grévistes de la minoterie Ogilvie: le Conseil canadien des relations de travail a ordonné la reprise des négociations entre les porteurs de parole patronaux et syndicaux. Des séances sont prévues le 30 novembre, les 1er, 13, 14 et 15 décembre. Les 116 travailleurs de la minoterie sont en grève depuis le 6 juin. Ils ont rejeté les dernières offres patronales dans une proportion de 93 p. cent. Une contre-proposition a été déposée le 20 octobre. Les principaux points en litige sont le respect de l'ancienneté, la sécurité d'emploi, la sous-traitance et les horaires.

MIL NE FERMERA PAS

Le premier ministre Parizeau a été on ne peut plus explicite hier: le chantier maritime de la MIL Davie ne fermera pas, quelle que soit l'attitude du gouvernement fédéral. «On garde le chantier ouvert», et le projet de traversier pour les Îles-de-la-Madeleine tient toujours, a déclaré M. Parizeau. Le premier ministre croyait le dossier à peu près réglé, mais il s'étonne des tergiversations d'Ottawa au cours des derniers jours. «On ne va pas laisser tomber le dernier grand chantier naval au Québec», de dire M. Parizeau, de passage dans la métropole. Selon le syndicat, si MIL Davie obtenait le contrat de construction d'un traversier de 60 à 70 millions de dollars destiné à assurer la liaison entre l'archipel et l'Île-du-Prince-Édouard, il en résulterait 750 emplois pour une période de 12 à 16 mois. Le chantier de Lauzon comptait 3700 employés il y a deux ans, mais il n'en restera que 200 le mois prochain.

POUR DES SYNDIQUÉS DE MÉTRO-RICHELIEU

Plus de 100 membres du syndicat des travailleurs des épiciers unis Métro-Richelieu ont marché dans les rues de Montréal, hier soir, pour appuyer 27 camionneurs accusés au criminel. Le président, Réjean Fleury, a rappelé que son syndicat avait entrepris des procédures, en février 1993, au lendemain de la fermeture du secteur du transport de Métro-Richelieu et du licenciement de 150 camionneurs. L'arbitre, Bernard Lefevre, lui a donné raison en août dernier. Normalement, l'employeur aurait dû réengager les 150 camionneurs, mais a dit qu'il n'en ferait rien. Métro-Richelieu a porté plainte contre 27 ex-travailleurs en septembre à la suite d'une manifestation. Les syndiqués sont accusés de complot, de méfait et d'introduction par effraction.

PERQUISITIONS

La Sûreté du Québec a appréhendé quatorze personnes dont un membre des Hell's Angels, hier, au cours d'une série de perquisitions dans la région de Québec. Un porte-parole de la SQ, l'agent Camille Gagnon, a déclaré que les enquêteurs avaient notamment saisi plus de 1,5 kilo de cocaïne d'une valeur de plus d'un million sur le marché noir dans un atelier de mécanique de la 1ère Avenue à Québec. Certains des individus arrêtés seront accusés de divers crimes dont incendie criminel, voies de fait, intimidation et menaces de mort.

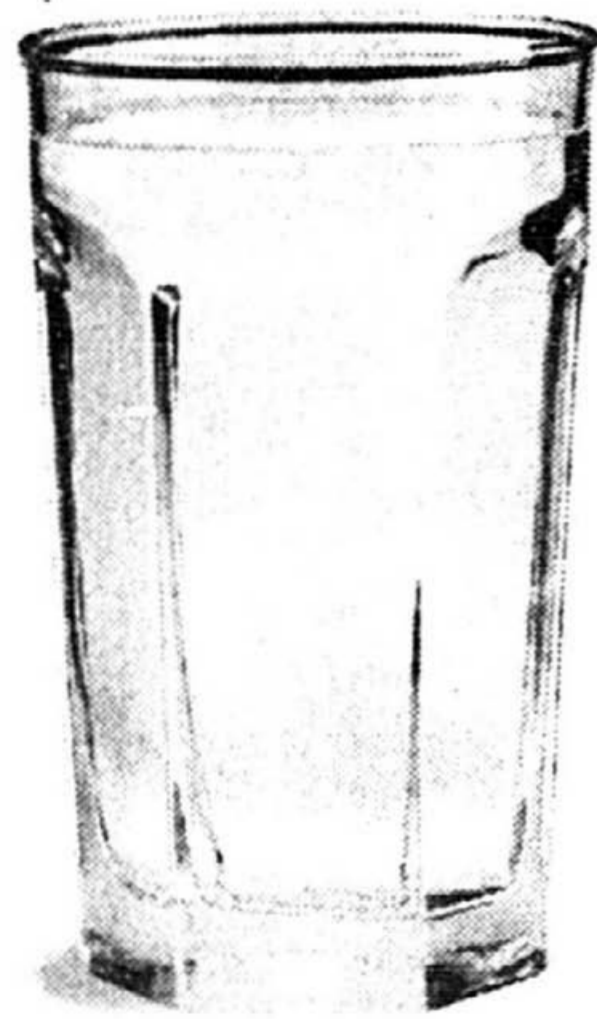
D'AUTRES EXAMENS POUR BEAUREGARD

Ce n'est pas avant le 7 décembre que le tribunal saura si Rémi Beaugard, 31 ans, de Drummondville, est apte à subir son procès. Cet individu est accusé d'avoir tué sa mère le 2 novembre dernier à la résidence familiale de Saint-Cyrille-de-Wendover. Hier, au palais de justice de Drummondville, la cour a autorisé la poursuite de l'évaluation psychiatrique de Beaugard, les médecins estimant que des examens plus approfondis doivent être menés avant de fournir une évaluation définitive au tribunal. L'accusé venait d'effectuer un séjour de trois semaines au département de psychiatrie du centre hospitalier Sainte-Croix de Drummondville quand sa mère a été tuée.

DÉCÈS D'UN DÉTENU

Laurent Charpentier, un détenu incarcéré au Centre fédéral de formation, a été trouvé sans vie avant-hier en fin d'après-midi. Ce détenu purgeait dans cet établissement à sécurité minimale une peine globale de vingt ans et onze mois pour des délits de fraude. Laurent Charpentier était âgé de 58 ans et serait décédé des suites d'un arrêt cardiaque. Le Service correctionnel du Canada procédera à une enquête.

Vous changez le filtre une fois par mois ou vous changez tous les tuyaux de votre maison.



C'est une question de bon sens. En utilisant le système Brita vous n'avez plus à changer tous les tuyaux de la maison pour obtenir une eau saine au goût frais et sans

odeurs. En changeant à peu près chaque mois son puissant filtre, vous retirez plus de 90 % du plomb, du cuivre et autant de chlore qui pourrait se trouver dans l'eau du robinet, tout en éliminant le goût et les odeurs désagréables que vos tuyaux auraient pu ajouter à l'eau.

Saviez-vous que les soudures au plomb et les tuyaux de cuivre peuvent laisser des traces dans l'eau ?

Vous pouvez contrôler la qualité de l'eau du robinet sans dépenses inutiles et sans inconvénients. Vous pouvez vous fier au système de filtre à eau Brita. Ce n'est pas un filtre ordinaire. Il est fait de granules à échangeurs d'ions



et de charbon activé spécial de la plus haute qualité. Le filtre à eau Brita empêche même le développement des bactéries.

Vous n'avez qu'à ajouter de l'eau du robinet pour obtenir rapidement une eau plus saine au goût frais pour à peu près 4 cents le litre. Une eau plus saine, un goût frais et sans odeurs, un design européen de toute beauté, voilà comment Brita extrait la vérité de l'eau^{mc}, toute la vérité.

BRITA®

La vérité de l'eau^{mc}, toute la vérité.



La tempête tropicale Gordon a fait 400 morts en Haïti

Agence France-Press
PORT-AU-PRINCE

■ La tempête tropicale Gordon, qui a fait 398 morts en Haïti selon un dernier bilan officiel, a laissé ce pays en proie à une véritable tragédie nationale, ravageant ses routes et ses cultures, provoquant inondations et éboulements, et trouvant ses victimes dans les couches les plus pauvres d'une population déjà déshéritée.

La région la plus touchée a été celle de Jacmel (sud-est), où au moins 250 cadavres ont été découverts au cours des dernières 48 heures, selon la Croix-Rouge locale et les secouristes sur place.

Les pluies torrentielles ont également causé des dégâts très graves à l'agriculture dans des zones rurales voisines de Jacmel, comme Lafont ou La Vallée.

La route touristique et commerciale Jacmel-Port-au-Prince, construite en 1976 grâce à un programme de coopération haïtiano-français, a été coupée en quatre endroits. Sa réparation nécessitera deux mois de travaux intensifs, selon un responsable militaire américain, cité par Radio Métropole, une station privée de la capitale.

À Port-au-Prince, ville bâtie au fond d'une cuvette, la tempête a fait une centaine de morts, dénombrés pour la plupart dans les banlieues déshéritées du sud et du nord de la capitale.

Les pauvres qui avaient construit leurs masures près des ravins, terrains disponibles la plupart du temps à bon marché, ont été victimes d'éboulements ou emportés par les eaux.

L'érosion et l'importante déforestation, causée par le manque de ressources ces dernières années, ont accentué les ravages de la tempête.

Le bilan, qui était de 350 morts hier, s'est aggravé dans la soirée avec l'annonce par l'agence haïtienne de presse de 10 morts à Thiotte, dans le sud-est, et la confirmation d'une trentaine de morts à Ganthier (est de la capitale) par la responsable d'une organisation non gouvernementale, le Dr Marie-Félix Pierre-Louis.

À Léogane (sud-ouest de Port-au-Prince), environ huit personnes ont trouvé la mort, selon un correspondant local de Radio Métropole. La plaine agricole de Léogane, inondée, a subi de très importants dommages. De très

nombreuses têtes de bétail ont été emportées par les eaux dans cette région traditionnelle d'élevage bovin et caprin.

Les télécommunications ont aussi subi des dégâts, selon la société d'État des Télécommunications d'Haïti.

Aucun bilan officiel n'était disponible hier soir. Le Premier ministre Smarck Michel a décrété l'état d'urgence et dépêché ses ministres sur les lieux pour évaluer l'ampleur de la catastrophe.

M. Michel a aussi annoncé le déblocage d'une aide d'urgence de 45 millions de gourdes (3,2 millions de dollars) tirée d'une enveloppe de 900 millions de gourdes destinée à financer un plan d'urgence national prévu bien avant la catastrophe.

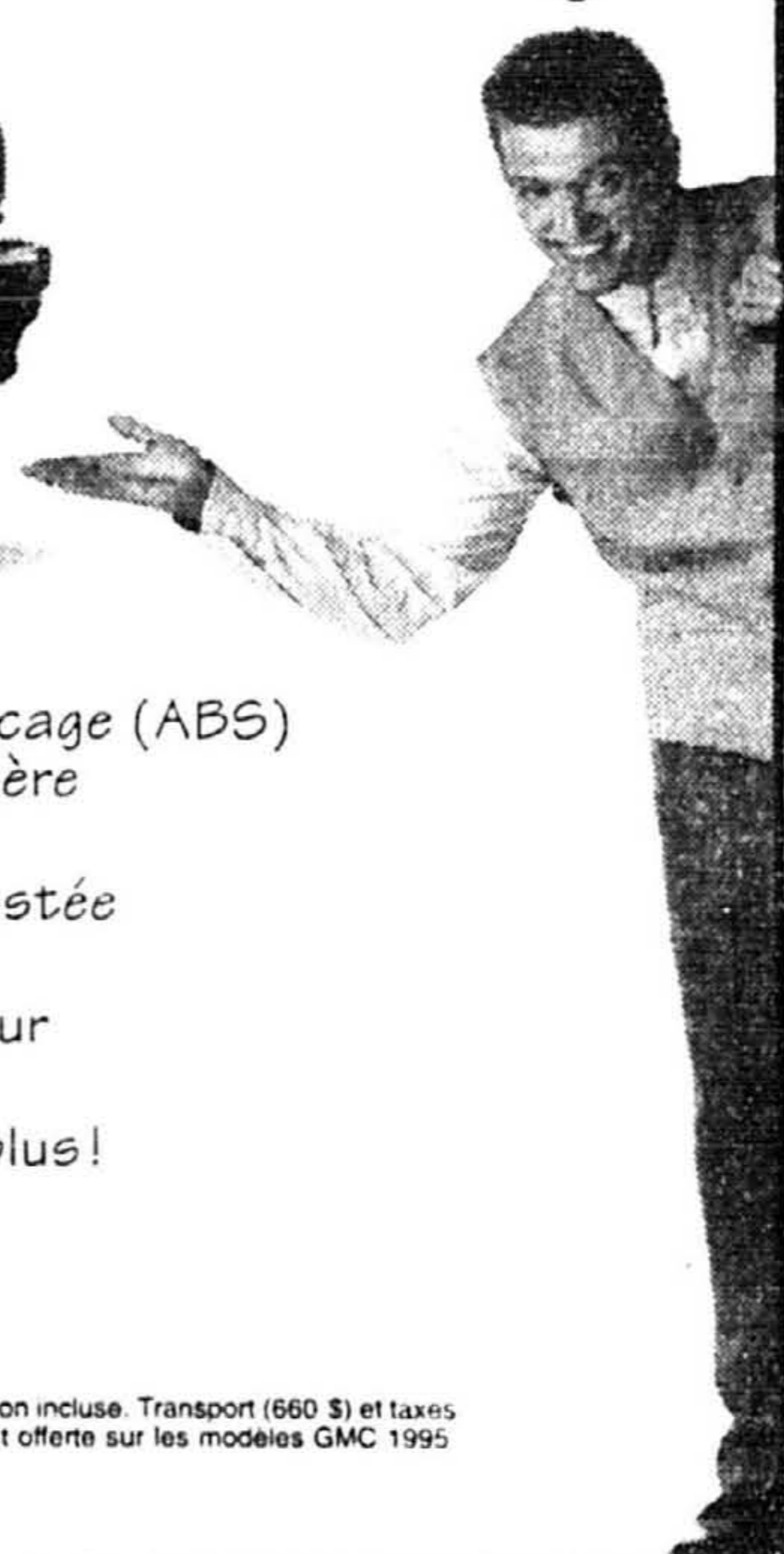
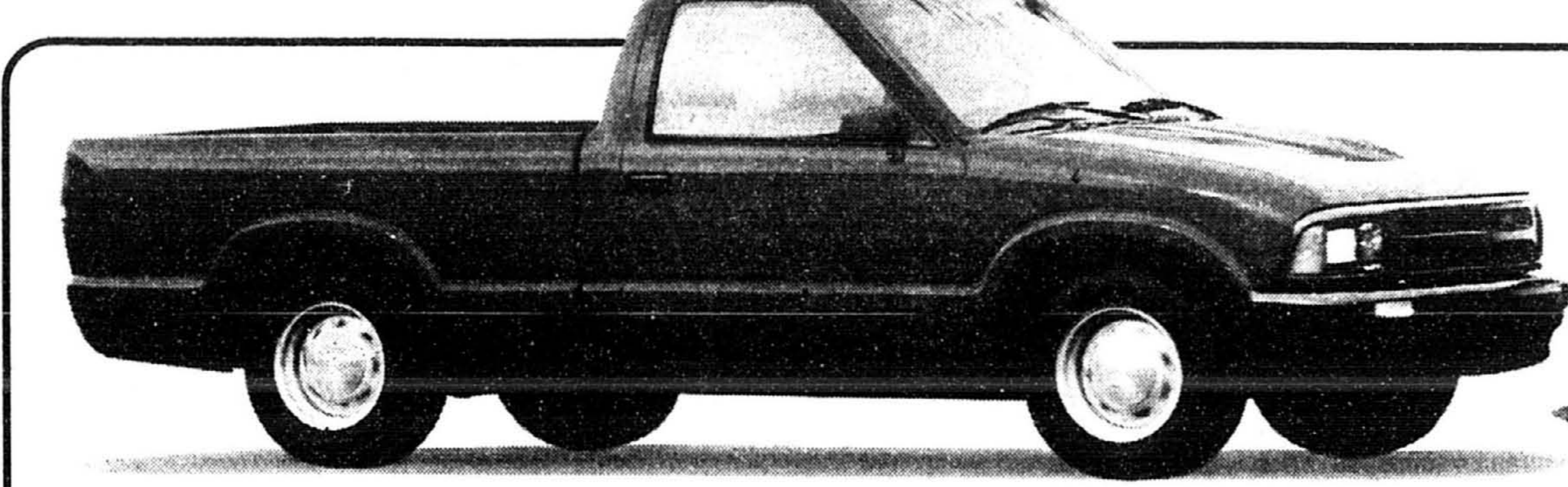
Par ailleurs, la tempête tropicale Gordon a tué au moins deux personnes en Floride, où la pluie et le vent ont poursuivi leurs ravages hier, selon les autorités. Au moins une personne a été tuée et plusieurs autres ont été légèrement blessées hier à Barefoot Bay, une commune où vivent 7 000 retraités.



PHOTO AP
Ce promeneur paraît tout petit devant ce cargo qui s'est échoué sur la plage de Fort Lauderdale. Les hautes vagues ont aussi provoqué de nombreux dégâts à Marathon (îlots des Keys), et Daytona Beach où des bateaux de tailles diverses se sont échoués ou ont coulé.



Vous cherchez un plus gros coffre arrière?



11 995\$* GMC Pickup Sonoma 1995

- Moteur 2,2 litres
- Boîte manuelle 5 rapports

- Freins antiblocage (ABS) aux roues arrière
- Direction assistée
- Chauffe-moteur
- et beaucoup plus!

Personne ne vous en offre autant!

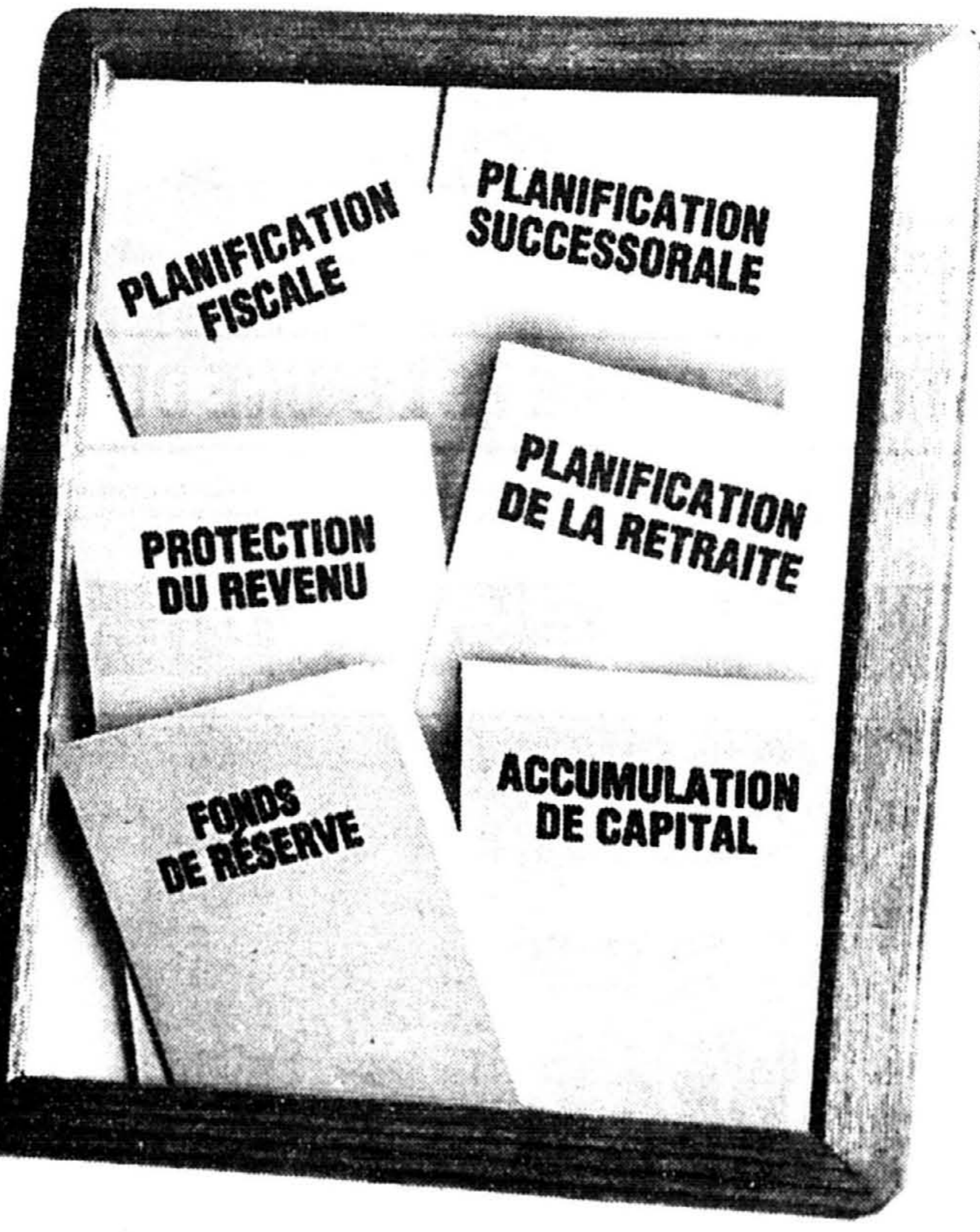


*Offre réservée aux particuliers et s'appliquant aux véhicules neufs 1995 spécialement équipés en stock. Photo à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (660 \$) et taxes en sus. **Selon la première éventualité. Tous les véhicules neufs GMC 1995 sont couverts par la garantie GM Total™. L'Assistance Routière est offerte sur les modèles GMC 1995. Durée : 3 ans ou 60 000 km, selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

« La planification familiale, j'en fais mon affaire.

La planification financière, j'en discute avec INVESTORS. »

Sylvie Bernier



C'est facile d'avoir le sourire sur une photo de famille. Guili-guili, un flash et c'est fait!

Pour obtenir un portrait financier qui vous sourit aujourd'hui comme demain, il faut plus qu'un flash! Le mieux à faire est de consulter INVESTORS.

INVESTORS possède une connaissance approfondie et une vision globale du domaine financier.

De plus, il planifie et applique efficacement tous les moyens d'atteindre le plus sûrement vos objectifs financiers.

Il n'est jamais trop tard pour faire appel à INVESTORS, mais le plus tôt est encore le mieux.

IG Groupe Investors
Une société de la Corporation financière Power
LES SERVICES INVESTORS LIMITÉE

Pour avoir plus de renseignements et pour connaître le bureau le plus près de chez vous, faites dès aujourd'hui le téléphone le plus payant de votre vie!

1 800 644-7707

OFFRES - CADEAUX - DE FIN D'ANNÉE

MAZDA VOUS PAIE EN COMPTANT!

À votre choix ! Empochez la remise du manufacturier en argent comptant ou utilisez-la pour réduire le prix d'achat d'un modèle 1994.

626 CRONOS



REMISE DU MANUFACTURIER DE
1200\$*

- Deux coussins gonflables
- Télécommande des portières et des vitres latérales
- Direction à assistance variable en fonction du régime
- Moteur à DACT de 2 litres 16 soupapes ou V6 2,5 litres 24 soupapes

MX-6 MYSTÈRE



REMISE DU MANUFACTURIER DE
1200\$*

- Deux coussins gonflables
- Suspension indépendante
- Aileron arrière avec feu d'arrêt central
- Jantes en alliage d'aluminium 15 po
- Moteur à DACT de 2 litres 16 soupapes ou V6 2,5 litres 24 soupapes

PROTÉGÉ



REMISE DU MANUFACTURIER DE
500\$*

- L'intérieur le plus spacieux de sa catégorie
- Direction à assistance variable en fonction du régime
- Dossiers arrière rabattables 60/40
- Télécommande des portières et des vitres latérales
- Moteur à SACT 4 cylindres de 1,8 litre 16 soupapes

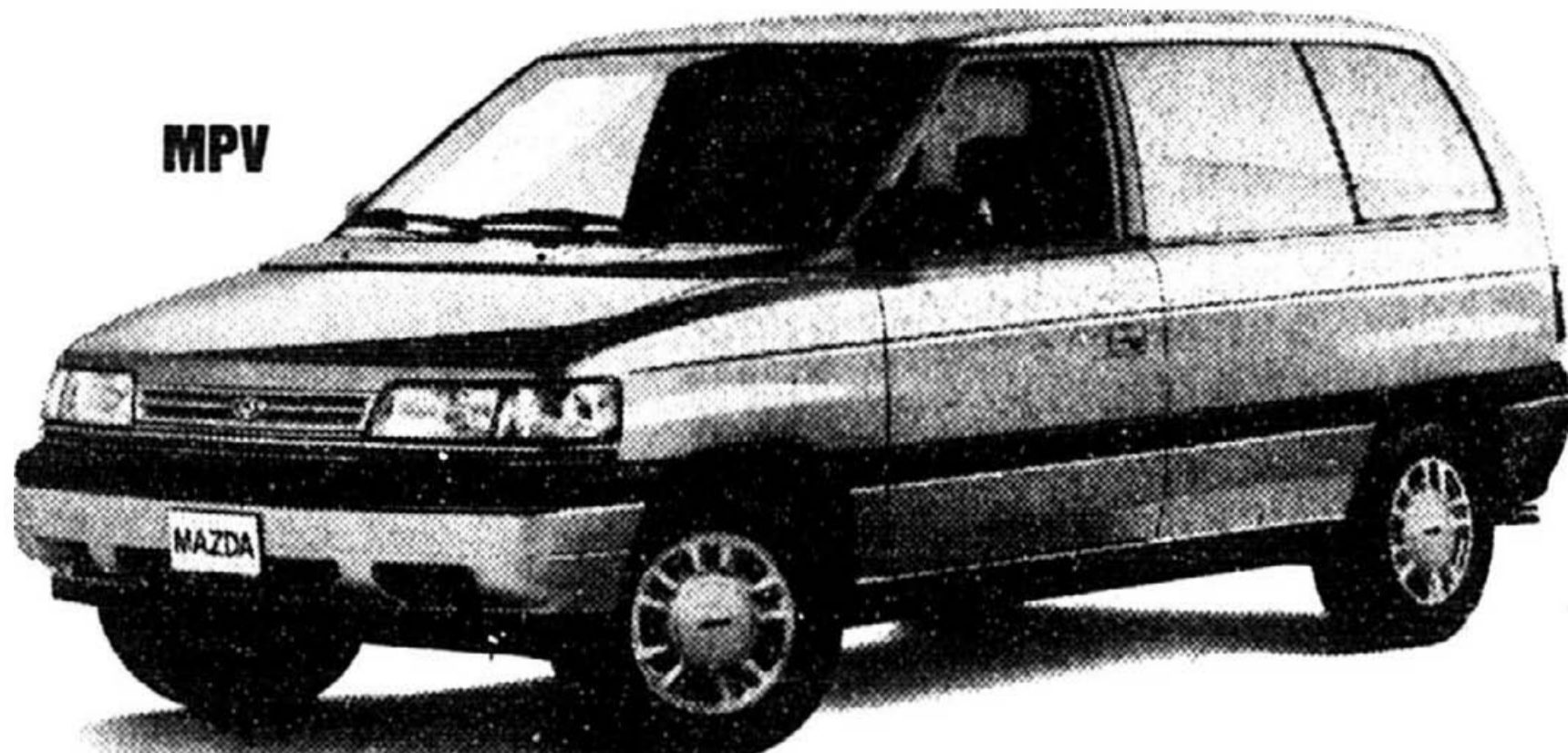
MX-3 PRECIDA



REMISE DU MANUFACTURIER DE
500\$*

- Moteur à DACT de 1,6 litre 16 soupapes
- Radio AM/FM à lecteur de cassette
- Direction et freins assistés
- Colonne de direction inclinable
- Rétroviseurs extérieurs harmonisés à télécommande
- Pneus radiaux toute saison

MPV



REMISE DU MANUFACTURIER DE
1000\$*

- 7 passagers
- Moteur à SACT de 3 litres, 18 soupapes
- Coussin gonflable côté conducteur
- Boîte automatique 4 vitesses à surmultipliée
- Portière arrière à battant avec sécurité-enfant
- Système de freinage antiblocage à l'arrière

CAMIONNETTES MAZDA



REMISE DU MANUFACTURIER DE
500\$*

- Moteur à SACT de 2,3 litres 4 cylindres ou de 3 litres ou de 4 litres 6 cylindres
- Boîte automatique ou manuelle cinq rapports à surmultipliée
- Suspension indépendante à double poutre en I
- Freins assistés à disques avant et à tambours arrière avec ABS

LOCATION
Personnalisable
MAZDA^{MC}

FAITES VITE! CETTE OFFRE EST D'UNE DURÉE LIMITÉE!

*L'offre de remise en argent (incluant TPS) s'applique, pour un temps limité, aux véhicules 1994 neufs et en stock achetés par des particuliers. La remise en argent peut être utilisée pour réduire le prix au moment de l'achat ou être directement réclamée à Mazda Canada Inc. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à un autre. Voir le concessionnaire pour les détails.

mazda

JE ME SENS BIEN

Excellentes récoltes de maïs

PIERRE GINGRAS

■ La production de maïs a été excellente cette année et a même atteint des records dans certaines régions du sud du Québec.

Selon l'Union des producteurs agricoles, la production totale de maïs pour fins d'alimentation animale aurait atteint les 1,7 million de tonnes dont la plus grande partie est vendue directement sur le marché industriel agricole, pour une valeur globale de l'ordre de 172 millions. Le reste, environ 400 000 tonnes, est utilisé par les producteurs pour nourrir leurs propres animaux.

On considère d'ailleurs qu'à peine deux ou trois p. cent de la production québécoise est destinée à l'alimentation humaine.

Le maïs est la production végétale la plus importante au Québec pour une plante donnée. Dans l'ensemble, la valeur des légumes destinés au marché atteint un peu plus des 130 millions alors que ce chiffre serait de l'ordre de 50 millions pour la pomme de terre.

Plusieurs facteurs ont contribué au succès de la culture du « blé d'Inde » cette année, explique l'agronome Louis Robert, du bureau de renseignements agricoles de Marieville, près de Chambly. Même si le temps a été particulièrement sec en juillet et en août, l'eau accumulée dans le sol au cours du printemps était en quantité suffisante pour assurer une croissance normale des plants qui ont fleuri 10 jours avant le moment prévu habituellement.

L'automne magnifique que nous avons connu a aussi profité à la croissance du maïs, en raison notamment du temps sec et de l'absence de gels hâtifs. Si bien que, contrairement aux deux années précédentes, le grain est parvenu à maturité avant le gel et il a pu sécher naturellement au champ. Il est donc de qualité supérieure et son poids est plus considérable. On compte actuellement environ 300 000 hectares cultivés en maïs au Québec, une culture qui compte un peu plus d'un millier de producteurs.

Par ailleurs si le rendement du soya (environ 35 000 hectares) a aussi été excellent cette année, la situation est moins intéressante pour le blé, l'orge, l'avoine, les « céréales à paille », selon l'expression consacrée dans le milieu agricole. On parle d'une production variant de deux à deux tonnes et demie à l'hectare par rapport à quatre tonnes normalement. Les « céréales à paille » sont surtout utilisées dans l'industrie laitière, le grain pour l'alimentation et la paille, comme litière.

Déjeuner contre la violence

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Quelque 500 personnes sont attendues à un « déjeuner pour des ondes pacifiques », dimanche matin à Québec, afin de sensibiliser les gouvernements, les gens des médias et la population en général contre la violence, surtout à la télévision, montrée aux enfants.

Parmi les personnalités qui participeront à cette manifestation, on remarquera la jeune Virginie Larivière, celle-là même qui a amassé une pétition de plus d'un million et demi de noms contre la violence dans les médias. La jeune fille fera l'objet d'un hommage spécial pour tout ce qu'elle a fait.

Keith Spicer, président du CRTC, le comédien René Caron et le maire de Québec, Jean-Paul Allier, notamment, seront également de la partie.

Ce rassemblement est organisé par les 24 clubs Optimiste de la région de Québec.

Square
DE LANOUE
~~120~~
61
UNITÉS
3 1/2 - 4 1/2

JUSQU'AU
21 DÉCEMBRE 1994
6,5%
~~8%~~
À partir
755\$* par mois
CAPITAL, TAXES,
FRAIS CONDO INCLUS
Prix basé sur une unité 3 1/2
léger supplément pour une unité 4 1/2
et pour terme de 24 mois sujet à
l'approbation du crédit.
Offre en vigueur jusqu'au 21 déc.

LIQUIDATION!!

Tout béton,
piscines, air climatisé, alarme,
balcon, garage intérieur inclus,
entrées laveuse/sécheuse,
5% S.C. + I.T.

CONDOMINIUMS D'UNE
QUALITÉ ÉLOQUENTE
À DES PRIX INVRAISemblables

HEURES
D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi, de 9h à 20h
Samedi et dimanche, de 10h à 17h

bureau des ventes :
755, de Lanoue, #201
766-7111

FAITES VITE!
Des aubaines comme ça,
ça part vite...

de **74 000\$** à **119 000\$**
TOUT COMPRIS
ÎLE DES SOEURS

Thibault, Messier, Savard
ET ASSOCIÉS
COURTIER AGRÉÉ